UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/monographsmonogr02brynuoft

P. Univ.

22146

BRYN MAWR COLLEGE MONOGRAPHS

Monograph Series, Vol. II

Critical Edition of the Discours de la vie de Pierre de Ronsard par Claude Binet

BY

HELENE M. EVERS

Bryn Mawr, Pennsylvania, U. S. A., June, 1905

PHILADELPHIA:
THE JOHN C. WINSTON CO.
1905

10849
3
11
16

PREFACE.

This investigation was suggested by the observation that the beginning of Binet's biography (Edition of Becq de Fouquières) is copied literally from the *Élégie à Rémy Belleau*. M. Chamard had already drawn attention to the fact that the three versions of the biography show notable divergencies, but he gave no intimation of an intention of pursuing the investigation further, and the importance of Binet's work in the study of Ronsard made it appear worth while to examine the relation of the three redactions. The present edition is based upon manuscript copies of the editions of 1586, 1587 and 1597, made upon the request of Professor Foulet, for the library of Bryn Mawr College, in January and February, 1904, from the copies in the *Bibliothèque Nationale*. A careful comparison of the copies with the original texts was made by M. Joseph Aynard.

It was learned, when this investigation was already more than half completed, that M. Paul Laumonier, whose important contributions to the study of Ronsard are well known, is also preparing a critical edition of the *Discours* of Binet, on which he has been at work for some time. M. Laumonier's articles on Ronsard contain no hint of his purpose. Moreover these articles themselves were not at first accessible to me. In view of the fact that my work has been quite independent of that of M. Laumonier, and that I had no intimation of his intention to publish a critical edition of Binet until my thesis was almost finished, I feel justified in publishing the results of my studies, while fully acknowledging M. Laumonier's claim to priority in this field of research.

I gratefully record my great indebtedness to Professor Lucien Foulet, who suggested to me the subject of this investigation, for much helpful criticism and advice.

H. M. Evers.

INTRODUCTION.

The *Discours de la Vie de Pierre de Ronsard* of Claude Binet is valuable because of the fact that it is the only contemporary biography of Ronsard, which makes any pretentions to completeness (1); but it is disappointing in many respects, being full of inconsistencies, of wrong statements, and even of wholly legendary stories. It is necessary, therefore, to inquire how far Binet may be trusted, and what place this biography holds in the critical study of Ronsard.

The writer, if we accept his own statement, was a disciple and intimate friend of Ronsard, and his work has, therefore, been accepted as authoritative by all subsequent writers on the subject. Of Binet's life little is known. A native of Beauvais, he received his education in Paris, where he was for a time a pupil of Dorat (2). He also studied in Italy, where he claims to have made the acquaintance of eminent men of letters (3). A lawyer by profession and *avocat* in the Parlement of Paris, Binet devoted his leisure to literary pursuits, as was the fashion of the time. Being a pupil of Dorat, he naturally became attached to the school of the *Pléiade*. He began to write at the age of sixteen (4). Among his works are: *Ode sur la naissance . . . de Marie-Elisabeth de Valois* (1572); *Rencontre merveilleuse sur les noms tournez du Roy et de la Royne; Adonis, ou le trespas du Roy Charles IX; Les Daulphins, ou le retour du Roy; Eclogue marine . . . qui est un epithalame sur le mariage du Roy Henry*

1—The only other biographical sketches of Ronsard by his contemporaries are the funeral orations, whose main object is eulogy of the departed poet, all references to the events of his life being merely incidental.

2—Text, page 47, l. 4.

3—page 103, l. 23.

4—page 115, l. 20.

III; (1575) (1). He published in 1573 an edition of the works of La Péruse, to which he appended a number of his own poems, and a story in prose (2). In 1594 he published *Les Destinées de la France,* and in the same volume a fragment of a poem of Ronsard *Sur la Loy* (3), which according to Garnier, he had not dared to publish during the lifetime of Henry III (4).

Although his reputation as a writer was small, so small that d'Aubigné and Pasquier, in their enumeration of the literary celebrities of their time, do not consider him worth mentioning, (5) yet Binet counted among his acquaintances a large number of the friends and followers of Ronsard. With most of these his relations were probably not intimate, but due merely to their common interest in literature and to community of ambition. It is this kind of acquaintance which must have existed between Binet and the majority of those who, at his invitation, took part in the *Tombeau* published in honor of Ronsard. Others he may have known as colleagues in his profession, *e. g.*, Pasquier and Sainte-Marthe (6). Certain ladies of Paris and of the court, who took an active interest in literary affairs, seem to have gathered about them all who had any pretentions to learning; and in this way Binet may have met some of the most celebrated men of his time, at the houses of Madame de la Roche (7), and of Madame de

1—La Croix du Maine, *Bibliothèque.*

2—La Péruse, *Oeuvres,* ed. des Seguins, xxxiv.

3—Bl. VIII, Bibl.; *Les Destinées de la France,* par Claude Binet, J. Mettayer, Paris, 1594.

4—Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, 272.

5—Hatzfeld et Darmsteter, *XVI*e *Siècle,* 126; *Morceaux choisis,* 135, 139.

6—E. Frémy. *(L'Académie des derniers Valois,* p. 146) says that Binet was probably a member of the *Académie du Palais;* if Binet had really had this honor, his vanity would surely have led him to speak of it.

7—Binet was one of the contributors to the collection of poems published under the title *La puce de Mme. de la Roche,* a literary pleasantry whose originator was E. Pasquier. Hatzfeld et Darmsteter, XVI*e* *Siècle,* 132 n. 2.

Retz (1). Those with whom Binet is known to have been on more intimate terms of friendship or acquaintance are very few; Dorat, his teacher; Galland, with whom he was associated in the publication of the works of Ronsard; and perhaps also Baïf, who furnished him, on at least one occasion, with information for his *Vie de Ronsard* (2). His friendship for La Péruse, he says, led him to publish the works of this young poet (3). The following letter to Sainte-Marthe shows that Binet was fairly well acquainted with him, though the tone of the letter is not one of intimacy (4).

"A Monsieur, Monsieur de Saincte Marthe, Tresorier general de France

A Poictiers.

Monsieur, lamitié que jay receue de Monsieur de Ronsard & qu'il vous a departie lors qu'il viuoit, pour les vertus rares qu'il recognoissoit en vous, m'ont incité à vous rescrire & vous prier dhonorer sa memoire de quelques vers affin de les mettre au rang de ceux que i'assemble pour son tombeau. Ie sçay que sa memoire est assez illustree par ses propres escritz mais si nous ne l'honorons gueres dauantage pour les vers que nous luy sacrerons nous pourrions encourir vn deshonneur ne faisant pour luy ce que nous n'auons refusé pour d'autres de moindre vertu. Ie ne vous mande rien de sa mort qui est tout asseurée au grand regret de la Muse françoise mais ie vous puis asseurer que la plus part de ses amis, ie dy de ceux dont luy mesme il a fait cas &

1—Mme. de Retz is among those to whom Binet addressed his "poèmes de circonstance"; at least this is to be gathered from M. Marty-Laveaux's explanation of a line in Jodelle's sonnet to Binet, *Ton Neptune, mon Binet . . . et ta Dictynne . . .* "Dictynne . . . est une nymphe dont le nom . . . a souvent désigné la maréchale de Retz." Marty-Laveaux, *Jodelle,* II, 373.

2—To be sure it is in the form of a correction, in the second and third editions.

3—" . . . pour l'amitié de feu J. de la Peruse, j'ay bien desiré vous addresser ses œuvres." La Péruse, *Oeuvres,* ed. des Seguins, p. 8.

4—This letter was published for the first time by M. Marty-Laveaux, in *Ronsard,* VI, p. cj.

estime, mont ja baillé pour satisfaire à mon desir. Vous estes lun de ceux quil a le plus estimé comme il m'a dit maintesfois, voila pourquoy plus asseurement jattens de voz nouuelles. Monsieur Rapin se recommande à voz bonnes graces comme aussi je fais de bien bon coeur, priant Dieu, Monsieur, de vous donner autant d'heur que voz vertus en meritent. De vostre maison à Paris ce xxiii[e] Ianvier 1586.

Vostre tres-humble seruiteur. Cl. Binet."

Another of Binet's friends was Durand, sieur de la Bergerie, who addresses a poem to Binet in his *Gayetés* (1). Jodelle also dedicates to him a sonnet in praise of his poetry (2). Richelet, in his commentary on the *Amours de Marie,* claims to have received some of his information from Binet personally (3).

The relations of Binet with Galland are not quite clear, though it is certain that they worked together in the publication of the edition of 1587. In the *Discours* Binet speaks of Galland as the dearest friend of Ronsard (4), but says nothing of his own connection with him. The only reference of this kind is a passage in the letter addressed by Binet to those who took part in the funeral ceremonies held in honor of Ronsard (5). From this passage it appears that the poems composed by the master on his death-bed, which Binet printed and distributed among those present at the obsequies, were given him by Galland, who was with Ronsard during his last days. Neither Binet nor Galland speaks of collaboration in the publication of the works of Ronsard. Binet says in the *Discours* (6): ". . . m'ayant recom-

1—*Gayetés amoureuses* (1587); Laumonier, *La Cassandre de P. de Ronsart,* Rev. de la Ren., 1902 (t. III), p. 76 n.

2—Marty-Laveaux, *Jodelle,* II, 394.

3—"Le sieur Binet . . . m'a dit . . ." Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, 426, n. 373.

4—pages 77, 78.

5—For text of letter see below, p. 6.

6—page 97.

mandé et laissé ses oeuvres corrigées de sa derniere main, pour y tenir l'ordre en l'impression, suivant ses memoires et advis, et desquels il s'est fié à moy." The *dédicace* of the edition of 1587, however, is by Galland, who claims to have been himself entrusted with this work by the poet (1), and the *privilège* names as editor only Galland (2). It is practically certain, however, that Binet had a share in the publication; the edition contains his *Vie de Ronsard;* he was acquainted in January, 1586, with certain manuscripts of Ronsard which had not yet been published and which appeared for the first time in the edition of 1587 (3); and the first book of the *Amours* is preceded (ed. Blanchemain) by a number of poems by various authors, among them one which contains the lines:

> Te Gallandi, et te, Binete, poemata quorum
> Commisit curae, ne corrumpenda perirent (4).

This poem, written for the edition of 1587, (5) is by Dorat, who surely must have been in a position to know the truth. It is fairly certain, therefore, that Binet and Galland shared the work of the first posthumous edition.

The version of the *Vie de Ronsard* contained in this edition has until recently received little attention; the same is true of the original edition. The one usually accepted and quoted is that which accompanies the edition of 1597 of Ronsard's works. (6) A comparison of these three ver-

1—" . . . m'ayant été par luy recommandée l'impression de ses œuvres." *Epistre au Roy,* Bl. I, xvi.

2—Laumonier, *Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren. 1902 (t. II), p. 49, n. 1.

3—Comp. p. 115, l. 13, *et plusieurs,* and p. 110, l. 35.

4—Bl. I, xviii.

5—The only one it could possibly refer to, since Dorat died in 1588. Marty-Laveaux, *Dorat,* p. lxviii.

6—M. Chamard was the first to call attention to these three editions, and describe them; see *L'Invention de l'ode,* Rev. d'Hist. Lit., 1899, p. 44; and *J. du Bellay,* Bibl., vi. The first edition appeared in 1586, with the following title: *Discours de la vie de Pierre de Ronsard Gentilhomme Vandomois, Prince des Poëtes François, avec une Eclogue representée en ses obseques, par Claude*

sions throws some light on the relation in which the famous biography stands to the man of whom it treats.

The circumstances under which the *Discours* was written are explained in the following letter addressed by Binet "A la noble et vertueuse compagnie qui a honoré les obseques (1) de Monsieur de Ronsard, Prince des Poëtes François. (2)

Messieurs, l'honneur que vous faites à l'heureuse memoire de feu Monsieur de Ronsard, assistant à cet office funebre dressé par la pieté singuliere de Monsieur Galland, son plus fidele amy, est vn dueil public, par lequel vous n'honorez ou regretez pas seulement vn Ronsard, comme le premier de la France, qui a si heureuse ment enrichi le tresor de nostre langue, & de la Poësie: Mais par mesme moien vous honorez nostre France mesme, & regrettez bien à propos ses miseres, ausquelles il n'a point desiré de suruiure. Si la diligence des ouuriers l'eust permis, le papier tant honoré du beau nom de Ronsard eust tesmoigné son dueil, & accompaigné voz regretz

Binet. Plus les vers composez par ledict Ronsard peu avant sa mort: ensemble son Tombeau recueilli de plusieurs excellens personnages. Paris, G. Buon, M. D. LXXXVI. The second edition is in Vol. IX of Ronsard's works, 1587; this version is reprinted in the edition of Lyon, 1592. The third version, which accompanies the edition of 1597, is reprinted in the editions of 1609 and 1623. One of the passages of the version of 1623 quoted by M. Marty-Laveaux *(Ronsard* VI, xxxvii) differs from the first three editions; all the other passages quoted there are identical with 1597. Other variants of this edition have not been procurable. The third version is reproduced also in the *Archives curieuses de l'histoire de France;* and portions of it by M. Becq de Fouquières, in his *Poésies Choisies de Ronsard.*

1—These funeral ceremonies were held in the chapel of Boncourt. According to Du Perron (Bl. VII, 180), they were planned at the house of Des Portes, and apparently at his suggestion; other passages place this responsibility upon Galland (Bl. VIII, 243, 247; Binet, in the letter here quoted; Galland, *Epistre au Roy,* Bl. I, xvi). Very probably the suggestion came from Des Portes, while the charge of preparing and conducting the ceremonies was in the hands of Galland.

2—Published by M. Marty-Laveaux, in *Ronsard* VI, *Notice,* p. cij. It accompanied the *Derniers vers de P. de Ronsard,* Paris, G. Buon, 1586 (Marty-Laveaux VI, 297).

de la noire teinture des vers des plus choisis personages de nostre France, que i'ay prié de ce deuoir, & des principaux points du cours de sa vie que nous auons dressé, non pour illustrer sa memoire dauantage, ains pour n'obscurcir la nostre, si nous faisions autrement. Mais le temps, maistre de noz actions, ne l'a sceu permettre pour ce iour. Seulement il nous a permis de vous presenter les derniers enfans de sa Muse, conceus au lict de la mort, & comme naissans de son tombeau, asçauoir les deux Epigrammes en forme d'inscriptions, les Stances, & les quatre premiers Sonets recueillis par Monsieur Galland, lors qu'estant à Croix-Val tormenté cruellement de grandes douleurs, & ne pouuant dormir durant les longues nuicts d'hiuer, il le prioit d'escrire au matin ce qu'il auoit composé la nuict: Et les deux derniers Sonets escris soubs luy peu auant sa mort (dictant, priant, & mourant tout ensemble) par vn des Religieux de son prieuré de Sainct Cosme lez Tours, auquel lieu s'estant fait, tout malade, transporter de sa maison de Croix-Val, quelques iours au parauant, finablement desnué de toutes ses forces, plein de foy toutesfois, & d'entendement, il a rendu son esprit à Dieu. Lequel ie prie,

Messieurs, en recompense de ce dernier office vous vouloir tousiours accompaigner de sa grace. De Paris, ce xxiiii de Feburier M. D. LXXXVI.

Vostre tres-obeissant seruiteur C. B.

The *Discours,* the verses and the *Tombeau* were published together shortly afterward. (1) The next year the biography was reprinted in the first complete posthumous edition of Ronsard's works, in which Binet collaborated with Galland. Ten years later the same publishing house issued another edition of Ronsard, and again Binet had some share in the work. This time he entirely recast the *Discours,* adding much, omitting a little, transposing passages, so that the version of the third edition is almost

1—Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, 297.

twice as long as the first, and differs from it in many particulars.

Binet's principal authority for the events of the life of Ronsard are the works of the poet himself. He was evidently well acquainted with the printed poems, and also had access to others still unpublished. (1) A comparison of the first few pages of the *Discours* with the *Élégie à Rémy Belleau*, will make clear the method employed by Binet in adapting Ronsard's statements to his purpose; it will be seen that there is scarcely an incident mentioned in this passage that is not taken from the *Élégie*, and also that Binet does not hesitate to copy the phraseology as well as the facts. In all the earlier portion of the *Discours* and much of the later, the same process is employed. Some of the facts he reports may have been known to Binet through other sources, though it is more probable that they were furnished him by his close acquaintance with the poems. Compare (2) for example *au college de Navarre, où estoit lors Charles cardinal de Lorraine* (p. 36), and in the poem *A Charles cardinal de Lorraine* (3):

> Il dit par ses raisons que dès la sienne enfance
> . . . . eut de vous cognoissance,
> Et en mesme college et sous mesme regent.

In other passages he follows the poems so closely that it is scarcely possible to admit any other source of information. This is the case especially in the account of the quarrel with Mellin de Saint Gelais (4). For a number of unimportant details Binet has evidently drawn upon Ronsard, e. g. *Il essaya premierement à se fortifier sur la lyre d'Horace,* taken from Bl. II, 10 (5); *ne dedaignant*

1—See p. 115, l. 4; he knows also the *Elegia* of Michel de L'Hospital, which had not yet been published (see p. 64).

2—See also p. 36, note to l. 8, 9.

3—Bl. III, 350.

4—For discussion, see App. II.

5—See p. 52, l. 3.

d'aller es boutiques des artisans, from Bl. VII, 321 (1). Occasionally he claims to have his information directly from Ronsard, through familiar conversation, but he betrays himself in one passage, showing that the conversation is fictitious, though the opinion quoted is really that of Ronsard. He says (p. 95, l. 2), "me parlant de tels auteurs qui s'ampoullent et font sans chois Mercure de tout bois, ils ont, me disoit-il, l'esprit plus turbulent que rassis, . . . voulant eviter le langage commun, ils s'embarrassent de mots et manieres de parler dures, fantastiques, et insolentes, lesquelles representent plustost des chimeres, et venteuses impressions des nües qu'une venerable majesté virgilienne." This opinion, and part of the phraseology, are taken from the preface of the *Franciade* (Bl. III, 18). The fact that here Binet's claim "il me disoit," has no foundation lessens the authority of the same expression in the passage concerning Cassandre (p. 55, l. 13), "amoureux seulement de ce beau nom, comme luy mesmes m'a dit maintefois . . . ," especially since the remark quoted has every appearance of being simply Binet's way of interpreting the line he quotes from the *Élégie,* "Soit le nom faux ou vray."

In accepting all that Ronsard says of himself and his life, Binet shows blind confidence in the veracity of the poet, repeating even his falsehoods. The *Discours* contains a certain number of false statements, some of which are due to this unquestioning faith in Ronsard; e. g. *Il apprit en peu de temps la langue Allemande* (2), taken from *Élégie xx; le dona pour page à Charles duc d'Orleans* (p. 37), also from the Elegy (3); *changea beaucoup son stile . . . par la hantise de Ronsard et de Baïf* (p. 54) (4).

The information gathered from sources other than Ronsard, concerns, for the most part, not the poet's per-

1—p. 53, l. 10.
2—See note to p. 40, l. 4.
3—Corrected by Binet himself in the second and third editions.
4—See App. I.

sonality and opinions, but external relations and events. Much of it is unimportant (*le roy ne faisoit partie,* p. 43; *jeux floraux,* p. 68); some of it is probably mere legend (*comme on le portoit baptiser,* p. 35; *un puisné nommé Bauldoin,* p. 31; perhaps also *en Angleterre . . . où ayant appris la langue, . . .* (p. 37) (1). Certain of these statements also are false (2); sometimes merely through confusion of terms, *e. g.,* the mention of the Diet of Spire (3). Some of the information is avowedly gathered from the writings of Ronsard's friends. (4) For the last days of the poet, which Binet describes minutely, evidently Galland was his authority, and his information is therefore in all probability quite exact.

The origin of some of Binet's statements can not be ascertained (5); but most of them are supported or explained, at least in part, by other sources. The most important of these statements is the passage (p. 72), " . . . mit en effect les projects de la Franciade, dont il avoit dressé le dessein par argumens de quatorze livres que j'ay veus . . ." M. Marty-Laveaux quotes the following in this connection (6); "Colletet dit à ce sujet: 'Il est si vray que Ronsard en nous donnant cet eschantillon d'vn poëme épique, auoit l'intention de nous donner la piece entiere que Claude Binet rapporte, en quelque endroict de sa vie, qu'il luy en auoit monstré les argumens des douze premiers liures, ce que Claude Garnier m'a confirmé depuis, lorsqu'il me dict que feu Iean Gallandius les gardoit encore parmy ses papiers'." This testimony to be sure is only at third hand, but as Galland claimed to have actually in his possession the documents in question, it can not be neglected.

1—See note to p. 37, l. 13.

2—*e. g.,* the voyage to Piedmont; see note to p. 40, l. 4.

3—See note to p. 39, l. 9.

4—Dorat, p. 42; M. de L'Hospital, p. 64; Pimpont, p. 76; Scaliger, p. 98.

5—*un des ses livres que Baïf avoit apostillé,* p. 57; *auditeur d'Adrian Turnebe,* p. 49.

6—*Ronsard* III, 538.

To sum up, the *Discours* of 1586 consists largely of mere paraphrases of the poems of Ronsard or of his friends; these paraphrases are made without discrimination, and although there is no evidence that Binet deliberately falsifies any statement (except his supposed conversations, in which nevertheless he quotes Ronsard's own opinions), yet he accepts without critical distinction whatever he can gather from his contemporaries. Besides the passages directly taken from Ronsard, a perusal of the notes will show that there is scarcely a statement in the *Discours* that has not its parallel, in one form or another, expressed or understood, either in the works of Ronsard or in the commentaries.

The second edition is practically a reprint of the first, but it contains a few corrections and additions. All but two of the corrections are due to more minute acquaintance with Ronsard's works (1); of these two, one was furnished him, so he says in the third edition, by Baïf (2); the other was suggested by his own common sense (3). The additions also are mostly taken from Ronsard; *ne fut jamais sans un Virgile,* (p. 45) from Bl. III, 23; *à l'age de vingt ans* (p, 55) from Bl. I, 65, 71, 162; *la devise* (p. 55) (4) from Marty-Laveaux I, 375; and others. A passage merely summed up in the first edition is quoted almost literally in the second: "Quant au jugement de ses oeuvres, il le laissoit librement à un chacun, et deferoit à celuy des doctes . . . " (p. 98); this becomes in the second version: "Quant au jugement de ses ouvrages, il le laissoit librement à un chacun, et deferoit à celuy des doctes, et les

1—*le donna pour page,* (p. 37), due to a more detailed statement found in another poem; *un samedy onziesme de septembre* (p. 34), probably another edition, as is the case for *sept ans avec Dorat* (p. 49). See note to p. 49, l. 7.

2—*le seigneur Paul piemontois* (p. 44).

3—*Madame Madeleine* (p. 37).

4—The *devise* surrounds a portrait of Ronsard in the edition of 1584; this passage, however, is taken from the commentary of Muret, Marty-Laveaux, *Ronsard,* 380 n. 8.

exposoit en public à la façon d'Apelle, afin d'entendre le jugement et l'arrest d'un chacun, qu'aussi volontiers il recevoit comme il pensoit estre candidement prononcé: n'estant pas vice de s'amender, ains extreme malice de persister en son peché. Raison pour laquelle, tantost pour un meilleur advis de soy-mesme, tantost par le conseil de ses plus doctes amis, il a changé, abregé, alongé beaucoup de lieux, et principalement en sa divine Franciade, et en ceste derniere main, voulant tousjours tirer au but de perfection qu'on doit rechercher en la Poësie pour acquerir de l'honneur, et non la mediocrité qui y est extreme vice." This passage is an almost literal transcription of the following preface to the second edition of the *Franciade* (1): "J'ay lecteur, à la façon d'Apelle, exposé mon ouvrage au public, afin d'entendre le jugement et l'arrest d'un chacun, qu'aussi volontairement je recoy, que je le pense estre candidement prononcé. Et ne suis point si opiniastre, que je ne veuille au premier admonnestement d'un homme docte, non passionné et bien versé en la poësie, recevoir toute amiable correction; car ce n'est pas vice de s'amender mais c'est extrême malice de persister en son péché. Pour ce par le conseil de mes plus doctes amis j'ay changé, mué, abregé, alongé beaucoup de lieux en ma Franciade pour la rendre plus parfaicte, et luy donner sa derniere main. Et voudrois de toute affection que nos François daignassent faire le semblable, nous ne verrions tant d'ouvrages avortez, lesquels pour n'oser endurer la lime et parfaicte polissure, n'aportent que deshonneur à l'ouvrier, et à nostre France une mauvaise réputation." This passage exemplifies also the principal difference between the methods of the first and the subsequent editions. In the first, Binet usually takes from his model only the facts or ideas, turning them into his own

1—Published in February, 1573; suppressed in most of the later editions, republished by M. Froger, and again by M. Laumonier, in *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 456 n. 2.

words, so that it is often difficult to prove the plagiarism. In the other two editions, however, he often copies the form as well as the content, so that in some cases, as in the present, these editions serve to explain corresponding passages in the first.

Binet's indications of the unedited works he has in hand are more definite in the second edition than in the first, and he cites portions of several of them; (1) in addition he quotes in full a letter written by Ronsard to Baïf (2). He adds one mistake to those of the first edition: " . . . *la premiere ode qu'il fit fut la complainte de Glauque à Scylle.* . . ." (3)

Altogether, the second edition shows mainly a closer acquaintance with the works of Ronsard, and a greater fearlessness in plagiarising him.

The third edition contains no corrections that are not also in the second; it even partially retracts one correction made in the second edition. (4) But the text shows many changes; a few omissions of unimportant passages, transposition of the order of others, and numerous additions. The following examples will suffice to show the nature of the additions taken from Ronsard: "avec un sien amy qui estoit Baïf (5) "lesquels il se proposa pour patrons" (p. (66) (6); "ce qui fit desirer à nostre Ronsard le regne du grand roy François I" (p. 66); "la compagnie desquels . . . il appella la Pleiade." (7). Half a dozen passages or

1—See page 115.

2—See note to p. 100, l. 18.

3—See note to p. 52, l. 27.

4—The first edition has (p. 44), *le seigneur Paul escossois;* in the second the correction *le seigneur Paul piemontois;* in the third, *le seigneur Paul escossois, Baïf m'a asseuré toutefois qu'il estoit piemontois.* See note to p. 44, l. 14.

5—From commentary of Belleau, Marty-Laveaux I, 407, and 414 n. 287.

6—Bl. III, 9, 41.

7—See note to p. 99, l. 27.

phrases are copied literally, and though some of them are mere rhetoric, they serve to illustrate the increasing tendency of Binet to pillage the text of Ronsard, as well as his increasingly minute knowledge of this text: "bien que la jeunesse soit tousjours esloignée de toute studieuse occupation, pour les plaisirs volontaires qui la maitrisent, si est ce que des son enfance ayant tousjours estimé l'estude des bonnes lettres l'heureuse felicité de la vie, et sans laquelle on doit desesperer de pouvoir jamais attaindre au comble du parfait contentement . . ." (p. 39) (1); "donner effect à l'ardent desir qu'ils avoient de reveiller la poësie françoise avant eux foible et languissante . . ." (p. 54) (2); "qui avoient gaigné quelque credit plus par opinion que par raison, et qui ne faisoient trouver rien de bon aux princes que ce qui leur plaisoit" (p. 65) (3); finally another instance of a "conversation" copied from the book: "Il souloit dire que ces courtisans envieux ressembloient aux mastins qui cherchent à mordre la pierre qu'ils ne peuvent digerer" (p. 62) (4). The passage concerning Cassandre (5) is transformed in a way that shows it to belong to the same category, and incidentally throws some light on the version of the first edition also. In the first text he says of her (p. 55):

"Il se delibera de la chanter . . . amoureux seulement de ce beau nom, comme luy mesmes m'a dit maintefois, ce qu'il semble quasi vouloir donner à cognoistre en un sonet qui commence. "Soit le nom vray ou faux." (6)

1—Bl. II, 9, 10.

2—Bl. II, 9.

3—Bl. II, 13, 14.

4—Bl. II, 12.

5—See M. Laumonier's discussion of Cassandre in Rev. de la Ren., 1902 (Oct.-Dec.), pp. 73-115. M. Laumonier was the first to call attention to the variations of this passage in the three texts of Binet (op. cit., p. 82).

6—There is no sonnet with this beginning in the editions of either Blanchemain or Marty-Laveaux, but the line occurs in *Elégie XX*, near the close. See p. 55.

In the second this passage is only slightly changed:

" . . . ainsi que luy mesmes m'a dit autrefois; ce qu'il semble quasi vouloir donner à cognoistre par cette devise qu'il print alors, ΩΣ ΙΔΟΝ ΩΣ ΕΜΑΝΗΝ: et par un lieu en ses oeuvres, ou il dit, "Soit le nom. . . ."

The third edition, however, has a very different version:

" . . . resolut de la chanter, *tant pour la beauté du sujet que du nom,* dont il fut epris aussi tost qu'il l'eut veüe, . . . ce qu'il semble assez vouloir donner à cognoistre par ceste devise (1) qu'il print alors. . . ."

He does not say this time "ainsi qu'il m'a dit," nor does he quote the line "soit le nom, . . ." but he flatly contradicts the statement which he claimed to have received from Ronsard's own lips. Evidently, in spite of this claim, Binet knows nothing of Cassandre except what he can gather from the text, (2) and his opinion is nothing but an interpretation of the line he quotes. Ten years later, a closer acquaintance with both the text and the commentaries has led him to change his opinion, but here again he only substitutes the sense of the *devise* for that of the line quoted in the first edition, adding no new facts or proofs out of his own knowledge of the case.

Binet speaks in the third edition of the Latin poems of Ronsard, (3) which are not mentioned in the earlier versions. Among the inedita, he cites the fragment of the *Militie,* and the beginning of the *Poëme de la Loy,* of which he had published only the last portion in the second text (4).

1—Wherever Binet may have found the *devise* in the first place, in the third edition it is certain that he follows the commentary of Muret, which contains exactly this interpretation. Marty-Laveaux, *Ronsard* I, 380 n. 8.

2—M. Laumonier is led by a different series of arguments to the conclusion that Binet knew little about Cassandre. *La Cassandre de P. de Ronsart,* Rev. de la Ren., 1902 (Oct.-Dec.), 83.

3—*Au cardinal de Lorraine,* Marty-Laveaux, App. II, 414; *Ad Tulleum,* Bl. VIII, 135.

4—See p. 2, note 3.

A number of the variants consist in new passages added from sources other than Ronsard. Binet tells several anecdotes which are not of vital importance, and which still await verification (1). He discusses much more fully than before Ronsard's controversy with the Protestants (2), mentioning the names of his opponents and the titles of their satires. He complacently parades his erudition in such passages as "l'etymologie de ce nom" (3), and "la noblesse de ceste maison" (4). He expands two simple statements into dramatic little anecdotes, both of them false. In each case the story concerns Ronsard's relations with Du Bellay; one is an unwarranted exaggeration of a misunderstanding between the two friends (5), the other is entirely without foundation (6).

Of Ronsard's relations with Hélène de Surgères nothing at all is said in the first edition; in the second there is a short and carefully worded mention of his platonic affection for the lady, the sonnets he wrote for her in the manner of Petrarch, and the fountain he named in her honor (7); in the third edition Binet speaks more freely, comparing the *Amours d'Hélène* with the poet's earlier love affairs, and attributing the beginning of his relations with Mlle. de Surgères to the express command of the Queen-mother. (8) That Binet claimed to be well-informed in this matter is evident from the commentary of Richelet on the *Amours d'Hélène*, in which he quotes Binet as authority in certain questions of detail (9).

1—"Fort. Reverent. Habe.," p. 75; "La royne d'Angleterre;" "La royne d'Escosse," p. 77.

2—page 69.

3—page 30.

4—page 33.

5—"Ainsi que le bruict couroit . . . ."; see note to p. 56, l. 3.

6—"se rencontra en une mesme hostellerie"; see App. I.

7—page 73.

8—page 73; M. Nolhac, in his *Dernier Amour de P. de Ronsard*, accepts Binet's testimony without comment.

9—Marty-Laveaux. *Ronsard* I, p. 426; "Le sieur Binet, qui a sceu familierement l'intention du Poëte, m'a dit, que la primitiue

At first glance it would seem that in the third edition Binet had treated his subject more fully, more freely, speaking without reserve of certain matters which it was prudent to pass over lightly in the earlier versions; that now for the first time he really makes use of what he knows. However, of these expanded passages, one (dealing with the political situation) does not necessarily imply an intimate knowledge of Ronsard's affairs, being a public matter; another *(Amours d'Hélène),* is told nowhere else. Two of them, the meeting in the *hostellerie,* and the quarrel with Du Bellay, have been proved false. A large proportion of the new material is mere rhetoric, and not even original. The result is that this version, so tempting because of the number of details it contains which are found nowhere else, loses much of its authority, and must be considered even less trustworthy than the version of the first edition, which, though far from infallible, is at least more sparing of falsehoods and interesting but misleading anecdotes.

As for Binet's relations with Ronsard, the texts show principally this: that for the bulk of his information Binet is forced to go to the printed works of his friend; and that the incidents which he gathers from other sources are often false. The only contemporary whose testimony he directly quotes is Baïf. In three cases he claims to report remarks made to him by Ronsard; one of these remarks he contradicts in the third edition, the other two are copied from the printed text. It is perfectly possible, of course, that Ronsard may have repeated in conversation what he had already published, but in that case it is strange that

conception de ce Sonnet a esté dressée pour la Comtesse de Mansfeld, fille aisnée du Marechal de Brissac. Depuis il l'a accommodée à ses amours." (n. 373). "J'ay appris du sieur Binet que ce serment fut iuré sur vne table tapissée de Lauriers, symbole d'eternité, pour remarquer la mutuelle liaison de leur amitié procedante de la Vertu, qui est immortelle." (n. 377); "Ceste Lucrece estoit Mademoiselle de Bacqueuille . . . comme j'ay sceu du sieur Binet." (n. 382).

Binet should feel called upon to cite literally from the book.

This conclusion reached by the examination of the three texts is a little surprising, for, living in the midst of the "republic of letters" of his time, though only a modest hanger-on, having for his teacher and friend the man best acquainted with Ronsard's earliest work, associated, though perhaps only in a business capacity, with the most intimate friend of the poet's declining years, Binet had ample opportunity of becoming acquainted with the details of the life of his adored master, even if he had no close personal relations with Ronsard himself. But Binet claims to have had such relations: "J'estimeray tousjours ce jour bien heureux," he says in the *Discours,* "quand jeune d'ans et d'expérience, n'ayant encor attainct l'age de quinze ou seize ans, apres avoir savouré tant soit peu du miel de ses escrits, l'ayant esté voir, il ne receut pas seulement les premices de ma Muse, mais m'incita merveilleusement à continuer et l'aller voir souvent, non chiche de me déceler beaucoup de particularitez. . . ." Binet, then, had at least one personal interview with Ronsard, in which the latter encouraged the young poet to persevere in his efforts; we have also the testimony of Dorat concerning the trust placed in Binet by Ronsard in his last days. What lies between is much less clear. Binet intimates that his friendship with the great man was close: " . . . et m'ayant aimé et premier versé l'inclination en la poësie (1), si peu que j'en puis recongnoistre en moy, et depuis honoré mes escrits de la gloire qui regorgeoit en luy. En recompense de quoy ayant receu de luy office de père, comme un fils non ingrat. . . ." If this is true, it is strange that Binet's

1—Comp. also *Eclogue sur le trespas de P. de Ronsard:* "Car c'est luy qui premier m'apprit à fredonner | De la conque aux replis. . . ." (Bl. VIII, 230).

name does not once occur in the writings of Ronsard (1), who was fond of immortalising his friends in his verse, and still more strange that, in writing his *Discours,* Binet should have drawn his information mainly from Ronsard's printed works, and should have admitted a number of false statements. The most disconcerting circumstance, however, is his tone of very evident satisfaction with the glory reflected on himself by his relations with Ronsard, and his delight in saying "comme il m'a dit maintesfois" even when he has to quote the supposed conversation from the printed page. In this connection, the fact already mentioned, that the name of Binet occurs in Ronsard's works only in the posthumous editions, becomes significant; as M. Laumonier has remarked (2), it suggests the possibility that Binet, and not Ronsard, may have changed the dedication of these poems. The poems addressed to Galland are also, with one exception (3), found only in the posthumous editions, but the real intimacy of his friendship with Ronsard is attested by other evidence. Besides his own testimony (4) and that of Binet (5), Du Perron says of him, " . . . le sieur Gallandius, qui a tousjours esté son intime et particulier amy." (Bl. VIII, 207). Colletet claims to have possessed certain letters written by Ronsard to Galland, which indicate a close friendship (6). In one of the poems of the *Tombeau de Ronsard* Bertaud calls

1—In the posthumous editions, four poems are addressed to Binet; of these, two appeared for the first time in the edition of 1587, namely, *l'Hymne de Mercure* (Bl. V, 249) and *Bien souvent mon Binet* (Marty-Laveaux VI, 294); two others, *Veux tu sçavoir,* and *Au Rossignol,* were, according to M. Laumonier, originally addressed to other persons (Rev. de la Ren., 1902 (Oct.-Dec.), 82 n. 3). Marty-Laveaux says that in the edition of 1573 the poem *Au Rossignol* is addressed to Binet. (V, 455).

2—See preceding note.

3—"Nous ne sommes espris," Marty-Laveaux II, 33, 465; Blanchemain places it among the *Oeuvres Posthumes.*

4—*Dédicace* of the edition of 1587, Bl. I, xv, xvi.

5—See text, p. 77.

6—Marty-Laveaux VI, 487, 488.

him *La moitié de son cœur, son cher amy Galland* (1) Binet is spoken of in these poems, but usually merely in connection with the publication of the *Tombeau;* only once he is called "ton cher Binet," by Bertaud (2).

The testimony of Richelet, that Binet "a sceu familierement l'intention du Poëte," (3) may or may not be important. It shows at any rate what were the claims of Binet in this regard. These claims must have had a foundation of some sort, otherwise he would hardly have ventured to publish them in the *Discours,* which was written for the eyes of those who could easily have convicted him of falsehood. M. Laumonier is inclined to apply to Binet the scornful remark of Pasquier, that Ronsard's works, after his death ,had been "regrattés par celui qui etait bien heureux de se frotter à sa robe quand il vivoit." (4) The passage in which this phrase occurs is as follows:

". . . il (Ronsard) fit réimprimer toutes ses poësies en un grand et gros volume, dont il reforma l'oeconomie generale. . . . Un autre peut estre reviendra aprés luy qui censurera sa censure, et redonnera la vie à tout ce qu'il a voulu supprimer. J'entend qu'il y a quelqu'un (que je ne veux nommer) qui veut regratter sur ses oeuvres quand on les réimprimera. S'il est ainsi, ô miserable condition de nostre Poëte, d'estre maintenant exposé sous la jurisdiction de celuy qui s'estimoit bien honoré de se frotter à sa robbe quand il vivoit." (5)

The "grand et gros volume" is, of course, the edition of 1584, the last which appeared during the lifetime of the author; the sentence "un autre peut estre reviendra, . . . qui redonnera la vie, ..." shows that no one had yet republished the poems that Ronsard had suppressed; but the following portion, "j'entend qu'il y a quelqu'un qui veut

1—Bl. VIII, 261.
2—Bl. VIII, 264.
3—Marty-Laveaux I, 426, n. 373.
4—*Chron. et Var.,* Rev. d'Hist. Lit., 1903, 75 n. 3.
5—*Recherches,* ed. 1665, Book VII, p. 616.

regratter . . . quand on les réimprimera," refers to an edition, announced, but not yet published, in which some changes are to be made. Between the edition of 1584 and the publication of the seventh book of the *Recherches* in 1611 (1), there appeared six editions of Ronsard's works (2). The first of these, the edition of Galland and Binet (3), claims to be based upon Ronsard's own revision of his works, as is expressly stated in the *privilège* (4):

"Il est permis à M. Jean Galandius, principal du Collège de Boncourt, de choisir tel libraire que bon luy semblera pour faire imprimer les oeuvres de P. de R. G. V., reveues et corrigées par l'autheur peu avant son trépas, et mises en leur ordre suyvant ses mémoires ou copies."

The edition of 1592 is thus described by Blanchemain: (5) "Celle-ci est, je crois, la plus complète de celles imprimées au XVI siècle. L'éditeur announce dans le premier volume *cinquante sonnets et plusieurs élégies amoureuses . . . . plus qu'en la dernière édition.* Le volume des Odes en contient soixante-huit de plus que celui de Paris. Tandis que J. Galland se contentait de faire imprimer les Oeuvres de Ronsard, à peu près telles que celui-ci les avait préparées avant de mourir, l'éditeur lyonnais recherchait dans les éditions originales et insérait dans chaque volume les vers qui formèrent plus tard le recueil des pièces retranchées."

The edition of 1604 contains commentaries on the *Odes* and part of the *Hymnes* (6). The edition of 1609 bears the title (7), "Les Oeuvres de P. de Ronsard . . . revues et augmentées. . . . Et le Recueil des Sonnets, Odes, Hymnes,

1—Lanson, *Lit. Française,* p. 296.

2—Published resp. in 1587, 1592, 1597, 1604, 1609 (two editions). Bl. VIII, *Bibliographie.*

3—1587.

4—Laumonier, *Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren., 1902, t. II, p. 49 n. 1.

5—Bl. VIII, *Bibliographie,* p. 71.

6—ibid, p. 72.

7—ibid, p. 72.

Élégies, fragments et autres pièces retranchées aux éditions précédentes avec quelques autres non imprimées ci-devant." The passage of the *Recherches,* therefore, which implies that no attempt had yet been made to restore the poems which Ronsard had suppressed does not apply to the state of affairs that existed in 1611.

The edition of 1609 contains the most changes, and is nearest in date to the time of the publication of the *Recherches;* but it is by no means the first in which an attempt has been made to do what Pasquier had wished, "redonnera la vie . . ." The passage of the *Recherches* in question was evidently written a long time before it was published, and was then printed without correction. It gives the impression that no posthumous edition of Ronsard had yet appeared, in which case it must have been written very shortly after the death of Ronsard, and the sentence, "J'entend qu'il y a quelqu'un . . ." must refer to the edition of 1587. This edition, to which the remarks of Pasquier would seem most naturally to apply, is apparently excluded by its claim to reproduce faithfully the final form given by Ronsard to his works. There is a curious passage, however, in the second edition of the *Discours,* which shows that the *Oeuvres* of 1587 "revues et corrigées par l'autheur," may not be as strictly in accordance with the wishes of the author as the editors claim them to be:

"Il nous a laissé un discours en prose sur le poëme heroïque, assez mal en ordre . . . et que j'ay remis à peu pres selon son intention." *(1)* In the first edition this passage reads: "—quelques discours sur la poësie faicts en prose, qu'il me donna, et lesquels depuis il retira pour recorriger." It thus appears that in January, 1586, the papers in question were not in Binet's possession, but that he received them later and helped to prepare them for the printer. Just what was the nature and extent of Binet's revision

1—page 110.

is by no means clear, especially as the discours to which he refers (1) is written in the clear prose of Ronsard, and shows practically no trace of the confused and inartistic style of Binet. The biographer may be exaggerating his share in the preparation of the edition, but the plain statement that he did revise the "discours sur le poëme heroïque" is sufficient to show that the editors of the edition of 1587 did not merely reproduce Ronsard's notes, but used their own judgment in arranging them; and therefore it is possible that, in spite of the discrepancy of the dates, the above-mentioned passage of the *Recherches* may apply to this edition after all. The sentence, "celuy qui s'estimoit bien heureux . . ." cannot refer to Galland, for there is sufficient evidence of a genuine friendship between him and Ronsard. It is perhaps unjust to apply it to Binet without further proof, but the characterisation coincides perfectly with the general tone of the *Discours,* and the impression one receives of the man through his style. Overloaded, pompous and pretentious, it suggests a person of immense vanity and little tact, who would be quite capable of intruding himself upon the presence of great men, and then boasting of their friendship. It is not impossible that this was the relation of Binet to Ronsard. Moved by genuine admiration for the "Prince of Poets," Binet would naturally take advantage of his friendship with Dorat to procure an introduction to Ronsard. This being obtained, Binet could be depended upon to make the most of so great an opportunity, and never to allow himself to be forgotten. Ronsard, on his part, though he was not so fond of Binet as to immortalise his name in his writings, was probably quite content to receive the adulation of so ardent an admirer, and to flatter him in turn by small confidences concerning current literary events, and words of advice to guide the young poet in the technique of his work. Binet's vanity might easily lead him to interpret as "office de

1—Preface of the *Françiade,* Bl. III.

pere" what was only the condescension of a great man toward a devoted follower, and to imagine their relations to be more intimate than they really were. This conviction gives an air of honesty to all Binet's statements, even when the facts he relates are manifestly false. His acceptance of these false stories is due not to deliberate misrepresentation, but to the unscientific spirit of the time, which did not trouble to demand proof of every little detail. Historical accuracy was a thing unknown, and even the most intelligent did not dream of demanding it. Binet, not having known Ronsard well enough to distinguish mere gossip from fact, accepts all the legends and floating anecdotes concerning him, without a thought of verifying them. This explains the fact that the false statements are less numerous in the first edition than in the last, and are confined in general to those for which Ronsard himself is responsible (1); while ten years later, when Binet's memory of the poet, which was his principal criterion, is less distinct, he accepts uncritically various stories (2) that have come to his knowledge in the meantime.

The *Discours de la Vie de Ronsard* is thus stripped of almost all its authority in so far as the facts of Ronsard's life are concerned, and the evidence it affords can be accepted only with the greatest caution. Of the different versions, the text of the first edition is less untrustworthy than that of the third, which has generally been preferred, probably for no better reason than that it is more accessible.

The *Discours* still has a certain value, inasmuch as it presents the great poet as he appeared to his own friends, and reflects the attitude toward him of that "seconde volée," which stands between Ronsard's glory and the

1—*e. g.*, the inaccuracy of dates; Ronsard's supposed influence on the style of Du Bellay; the tendency to cover up everything in the quarrel with Saint-Gelais that was not to Ronsard's credit.

2—*e. g.*, the meeting in the "hostellerie," and the quarrel with Du Bellay.

decay of his fame. To Du Bellay, Baïf, Jodelle, Ronsard stood in the relation of friend and co-worker; to the younger generation, and especially to the lesser talents of whom Binet is a representative, he was the master whose word was law, and whose teachings were to be accepted without question. This is the light in which the *Discours* presents him, in his quality of "prince des poëtes françois" for whom no eulogy is too extravagant; and from this point of view even the errors and false statements of the biography are interesting, showing as they do how early Ronsard's fame surrounded his name with legend, and so completely overshadowed the renown of the greatest of his contemporaries, that Du Bellay is only now beginning to receive his just dues.

The third edition, exaggerating the fame of Ronsard even more than the first two, belongs chronologically to the transition period which was preparing the way for new literary ideals. The followers of the *Pléiade,* even of the "seconde volée" were rapidly disappearing, and Malherbe had already begun to write (1). Ronsard was still honored as a great master, but of a by-gone day, and his theories no longer directed the course of literary progress. Within the next decade the new era began; Regnier, while claiming to be his disciple, and imitating his forms, initiated a new phase of literary activity (1), and Malherbe began his reign, opposing the theories of Ronsard even while he built on the foundations that the chief of the *Pléiade* had laid. Binet apparently felt something of this change of attitude, for the long preamble that begins the third edition is almost an apology for calling the attention of the public once more to a story which has almost ceased to have a meaning.

The Ronsard revival of the nineteenth century naturally

1—He wrote his first poems in 1575; the *Consolation à Du Périer* appeared in 1599 (Lanson, 353, 354).

2—*Cf.* Vianey, *Mathurin Regnier,* Chap. II., pt. II.

brought with it a keen interest in Binet's biography. The fact that it is the work of a contemporary and friend of the poet makes its testimony appear very precious, and every manual of literature, every biography and critical study of Ronsard has drawn upon it for information. Hence the need of a closer study of the biography itself, especially in its original form; and for this reason it has been judged advisable to republish the texts, and make them accessible to all who are interested in the study of Ronsard.

Discours de la vie de Pierre de Ronsard gentil-homme vandomois par Claude Binet

[The arrangement of the three versions of the *Discours* has been made with the aim of presenting the texts in such a way as to show not only the inter-relation of the three editions, but also their relation to the works of Ronsard. For this purpose the corresponding passages of the poems and commentaries have been added at the bottom of each page of the text. The version which has been selected as most important (for reasons set forth in the introduction) is that of 1586. The variants of the edition of 1597, which is next in importance, are printed in italics immediately after the main text. From page 98 to the end of the biography the transposition of the order of certain passages has made it necessary to reproduce these portions of both texts in full, even when they are exactly alike. The variants of the edition of 1587 are in small print, and form the third section of the page. Reference to the variants of the edition of 1597 is made by small Arabic numerals, and to those of the edition of 1587 by letters.

The punctuation of all three versions of the *Discours* is extremely faulty, in some cases so much so that it obscures the meaning; it has therefore been corrected so as to render the sense of the text as clear as possible. The indiscriminate use of capital letters, characteristic of the sixteenth century texts, has not been followed, since it has no special significance, and the modern usage has been adopted instead.

The use of accents, also, is very irregular in the texts, but as these variations are very often simply misprints, they have not been preserved, and the system of accentuation has been made uniform throughout.

Two passages of the *Discours,* requiring a discussion too extended to be conveniently included in the notes, are treated of in the appendices.]

Discours de la vie de Pierre de Ronsard, gentil-homme vandomois,

PAR CLAUDE BINET.

Pierre de Ronsard est issu d'une des plus nobles

La Vie de Pierre de Ronsard gentil-homme vandomois, par Claude Binet. A François son fils.

C'estoit une coustume observée par les anciens de repre-
senter les beaux faits et vertueuses actions des hommes
illustres de leur temps, à fin que l'exemple vivant qui avoit
instruit les bonnes moeurs, ou enrichy les sciences, ne
pouvant tousjours durer, ny possible se renouveller venant
à faillir, peut aucunement revivre et servir de miroir à la
posterité dans la polissure de leurs immortels escrits. Mais
comme ces grandes vertus estoient les fruits des premiers
siecles, ainsi le monde s'envieillissant, comme une terre
brehaigne et lasse de porter, les semences aussi degenerant
en marse et perverse nature, il ne faut point s'estonner,
puisque par l'effort de la barbarie les plus belles et rares
vertus ont defailly, si on a delaissé ce tant utile labeur:
advenant ordinairement qu'au mesme temps qu'elles parois-
sent, elles trouvent qui les prise et honore, comme toutes
choses naissent avec leur aliment naturel, et finissent aussi
de mesme. Depuis, comme une terre reposée de longue-
main, nostre France ayant repris ceste premiere vigueur, et
produit de nostre temps tant d'excellents et rares esprits en
toutes sortes d'arts et sciences, j'ay bien voulu renouveller
ceste mode, et choisir un Ronsard prince et pere de nos
poëtes, et celui qui a le premier donné l'air de la perfection
à l'eloquence francoise, pour suject, et descrire sa vie, à fin
que toy et tes semblables soyez aiguillonnez à bien faire en
la profession où serez appellez sous l'esperance d'une gloire

l. 10. Comp.—*A. Chr. de Choiseul*, Bl. VI, 202.

Mais ainsi que la terre a la semence enclose | Des bleds un an entier, et l'autre an se repose | Oisive sans produire, ou bien s'elle produit, | Ce ne sont que chardons et que ronces sans fruit, | Attendant que l'autre an pour concevoir revienne, | A fin d'estre plus grasse et plus cererienne; | Ainsi la France mere a produit pour un temps, | Comme une terre grasse, une moisson d'enfans | Gentils, doctes, bien-naiz, puis ell' s'est reposée, | Lasse . . . . | Maintenant à son tour fertile elle commence | A s'enfler le sein d'une belle semence, . . .

familles (a) (1) de France, de la maison des Ronsards, au païs (b) de Vandomois, (2) l'antiquité de laquelle est assez avouée (c) et remarquée des plus curieux, pour avoir tiré son origine des confins de la Hongrie et de la Bulgarie, où le Danube voisine de plus pres le païs (d) Thrace, qui devoit aussi bien qu'à la Grece donner à la France le surjon (3) d'un second Orphée, auquel lieu se trouve une seigneurie appelée (e) le Marquisat de Ronsard, (4)

solide, genereuse amorce des nobles esprits: car il est certain que quand on fait coustume de louër les belles actions on est plus incité à les pratiquer et ensuivre, et au contraire lors qu'on ne fait cas de rendre loüanges à ceux qui les meritent, on fait bien peu de conte de faire choses loüables. Voila pourquoy ce discours ou meritera quelque loüange pour l'honneur de son suject, ou pour le moins quelque excuse, pour le desir que j'auray eu de restablir une bonne coustume, presque abolie et perdüe. Pierre de . . .

1—des nobles familles
2—Vandosmois
3—l'origine
4—appellée le Marquisat de Ronsard. Et l'etymologie de ce nom en monstre quelque chose, Rossard signifiant en la langue du païs comme qui diroit cœur chevaleureux; aussi les armes de ceste maison semblent l'exprimer, ayant pour tymbre un cheval, et dans l'escusson trois poissons, qu'on dit en la mesme langue se nommer Ross, c'est-à-dire chevaux, et se trouver dans le Danube. De là pourroit avoir esté nommée la seigneurie de la Poissonniere, maison

La Vie de Pierre de Ronsard, Gentil-homme Vandomois,
Par Claude Binet.

a—des nobles familles
b—pays
c—avoüée
d—pays
e—appellée

l. 4. This whole account is taken from *Élégie à P. Paschal;* see n. I, p. 117.

Or quant à mon ancestre, il a tiré sa race | D'où le glacé *Danube est voisin de la Thrace.* | Plus bas que la Hongrie, en une froide part, | Est un Seigneur nommé le Marquis de Ronsart, | Riche d'or et de gens, de villes et de terre. |

d'où sortit un puisné de cette maison, nommé Bauldoin, (a) qui se voulant faire voye à l'honneur par les armes, (1) assembla une compagnie (2) de gentils-hommes puisnez, ausquels il fit traverser toute la Hongrie et l'Alemaigne, (3) gaignant la Bourgongne pour venir en France, qui estoit lors le champ de vertu, et s'offrit au roy Philippes de Valois, lors (4) empesché en une grande (5) guerre contre les Anglois, lequel l'employa en charges si honorables, et ausquelles il fit si bon service à la couronne, qu'il eut occasion par les bienfaits (6) (b) du roy d'oublier son païs, et bastir une nouvelle fortune en France, où il se maria (7) au païs de Vandomois, païs (8)

paternelle de Ronsard. De ce Marquisat sortit un puisné nommé Baudoüin.

1—par la pointe des armes
2—compaignie
3—traverser la Hongrie et l'Alemagne
4—adonc
5—forte
6—bien-faits du roy, qui se souvint de ses merites, d'oublier—
7—où il trouva sortable party pour s'establir au
8—region

a—Bauldouin
b—bienfaicts du roy qui se souvint de ses merites, d'oublier

Un de ses fils puisnez, ardant de voir la guerre, | *Un camp d'autres puisnez assembla* hazardeux, | Et quittant son pays, fait Capitaine d'eux, | *Traversa la Hongrie et la basse Allemaigne,* | *Traversa la Bourgongne* et toute la Champaigne, | Et soudard *vint servir Philippes de Valois* |

Qui pour lors avoit guerre encontre les Anglois. | Il s'employa si bien au service de France. | Que le Roy luy donna des biens à suffisance | Sur les rives du Loir; puis du tout oubliant | Freres, pere et pays, François se mariant, | En-

fertile et agreable, tant pour la temperature (1) que pour la bonté du terroir. De là fit souche cette famille des Ronsards françois, (2) et continua en nobles et grandes alliances jusques à Loys de Ronsard, pere de Pierre, qui s'allia de la maison de Chaudriers, (3) conjointe de proche alliance à celle du Bouchage, de la Trimoüille, et de Roüaux, (4) (a) desquelles sont sortis plusieurs grands capitaines et illustres seigneurs dont noz histoires françoises (5) (b) à bon droit se glorifient, comme aussi de celle de Chaudriers (6) qui fut fort recommandée en son temps, pour le grand service (7) qu'elle fit à la France, ayant repris sur les Anglois la ville de la Rochelle; en remarque de quoy y a une ruë qui se nomme encor aujourd'huy du nom de l'un de cette (8) famille, qui

1—temperature du ciel
2—ceste maison des Ronsards françois, d'où sortirent plusieurs grands personnages, et entre autres un Julian qui fut (à ce que l'on dit), evesque du Mans: et continua
3—Chaudrier
4—Rouaux
5—nos histoires françoises et la France encor à bon
6—Quant à celle de Chaudrier, elle fut
7—grand et signalé service
8—encor' . . . ceste

a—Rouaux
b—nos histoires françoises et la France encor, à bon

gendra les ayeux dont est sorty le pere | Par qui premier je vy ceste belle lumiere . . . | Du costé maternel j'ay tiré mon lignage | *De ceux de la Trimouille et de ceux du Bouchage,* | *Et de ceux de Rouaux, et de ceux de Chaudriers* | Qui furent en leurs temps si vertueux guerriers, | Que leur noble prouesse, au fait des armes belle |

Reprint sur les Anglois les murs de la Rochelle, | Où l'un fut si vaillant qu' *encores aujourd'huy* | *Une rue à son los porte le nom de luy . . . (Élégie).*

en ce grand et remarquable exploict (1) se montra (a) le premier des plus vaillans; ce que je n'ay peu oublier, luy mesme le tesmoignant en l'Elegie (b) (2) xvi qu'il escrit à Remy Belleau. Loys de Ronsard fut chevalier de l'ordre, et maistre d'hostel du roy (3), et pour la sagesse et fidelité qui estoit en luy, fut choisi pour accompagner Messieurs les enfans, (4) François Dauphin de Viennois, et Henry duc d'Orléans, en Espagne, pendant qu'ils y furent en hostage pour le roy leur pere, d'où il les ramena, au grand contentement de la France. Ce Loys avoit quelque cognoissance des lettres, et principalement de la poësie, (5) telle que le temps pouvoit porter, et faisoit aucunefois des vers

1—exploit s'estoit rendu chef de l'entreprise. Ce que

2—l'elegie à Remy Belleau. Et la noblesse de ceste maison est telle, que le sieur du Faur angevin nous a laissé en ses memoires par longue deduction des genealogies, qu'elle attouchoit de pres par le moyen de la Trimoüille à ceste tres noble maison de Craon, plus ancienne baronnie d'Anjou, alliée des comtes d'Anjou, et de laquelle sont descendus par l'alliance de l'emperiere Malthilde les roys d'Angleterre: de maniere qu'il mettoit en evidence que Ronsard estoit allié au seize ou dix-septiesme degré d'Elizabeth royne d'Angleterre. Quoy qu'il en soit, toutes ces grandes maisons ne l'ignorent point et s'en glorifient. Loys de Ronsard son pere fut chevalier

3—roy François premier, qui pour

4—accompagner François Dauphin de Viennois, et Henry duc d'Orléans ses enfans en Espagne

5—poësie, mesme faisoit quelquefois des vers tels toutefois que le temps pouvoit porter et me

a—monstra
b—en une elegie à Remy Belleau

l. 5. *Mon pere fust tousjours en son vivant icy | Maistre d'Ostel du Roy, et le suivit aussy | Tant qu'il fut prisonnier pour son père en Espagne:* | Faut-il pas qu'un serviteur son Seigneur accompagne | *Fidele à sa fortune,* et qu'en adversité | Luy soit autant loyal qu'en la felicité? *(Élégie).*

assez heureusement, et me souvient en avoir ouy reciter quelques uns à nostre Ronsard, son fils, qui monstroient que la poësie (1) vient principalement d'un instinct naturel, lequel, avec un plus grand heur toutefois, comme un heritage, (a) le fils a monstré avoir continué en luy, y ayant conjoint l'estude des lettres grecques et latines. De ce mariage (b) de Loys et de Jeanne de Chaudrier, nasquit Pierre de Ronsard, au chasteau de la Possonniere (2) (c) en Vandomois, maison paternelle, l'an mil cinq cens XXIIII, que le roy François fut pris devant Pavie, un samedy (d) sixiesme de septembre, et est à douter si en mesme temps la France receut par cette prinse malheureuse (3) un plus grand dommage, ou un plus grand bien par cette naissance heureuse, (4) à laquelle estoit advenu

1—Ronsard, qui monstroient que la poësie ne s'acquiert pas tant comme elle s'insinüe en nous d'un instinct naturel en naissant, lequel avec un plus grand heur toutesfois, ainsi qu'un heritage paternel le fils a monstré avoir continué en luy par droit successif, y ayant le premier conjoinct l'estude des lettres grecques et latines, deux instrumens necessaires à la perfection de l'eloquence. Du mariage de Loys

2—la Poissonniere au village de Cousture en la varenne du bas Vandosmois, situé sur le pied d'un coustau qui regarde la region septentrionale, un samedy XI *de septembre l'an 1524. Auquel jour le roy François premier fut prins devant Pavie. Et pourroit on douter si*

3—ceste prinse malencontreuse

4—ceste heureuse naissance

a—comme un heritage, et droit sucessif, le fils

b—Du mariage

c—Poissonniere (This spelling always in the editions of 1587 and 1597).

d—maison paternelle un samedy unzieme de septembre l'an mil cinq cens XXIV, auquel le roy François fut pris devant Pavie. Et est

l. 9. *L'an que le Roy François fut pris devant Pavie,* | *Le jour d'un* *Samedy,* Dieu me presta la vie | *L'onziesme de Septembre,* et pres-

comme à d'autres de quelques grans (1) (a) esprits, d'estre remarquée d'une si memorable rencontre. (2) Mais peu s'en falut que le jour de sa naissance ne fut aussi le jour de son enterrement, car comme on le portoit baptizer du chasteau de la Possonniere en l'eglise du village (3) de Cousture, (b) celle qui le portoit, traversant un pré, le laissa tomber par mesgarde sur l'herbe (4) et fleurs, qui le receurent plus doucement; et eut encor cet (5) accident une autre rencontre, qu'une damoiselle qui portoit un vaisseau plein d'eau de roses (6), pensant ayder à recueillir l'enfant, luy renversa sur le chef une partie de l'eauë (7) de senteur, qui fut un presage des bonnes odeurs dont il devoit remplir toute la France (8), des fleurs de ses escris (9) (c). Il ne fut l'aisné de sa maison, ains eut cinq freres naiz au paravant (10) (d) luy, dont les deux

1—de grands personnages

2—rencontre ainsi que la naissance du grand Alexandre fut signalée et comme esclairée par l'embrasement du temple de Diane en la ville d'Ephese. Mais

3—l'eglise du lieu, celle

4—par mesgarde à terre, mais ce fut sur l'herbe et sur les fleurs

5—cest

6—d'eau rose et d'amas de diverses herbes et fleurs selon la coustume, pensant aider

7—l'eau de senteurs

8—remplir la France

9—de ses doctes escrits

10—auparavant

a—grands
b—Coustures
c—escrits
d—auparavant

que je me vy | Tout aussi tost que né de la Parque ravy. | Je ne fus le premier des enfans de mon pere, | Cinq avant moy longtemps en enfanta ma mere; | *Deux sont morts au berceau*, aux trois vivans en rien | Semblable je ne suis ny de moeurs ny de bien. | *(Élégie)*.

moururent au berceau, trois autres avec nostre Ronsard resterent, dont laisné (1) fut Claude de Ronsard, qui suivit les armes. Loys, qui estoit l'un des trois, fut abbé de Tyron et de Beaulieu (2). Quant à Pierre, son pere le fit instruire en sa maison de la Possonniere aux premiers traits des lettres, par un homme (3) (a) qu'il y tint expres, jusques à l'age de neuf ans, qu'il le fit amener (4) à Paris, au college de Navarre, (5) où estoit lors Charles cardinal de Lorraine, qui le cogneut (b) et l'aima (6) pour ses vertus, pensant son pere qu'il deust continuer l'esperance qu'il avoit conceüe de luy lors qu'avec une si grande vivacité d'esprit il surpassoit tous ses freres à comprendre les premiers commencemens des lettres. Il n'avoit pas esté demy-an souz un regent nommé de Vailly, (7) quand rebuté par la rudesse de ses maistres, (8) (c) comme ordinairement un beau naturel ne veut estre forcé, (9) il commença à se degouster de l'estude des lettres. Dequoy son pere

1—l'aisné
2—Beau-lieu
3—precepteur
4—conduire
5—college royal de Navarre
6—cognut et l'aima des lors pour ses premieres vertus
7—demy an sous la charge d'un de Vailly
8—precepteurs
9—forcé par une rigueur pedantesque, il commença à se degouster de l'estude. De quoy

a—precepteur
b—cognut
c—precepteurs

l. 8, 9. *Cf. Bl.* III, 350.
. . . . que dès la sienne enfance | . . . eut de vous cognoissance, | Et en mesme college et sous mesme regent.

And Bl. VI, 282.
Certes il me souvient que vous, bien jeune d'age, | Au college portiez un severe visage.

l. 7. Si tost que j'eu neuf ans, au college on me meine. | Je mis tant seulement un demy-an de peine | D'apprendre les leçons du regent de Vailly, | Puis sans rien profiter du college sailly, | Je vins en Avignon,

adverty, le fit venir en Avignon, où pour lors estoit le roy, sur les preparatifs d'une grande et puissante armée contre l'empereur Charles cinquiesme, et le donna pour page (1) (a) à Charles duc d'Orléans, le dediant aux armes, où il continua quelque temps fort agreable à son maistre, tant pour une beauté grande qui reluisoit en luy, que pour la bonne façon (2) qui en un age si tendre sembloit promettre quelque chose de plus grand (3) (b) à l'advenir. Et de fait sur cette (4) esperance, à fin de luy faire voir du païs, le duc d'Orléans le donna (5) à Jacques dè Stuart, roy d'Escosse qui estoit venu pour espouser Madame Marie de Lorraine (6) (c), qui l'emmena en son païs. En Escosse il demeura trente mois, et en Angleterre six, où ayant appris la langue en peu de temps, il acquit si grande faveur, (7) (d) que peu s'en falut que la France ne perdist celuy qu'elle avoit

1—et le donna pour page à François fils aisné du roy, le dediant aux armes; avec lequel il ne fut que trois jours qu'il mourut à Tournon. De là il fut donné à Charles duc d'Orléans second fils du roy, où il continua

2—bonne et auguste façon

3—quelque chose de bien grand

4—ceste

5—donna page à

6—qui estoit venu espouser Madame Madeleine fille du roy Francois, qui l'emmena en son royaume, où il demeura deux ans, et en Angleterre six mois, ayant appris

7—faveur pres de ce prince qui l'aimoit fort, que

a—This passage, from:—*et le donna pour page*—to:—*à l'advenir,* coincides with the text of 1597, except *second fils du roy,* which is omitted.

b—de bien grand

c—Madame Madeleine fille du roy François

d—faveur pres de ce prince, que

où la puissante armée | Du Roy François estoit fierement animée | Contre Charles d'Austriche, et là je fus donné | Page au Duc d'Orleans; *(Élégie).*

. . . apres je fus mené, | Suivant le Roy d'Escosse, en l'Escossoise terre, | Où *trente mois* je fus, *et six en Angleterre (Élégie).*

nourry (1) pour estre un jour la trompette de sa renommée. Le bon instinct toute fois (2) de vray François le chatouilloit (3) à toutes heures de revenir en France, ce qu'il fit, et se retira vers le duc d'Orléans son premier maistre (4) (a), qui le retint en son escurie, où il avoit pour compagnon et familier amy le seigneur de Carnavalet. Mais comme le duc d'Orléans eut pris garde que Ronsard en tous exercices estoit le mieux appris (b) de ses pages, fust à danser, luitter, sauter, ou escrimer, fust à monter à cheval et le manier, ou voltiger, ne voulant qu'un si beau naturel s'engourdit (5) (c) en paresse, il le depescha pour quelques affaires secrettes (6) en Flandres et Zelande, avec charge expresse de passer jusques en Escosse; ce qu'il fit, (7) s'estant embarqué evec le sieur de Lassigny, gentil-homme françois; auquel voyage, pensant tirer en Escosse, le vaisseau auquel il estoit fut tellement, durant trois jours, pourmené par la tempeste, qu'il cuida sur la coste d'Angleterre estre brisé contre un rocher, mal-heur (8) qui fut seulement differé, pour sauver principalement

1—nourri
2—toutes-fois
3—chatoüilloit
4—son maistre, qui le retint page en son escurie
5—s'engourdist
6—affaires en Flandres
7—fist
8—malheur

a—son maistre
b—apris
c—engourdist

l. 4. A mon retour, encor Page ce duc me print*; | Et guere à l'Escurie en repos ne me tint | Qu'il ne me renvoyast en Frandres et Zelande, | Et encore en Escosse, où la tempeste grande | Avecques Lassigni cuida faire toucher, | Poussée aux bords Anglois, la* nef contre un rocher. | Plus de trois jours entiers dura ceste tempeste, | *(Élégie)*

*Var. of the first edition; Laumonier, *Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren. 1901, 189.

*Var. of first edition; Op. cit. p. 193.

nostre futur Arion d'un tel naufrage; car le navire qui avoit eschappé tant de dangers, apres avoir laissé sa charge sur la rade d'Escosse sans peril, fit naufrage au port, brisé et enfondré, (1) avec tout le bagage, que le plus grand soin de sauver la vie laissa à la merci (2) (a) des flots. Retourné qu'il fut de ce voyage, ayant attaint (3) l'age de quinze à seize ans, il sortit hors de page, et l'an 1540 par son pere fut mis (b) en la compagnie de Lazare de Baïf, grand personnage, et des plus doctes de ce temps là, lequel ayant ja esté employé en belles et grandes charges, alloit pour lors (4) (c) ambassadeur pour le roy à Spire, ville imperiale d'Alemaigne (5) (d) où

1—enfoncé

2—mercy

3—attaint seulement l'age de quinze à seize ans, ayant esté au duc d'Orleans cinq ans et jusques à son decez, et depuis à Henry qui fut depuis roy, l'an 1540 fut mis en

4—alloit lors

5—ville imperiale d'Alemagne où se devoit tenir une diete. En ce voyage, et sous un si grand personnage, bien que la jeunesse soit tousjours esloignée de toute studieuse occupation, pour les plaisirs volontaires qui la maitrisent,

a—mercy

b—de page, ayant esté audit duc d'Orléans cinq ans, et l'an 1540 fut mis

c—alloit lors

d—Alemagne

A la fin arrivez sans nul danger au port, | La nef en cent morceaux se rompt contre le bord, | Nous laissant sur la rade, et point n'y eut de perte | Sinon elle qui fut des flots salez couverte, | Et le bagage espars que le vent secouoit, | Et qui servoit flottant aux ondes de joüet. | D'Escosse retourné, je fus mis hors de page, | Et à peine seize ans avoient borné mon âge, | Que l'an cinq cent quarante avec Baïf je vins | En la haute Allemaigne, où la langue j'apprins, *(Élégie).*

l. 21. Bien que la jeunesse soit tousjours eslongnée de toute studieuse occupation pour les plaisirs volontaires qui la maistrisent, si

l'on devoit tenir une diete. En ce voyage il commença à pratiquer avec jugement les meurs et façons estrangeres, à observer curieusement les choses plus remarquables, (1) et faire son proffit (a) de toutes. Il apprit en peu de temps la langue alemande, ayant l'esprit capable de toutes disciplines, qu'il façonna beaucoup en la compaignie (2) (b) d'un si sçavant personnage, que les plus doctes d'Alemaigne (3) (c) recherchoient, non tant pour le rang qu'il tenoit, que pour sa doctrine singuliere. Apres ce voyage il en fit un autre en Piemont, avec ce grand capitaine de Langey, pour faire service au roy en la profession où le flot des affaires du temps, et non l'inclination de sa nature le poussoit. S'estant puis apres retiré à la court, il luy avint un mal-heur, (4) s'il faut appeler de ce nom ce qui fut cause d'un si grand (5) bien. C'est que pendant qu'il estoit en Alemaigne (6) il fut contraint de boire des vins

si est-ce que des son enfance ayant tousjours estimé l'estude des bonnes lettres l'heureuse felicité de la vie, et sans laquelle on doit desesperer de pouvoir jamais attaindre au comble du parfait contentement, il commença à pratiquer avec jugement outre l'exercice de la vertu, les moeurs et façons estrangeres, et à

1—remarquables. Il apprit
2—compagnie
3—Allemagne
4—malheur
5—d'un plus grand
6—Allemagne

a—profit
b—compagnie
c—Alemagne

est-ce que dés mon enfance j'ay tousjours estimé l'estude des bonnes lettres l'heureuse felicité de la vie, et sans laquelle on doit desesperer de pouvoir jamais atteindre au comble du parfait contentement. (Odes, Pref., Bl. II, 9, 10.)

tels qu'on les trouve, la plus grand (1) part souffrez et mixtionnez, (a) qui fut cause, avec les tourmentes de mer, les incommoditez des chemins, et autres peines de la guerre qu'il avoit souffertes, que plusieurs humeurs grossieres luy monterent au cerveau, tellement qu'elles lui (2) (b) causerent une defluxion, et (3) puis une fievre tierce dont il devint sourdault, (4) maladie qui luy a continué jusques à la mort. (5) (c) Ainsi en advint à ce divin Homere, qui sur la fin de ses voyages, s'estant embarqué avec le marinier Mentes, pour apprendre les diverses façons des peuples, et la nature des choses, ayant abordé (6) l'Isle d'Itaque eut un catherre (7) (d) sur les yeux qui luy fit perdre la veüe estant arrivé à Colophone. Voila comment (8) deux grans poëtes, par un presque semblable sort se virent privez de (9) sens fort necessaires; Homere, les

1—grand part souffrez et mixtionnez. Occasion, avec

2—luy

3—defluxion, puis

4—sourdaut

5—à la mort, et qui a semblé avoir esté fatale à nos poëtes, comme à du Bellay, à nostre Dorat et autres, ainsi que la perte de la veüe aux excellens poëtes grecs, Thamire, Tyresie, Stesichore; comme pareillement au divin Homere, qui s'estant embarqué

6—apres avoir abordé

7—receut un catharre

8—comme deux grands

9—des

a—mixtionnez. Occasion, avec
b—luy
c—This passage, from *à la mort,* to: *divin Homere,* coincides with the text of 1597, except the spelling: *Tiresie.*
d—receut un catharre

Mais las! à mon retour une aspre maladie, | Par ne sçay quel Destin, me vint boucher l'oüie, | Et dure m'accabla d'assommement si lourd, | Qu'encores aujourd-huy j'en reste demi-sourd . . . *(Élégie.)*

escrits duquel tout le monde devoit voir, et lire si soigneusement, de celuy de la veüe, et Ronsard, dont la douce cadence des vers devoit (1) estre recueillie des plus delicates oreilles du monde, de celuy de l'ouye. J'appeleray (2) (a) toutefois ce malheur bien-heureux, qui fut cause que Ronsard, qui pour s'avancer pres des grans (3) par le chemin des courtisans, eut (4) peut-estre perdu son temps inutilement, changea de dessein et reprit les estudes laissées encor (5) qu'il eust ja assez bonne part aux graces du roy Henri, (6) (b) nouvellement venu à couronne, qui l'estimoit entre tous les gentils-hommes de sa court, (7) pour emporter le prix (8) en tous les honestes (c) exercices, esquels (9) la noblesse de France estoit ordinairement addonnée. (10) Ce que Dorat, son precepteur, et la source de tous noz poëtes, (11) (d) a tesmoigné en l'ode qu'il fit à Ronsard, quand il dit de luy, (12)

. . . . O flos virum et
Decus oliui, aut illius

1—et Ronsard, la douce cadence des vers duquel devoit

2—l'oüie. J'appelleray toutefois ce mal-heur

3—grands

4—eust (peut estre) perdu

5—encore

6—Henry II nouvellement venu à la couronne, duquel il avoit esté quelque temps sous la charge du sieur de Granval. Car ce prince l'estimoit

7—cour

8—pris

9—honnestes exercices ausquels

10—adonée.

11—precepteur et le pere de tous nos

12—dit de luy en la premiere antistrophe, "O flos

a—appelleray
b—Henry
c—honnestes
d—precepteur, et le pere de tous nos

Virilis quo oblinitur
Et artus terit
Amiclæa pubes,
Aut illius quod hilares
Fere Camoenæ obolent.

Et ce suivant, (1) (a)

Nam seu quis artem sinuosaque
Corporis volumina velit,
Quibus corpus apte
Vel in equum, vel de equo
Volans micat in audacibus
Pugnis, stupebit dicatum grauibus umbris
Musarum, agilibus quoque
Saltibus Martis expedisse membra.

Outre que sa grace et sa beauté le rendoit agreable (2) à tout le monde, car il estoit d'une stature fort belle, auguste et martiale, avoit les membres forts et proportionnez, le visage noble, liberal et vrayment (3) françois, la barbe blondoyante, cheveux chastains, nez aquilin, les yeux pleins de douce gravité, et le front fort serein. (4) Mais sur tout (5) sa conversation estoit facile et attrayante. Ayant esté nourri (6) avec la jeunesse du roy, et presque de pareil age, il commençoit à estre fort estimé pres de luy. Et de fait le roy ne faisoit partie où Ronsard ne fust tousjours appelé de son costé. Entre autres, le roy ayant fait partie pour joüer au balon au pré aux clercs, où il prenoit souvent plaisir, pour estre un exercice des plus beaux pour fortifier et degourdir la jeunesse, ne voulut qu'elle fust joüée sans Ronsard. Le roy avec sa troupe estoit habillé de livrée blanche, et monsieur de Laval, chef de l'autre

1—Puis tout ensuivant en l'epode, "Nam si quis
2—rendoit fort agreable
3—vrayement
4—serain
5—surtout
6—Ayant pris sa nourriture avec la jeunesse

a—en suivant

parti, de rouge. Là, Ronsard qui tenoit le parti du roy, fit si bien que sa majesté disoit tout hault qu'il avoit esté cause du gain du prix obtenu en la victoire. (1) (a) Or, quelque faveur qui le peust chatouiller (2) et qui semblast le semondre à une belle fortune, demeurant en la court (3), considerant qu'il estoit malaisé avec le vice d'oreilles de s'y avancer, et y (4) estre agreable, où l'entretien et discours (5) sont plus necessaires que la vertu, et où il faut plustost estre muet que sourd, il pensa de transferer l'office des oreilles aux yeux (6) par la lecture des bons livres, et se (7) mettre à l'estude à bon escient, comme au contraire Homere (8) (b) s'estoit servi (9) des oreilles pour la veüe. Et ce qui lui (10) (c) augmenta ce desir, fut un gentil-homme escossois (d) nommé le seigneur Paul, frere de Madame Philippes, qui fut mere de Madame de Chastellerault, lequel avoit esté (11) page avec Ronsard, et ne

1—et de fait le roy ne faisoit partie, fust à la luitte, fust au balon et autres exercices propres à degourdir et fortifier la jeunesse, où Ronsard ne fust tousjours appellé à son costé. Or quelque faveur

2—chatoüiller

3—demeurant en court

4—d'y estre

5—et le discours

6—oreilles à celuy des yeux

7—et de se mettre

8—comme au contraire, par semblable necessité toutes fois, Homere

9—servy

10—luy

11—un gentil-homme nommé le seigneur Paul, escossois, ainsi que disent aucuns, Baïf m'a asseuré toutefois qu'il estoit piemontois, lequel avoit esté

a—The passage *Et de fait* to *Or quelque faveur* is the same as in the edition of 1597, except *soit à la luite, soit au . . . . .*, and at the end, "*de* son costé" instead of *à*.

b—comme au contraire—; same reading as in the text of 1597.

c—luy

d—un gentil-homme piemontois, nommé

laissoit de hanter l'escurie du roy, qui estoit lors une escole de tous honestes (1) (a) et verteux exercices, comme aussi faisoit Ronsard, or que tous deux fussent sortis de page. Ce gentil-homme (2) avoit fort bien estudié les poëtes latins, et mesmes lors qu'il estoit page avoit aussi souvent un Virgile en la main qu'une baguette, interpretant aucune fois (3) (b) à Ronsard quelques beaux traits de ce grand poëte, et Ronsard au contraire ayant tousjours (4) (c) en main quelque poëte françois, qu'il lisoit avec jugement, et principalement, comme luy mesmes (5) m'a maintes fois raconté, un Jean le Maire de Belges, un Romant de la Rose, et les oeuvres de Coquillart, et de Clement Marot, et lesquels (d) il a depuis appelé, (e) comme on lit que Virgile disoit d'Ennie, "les immondices,

1—honnestes

2—faisoit Ronsard. Ce gentil-homme

3—avoit tousjours un Virgile en main, interpretant aucunefois

4—ce grand poëte, où il prit si grand appetit, que de puis il ne fut jamais sans un Virgile, jusques à l'apprendre entierement par coeur, tant peut servir la nourriture du premier laict, qui laisse tousjours en nous une habitude de sa premiere qualité. Il ne laissoit toutefois d'avoir tousjours en main

5—luy-mesme m'a maintefois

a—honnestes

b—aucunefois

c—ce grand poëte, où il prit si grand appetit, que depuis il ne fut jamais sans un Virgile, jusques à l'aprendre entierement par coeur. Il ne laissoit toutesfois d'avoir tousjours en main

d—Marot, lesquels

e—appellé

l. 6. Taken from *Preface sur la Franciade*, Bl. III, 23.

" . . . j'estime Virgile plus excellent et plus rond . . . soit que depuis je me sois fait une idée de ses conceptions en mon esprit (portant tousjours son livre en la main), ou soit que, l'ayant appris par coeur dés mon enfance, . . ."

dont il tiroit de belles (a) limures (1) d'or." Fust donc par la lecture de ces livres, fust par la hantise de ce docte gentil-homme, qui lui (2) donna entierement le goust de la poësie, et le premier jetta en son esprit la semence de tant de beaux fruits (b) qu'il a enfanté depuis à l'honneur de nostre France, l'an mil cinq cens xliii (3) (c) il fit trouver bon à son pere ce desir (4) de se remettre aux lettres, mais non en intention qu'il s'adonnast à la poësie, luy defendant expressement de tenir aucun livre françois. Mais quoy, un tel esprit ne se pouvoit forcer (d) d'autres loix que des siennes propres, joint (5) que son pere mourut bien tost apres, à sçavoir le sixiesme (6) jour de juin 1544, en la ville de Paris, servant son quartier chez le roy. Ronsard donc voulant recompenser le temps perdu, ayant le plus souvent pour compagnon le sieur de Carnavalet, se desroboit de l'escurie du roy, où il estoit logé (7) aux Tournelles, pour passer l'eau et venir trou-

1—Romant de la Rose, et les oeuvres de Clement Marot, lesquelles il a depuis appellé, comme on lit que Virgile disoit de celles d'Ennie, "les nettaieures dont il tiroit comme par une industrieuse laveure de riches limures

2—luy

3—fruicts qu'il a depuis produit à l'honeur de nostre France, l'an 1543, il fit

4—le desir

5—françois, l'ayant cogneu presque des le berceau enclin au mestier des Muses. Mais quoy, un tel esprit qui des sa naissance avoit receu ceste infusion et fatale impression pour la poësie qu'on ne peut destourner, ne' se pouvoit lier d'autres loix que des siennes, joinct que

6—sixieme

7—de Carnavalet, gentil-homme breton et des mieux nourris, se desroboit de l'escurie du roy, pres de laquelle il estoit

a—riches
b—fruicts
c—l'an mil cinq cens quarante trois
d—Mais quoi, un tel esprit qui des sa naissance avoit receu cette scintille et fatale impression pour la poësie qu'on ne peut destourner, ne se

ver Jean Dorat, (1) excellent personnage, et celuy que l'on peut dire la source de la fontaine qui a abbreuvé (2) (a) tous nos poëtes des eaux Pieriennes, (3) et auquel je doy aussi une partie (4) de mes estudes. Dorat demeuroit lors vers l'Université, (5) chez le seigneur Lazare de Baïf, maistre des requestes ordinaire (6) de l'hostel du roy, et enseignoit les lettres grecques à Jan Antoine (7) de Baïf, son fils, personnage aussi des plus doctes, et des premiers compagnons (b) de Ronsard, et maintenant le dernier survivant (c) à cette docte volée (8) de bons esprits qui se fit paroitre (d) en ce temps-là. (9) Depuis, Ronsard ayant sçeu que Dorat alloit demeurer au college de Cocqueret, dont on l'avoit fait principal, ayant

1—Dorat, honeur du pays limosin, excellent

2—la source qui a abbreuvé

3—eauës Pieriennes, ou comme Ronsard a dit de luy, le premier qui a destoupé la fonteine des Muses par les outils des Grecs et le reveil des sciences mortes, auquel

4—bonne partie

5—lors au quartier de l'Université

6—ordinaires

7—Jean Anthoine

8—un des derniers survivant à ceste premiere et docte volée

9—fit paroistre en ce temps là, auquel est deu l'honeur des premiers vers françois mesurez à la mode des Grecs et Latins. Depuis

a—la source qui a abbreuvé
b—compaignons
c— . . . un des derniers survivant
d—paroistre

1.16. Taken from *Eclogue I*, Bl. IV, 32 var.;
"Et toy, divin Daurat, des Muses artizan, | Qui premier, amoureux de leur belle neufvaine, | Par les outils des Grecs destoupas la fontaine | D'Helicon . . . ."
(The edition of Marty-Laveaux has a different reading.)

souz sa charge (1) le jeune Baïf, il delibera de ne perdre une si belle occasion, et de se loger avec luy; car ayant ja esté comme charmé par Dorat du phyltre des bonnes lettres, il vit (2) bien que pour sçavoir quelque chose, et principalement en la poësie, il ne faloit seulement puiser l'eau es rivieres des Latins, mais recourir aux fonteines des Grecs. Il se fit compagnon de Jan Antoine (3) de Baïf, et commença à bon escient par son emulation à estudier. Vray est qu'il y avoit grande difference, car Baïf estoit beaucoup plus avancé en l'une et l'autre langue, encor (4) que Ronsard surpassast beaucoup Baïf d'age, l'un ayant vint (5) (a) ans passez et l'autre n'en ayant que seize. Neantmoins la diligence du maistre, l'infatigable travail de Ronsard, et la conference amiable de Baïf, qui à toutes heures luy desnoüoit (b) les plus fascheux commencemens de la langue grecque, comme Ronsard en contr'eschange discouroit des moyens (6) qu'il sçavoit pour s'acheminer à la poësie françoyse (7) (c), furent cause qu'en peu de temps il s'apperceut (d) d'un grand avancement. Et n'est à omettre en cet endroit que Dorat (e) par un artifice nouveau luy apprenoit la langue latine par la grecque (8).

1—sceu que Dorat alloit establir une academie au college de Cocqueret, duquel on luy avoit baillé le gouvernement, ayant sous sa charge
2—vid
3—Jean Anthoine
4—encore
5—vingt
6—en contre eschange luy apprenoit les moyens
7—françoise
8—il recompensa le temps perdu. Et n'est à oublier que Dorat par un artifice nouveau luy apprenoit la langue latine, sçavoir est, par la grecque.

a—vingt
b—desnouoit
c—françoise
d—s'apperçeut
e—Et n'est à omettre, que Dorat

Nous ne pouvons aussi oublier de quel desir et envie ces deux futurs ornemens de la France s'adonnoient à l'estude; car Ronsard qui avoit demeuré en court, accoustumé à veiller tard, estudioit jusques à deux heures apres minuit (1), et se couchant resveilloit (2) Baïf, qui se levoit, et prenoit la chandelle, et ne laissoit refroidir la place. En cette contention d'honneur il demeura cinq ans avec Dorat, (a) continuant tousjours l'estude des lettres grecques et des autres bonnes sciences, pour lesquelles il fut aussi auditeur d'Adrian Turnebe, grand personnage certes, et tel que Ronsard a estimé avoir esté par le sonet qu'il fit en sa mort. Il s'adonna deslors souvent à faire quelques sonets (b) et tels petits ouvrages (3), premiers essais d'un si brave ouvrier. Quand Dorat eut veu que son instinct se deceloit à ces petits echantillons (4) (c),

1—Ronsard qui avoit esté nourry jeune à la cour, accoustumé à veiller tard, continuoit à l'estude jusques à deux et trois heures apres minuict, et se

2—reveilloit

3—ceste contention d'honeur, il demeura sept ans avec Dorat, continuant tousjours l'estude des lettres grecques et latines, et de la philosophie, et autres bonnes sciences, pour lesquelles il fut aussi auditeur d'Adrian Turnebe lecteur du roy, et l'honeur des bonnes lettres. Il s'adonna des lors souvent à faire quelques petits poëmes, ou paroissoit deslors je ne sçay quoy du magnanime charactere de son Virgile, premiers essais

4—eschantillons

a—The passage *Il demeura sept ans* to *lecteur du roy* is the same as in the edition of 1597; then continues: et l'honneur des lettres de son temps. Il s'adonna

b—sonnets

c—eschantillons

l. 17, 20. Incontinant apres disciple je vins estre, | A Paris, de Daurat qui *cinq* ans fut mon maistre . . . *(Elégie)*.

il luy predit qu'il seroit quelque jour l'Homere de France (1), et pour le nourrir de viande propre luy leut de plain vol le Promethée d'Aeschyle (2) (a) pour le mettre en plus haut goust d'une poësie qui n'avoit encor passé la mer de deça, et en sa faveur traduisit cette tragedie en François, laquelle si tost que Ronsard eut goustée, "Et quoy," dit-il à Dorat, "mon maistre, m'avez vous caché (3) si long temps ces richesses?" Ce fut ce qui l'incita (4) (b) à tourner en François le Plutus d'Aristophane, et le faire representer en public au college de Cocqueret (5) (c) qui fut la premiere comedie françoise joüée (d) en France. Baïf aussi comme luy y prit appetit (6) (e) et à l'exemple de ces deux jeunes hommes plusieurs beaux espris se reveillerent (7) (f) et vindrent boire en cette (8) fonteine dorée, comme M. Antoine (9) de Muret, qui avoit ja grand avancement

1—France, car Dorat a eu tousjours je ne sçay quoy d'un divin genie pour prevoir les choses à venir, parole qu'il engrava fort avant en l'esprit et pour

2—Aeschile

3—encore passé les mers de deça, qui pour tesmoignage du profit qu'il avoit fait, traduisit ceste tragedie en françois, l'effect de laquelle, si tost que Ronsard eut savouré, "Et quoy, . . . m'aviez-vous

4—l'incita encor, outre le conseil de son precepteur, à

5—theatre de Cocqueret

6—comme luy y mit son envie et

7—esprits se resveillerent

8—ceste

9—Anthoine

a—Aeschile
b—l'incita encor à
c—Coqueret
d—jouée
e—y mit son envie et
f—esprits se resveillerent

en l'eloquence latine, Lancelot Carles (1) (a) et quelques autres, qui tous ensemble à l'envy faisoient tous les jours sortir des fruits (b) nouveaux, et non encore veus en nostre contrée. Mais Ronsard qui n'avoit ny faute de cœur et d'ambition (c) pour l'honneur, ny d'enthousiasme pour monstrer (2) que la poësie estoit née avec luy en France, osa passer plus avant, et pria Dorat de luy ouvrir le chemin d'Homere, de Pindare, et de Lycophron. Il ne vit (3) pas si tost le passage ouvert qu'il se fist maistre de la plaine (4). Voyant que nostre langue estoit poure, il tacha de l'enrichir de beaux epithetes, inventa

1—Carles, Remy Belleau, et quelques

2—chacun jour sortir des fruicts nouveaux, et non encore veus en nostre contrée. Pour ne demeurer ingrat de tant de biens, une des premieres odes qu'il fit fut à la loüange de Dorat, et commençoit ainsi;

Puisse-je entonner un vers
Qui raconte à l'univers
Ton los porté sur son aile,
Et combien je fus heureux
Succer le laict savoureux
De ta feconde mammelle:
Sur ma langue doucement
Tu mis au commencement
Je ne sçay quelles merveilles,
Que vulgaires je rendy,
Et premier les espandy
Dans les françoise oreilles.

Mais Ronsard qui n'avoit ny faute de coeur ni d'enthousiasme pour monstrer

3—vid

4—de la campagne

a—Carles, Remy Belleau, et quelques

b—chacun jour sortir des fruicts

c—de coeur et de sang vigoureux, ni de genereuse ambition

mots nouveaux, renouvela les vieux (1) (a), et traça le chemin pour aller chercher des tresors en plus d'un lieu, pour suppleer (2) (b) à sa necessité. Il essaya premierement à se fortifier sur la lyre d'Horace (c), lequel tant s'en faut qu'en le lisant et pratiquant en nostre langue il le desbauchast d'oser quelque chose apres Pindare, que cela luy

1—pauvre il tascha de la defricher et enrichir, inventant mots nouveaux, rappelant et provignant les vieux, adoptant les estrangers, et la revestant de propres epithetes, et des mots heureusement composez à la façon des Grecs. Brief, il traça

2—et suppleer à sa necessité. Il essaya premierement à se rompre, façonner et fortifier sur la lyre d'Horace, lequel, tant s'en faut qu'en le lisant et pratiquant en nostre langue il le desbauchast d'oser quelque chose avec Pindare, que cela luy servit d'aiguillon pour l'entreprendre, estimant l'esprit françois capable de toute perfection. De quoy il vint si bien à chef, que les plus doctes jugerent que la lyre grecque-latine estoit devenüe françoise. Ce que Jean Dorat, qui alors desnoüoit les plus envelopez passages de l'obscur Lycophron, et qui le premier par cest autheur apprit à nos François la façon des anagrames, tesmoigna par les premiers qui furent faits du nom de Ronsard, dont l'un estoit, ROSE DE PINDARE, *et l'autre* ΣΩΣ Ο ΤΕΡΠΑΝΔΡΟΣ, *les lettres surabondantes, dont les pareilles ont esté une fois employées, se reünissant ensemble par une licence permise ou excusable. La premiere ode qu'il fit fut la Complainte de Glauque à Scille, et celle qu'il adresse à Jacques Peletier sur l'argument des beautez qu'il voudroit en son amie;*

a—From *pauvre* to *estrangers,* same as edition of 1597, except *desfricher, r'appellant;* then continues: et la parant de propres epithetes, et de mots heureusement composez. Brief il traça

b—et suppleer

c—à se rompre, façonner et fortifier sur la lyre

l. 4. *Odes,* Epistre au Lecteur, Bl. II, 10.

. . . j'allay voir les estrangers, et *me rendy familier d'Horace,* contrefaisant sa naïve douceur, dés le mesme temps que Clement Marot . . . se travailloit à la poursuite de son psautier, . . ."

servit d'eguillon. "Il ne fault (a), disoit-il, que la crainte se loge en un bon cœur, qui luy fait place se rend indigne (b) de ce qu'il pretend." Il commença donc alors à pourpenser de grands (c) desseins, ayant fait provision de tout ce qui estoit necessaire pour mettre nostre langue hors d'enfance (1) car d'un costé il avoit leu les auteurs (2) (d) grecs et latins avec tel menage (3) (e), qu'il ne se presentoit gueres sujet où il ne fist venir quelque excellent traict des anciens. D'ailleurs il s'estoit estudié aux propres mots de nostre langue, ne dedaignant d'aller es boutiques des artisans, et de toutes sortes (f) de mestiers, pour y apprendre leurs termes, et comme Homere faisoit voyageant par le monde, estant en tous ses voyages si curieux que de prendre garde aux moindres choses pour en faire son profit, soit pour la consideration des naturelles, ou de celles que l'artifice des hommes rendoit dignes d'estre cogneües (g). Environ l' an mil cinq cens

aussi ne sont-elles point mesurées ni propres à la lyre, ainsi que l'ode le requiert, non plus que quelques autres qu'il fit en ce mesme temps. Il commença

1—dessein pour mettre nostre langue hors d'enfance ayant faict provision de toutes matieres necessaires, car

2—autheurs

3—mesnage

a—faut

b—qui luy fait place, ou se rend indigne de ce qu'il pretend; et la premiere ode qu'il fut la Complainte de Glauque à Scylle. Il

c—grans

d—autheurs

e—mesnage

f—artisans, et de pratiquer toutes sortes

g—cogneues

l. 11. From Art Poëtique, Bl. VII, 320, 321.

"Tu pratiqueras bien souvent les artisans de tous mestiers, . . . et de là tireras maintes belles et vives comparaisons avecques les noms propres des mestiers, pour enrichir ton oeuvre et le rendre plus agreable et parfait."

quarante neuf, Joachim du Bellay, esprit noble, et bien nay, et qui avoit quelques bons commencemens en la poësie françoise, estant retourné de Poictiers, de l'estude des loix, auquel il avoit esté dedié, changea beaucoup son stil, qui sentoit encor je ne sçay quoy de rance, et du vieux temps, par la hantise de Ronsard et de Baïf. C'estoit à qui mieux mieux feroit, tantost sur le sujet d'amour, qui se monstra lors le plus ordinaire en nostre France, tantost sur quelque occasion que le temps presentoit (1),

1—qu'il ne se pouvoit presenter sujet dont il n'eust remarqué quelque excellent trait des anciens; d'ailleurs il avoit couru suffisamment la philosophie en toutes ses parties, et pour l'elegance des paroles, il n'y avoit mot propre en nostre langue qu'il n'eust curieusement recherché, ne desdaignant d'aller aux boutiques des artisans, et pratiquer toutes sortes de mestiers pour apprendre leurs termes, prenant garde aux moindres choses, tant naturelles que celles où l'artifice des hommes se rend admirable, faisant son profit de toutes.

Environ ce temps, qui estoit l'an mil cinq cens quarante neuf, ainsi qu'il retournoit d'un voyage de Poictiers à Paris, de fortune il se rencontra en une mesme hostellerie avec Joachim du Bellay, jeune gentil-homme angevin, et issu de ceste illustre et docte maison de du Bellay, lequel en retournant aussi de Poictiers de l'estude des loix où il avoit esté dedié, comme ordinairement les bons esprits ne se peuvent celer non plus que la lumiere de Phœbus Apollon leur guide, ils se firent cognoistre l'un à l'autre, pour estre non seulement alliés de parentage, mais de mesme inclination aux Muses, qui fut cause qu'ils acheverent le voyage ensemble; et depuis l'attira Ronsard à demeurer avec luy et Baïf, pour en cest heureux triumvirat, et à la semonce les uns des autres, donner effect à l'ardent desir

l. 29. *A . . . la Royne Catherine de Medicis,* Bl. III, 371.

"Je pleurois Du Bellay, qui estoit de mon âge, | De mon art, de mes moeurs et de mon *parentage,* . . ."

l. 33. From *Epistre au Lecteur,* Bl. II, 11.

"Je fus maintes-fois . . . admonnesté de mes amis faire imprimer ce mien petit labeur, . . . et mesmement solicité par Joachim du Bellay, duquel le jugement, l'estude pareille, la longue frequentation et *l'ardent desir de réveiller*

comme Ronsard, qui ne pouvoit plus se tenir en ses bornes, fit premierement veoir le jour à un epithalame (1) sur le mariage de Monsieur de Vendosme (2), qui espousa Madame Jeanne d'Albret, royne de Navarre. Puis fit l'Entrée du Roy, qui fut suivie de l'Hymne de la Paix (3). Baïf aussi en mesme temps mit en lumiere le Poëme de la Paix et le Ravissement d'Europe. Puis Ronsard s'estant ressouvenu d'une belle fille qui avoit nom Cassandre, qu'il eut seulement moyen de voir, d'aimer, et de laisser à mesme instant en un voyage qu'il fit à Bloys à son retour d'Escosse, (a) il se delibera de la chanter, comme Petrarque avoit faict la (b) Laure, amoureux seulement de ce beau nom (c), comme luy mesmes m'a dit maintefois, ce qu'il semble quasi vouloir

qu'ils avoient de reveiller la poësie françoise avant eux foible et languissante, par la hantise desquels luy qui s'estoit plus adonné à la poësie latine qu' à la françoise changea beaucoup son stil, qui sentoit encor quelque chose de rance et du vieux temps. C'estoit à qui mieux mieux feroit, tantost sur le suject d'amour, qui deslors quitta l'Italie pour voler en France, tantost sur quelque autre suject, que le temps leur presentoit. Comme Ronsard

1—voir le jour à l'epithalame

2—Vandosme

3—puis un poëme sur l'entrée du roy à Paris qu'il a

a—Blois, ayant lors attaint l'age de vingt ans, il se

b—sa

c—nom, ainsi que luy mesmes m'a dit autrefois; ce qu'il semble quasi vouloir donner à cognoistre par cette devise qu'il print alors, ΩΣ ΙΔΟΝ ΩΣ ΕΜΑΝΗΝ; et par un lieu en ses œuvres, où il dit "Soit le nom faux ou vray." Ainsi que le bruit

la poësie françoise, avant nous foible et languissante . . . nous a rendus presque semblables d'esprit, . . ."

l. 11. From *Élégie à P. Paschal*, Bl. IV, 300.

"L'an d'apres, *en Avril, Amour me fit surprendre,* | *Suivant la Cour à Blois, des beaux yeux de Cassandre.* | *Soit le nom faux ou vray,* jamais le temps vainqueur | N'ostera ce beau nom du marbre de mon coeur."

donner à cognoistre en un sonet qui commence, "Soit ce nom vray ou faux."

Ainsi que le bruict couroit des Amours de Cassandre et de quatre livres d'odes, que ja Ronsard promettoit à la façon d'Horace et à (a) celle de Pindare, comme ordinairement les bons esprits sont jaloux les uns des autres, du Bellay, qui avoit sur le mesme sujet d'amour chanté son Olive, fit le fin, et sans (b) mot dire, pensant prevenir la renommée de Ronsard, fit imprimer son Recueil de Poësie; ce qui engendra en Ronsard, si non une envie, à tout le moins un mescontentement (c) contre du Bellay, qui ne dura long temps, car comme les esprits ambitieux de gloire facilement se courroucent (1), aussi promptement

suprimé, qui fut suivy de l'Hynne de la Paix. Baïf

1— . . . *d'Europe. Depuis Ronsard s'estant enamouré d'une belle fille blesienne qui avoit nom Cassandre, le vingt uniesme jour d'Avril en un voyage qu'il fit à Blois où estoit la Cour, ayant lors attaint l'age de vingt ans, resolut de la chanter, tant pour la beauté du suject que du nom, dont il fut epris aussi tost qu'il l'eut veüe, ainsi que par un instinct divinement inspiré; ce qu'il semble assez vouloir donner à cognoistre par ceste devise qu'il print alors* ΩΣ ΙΔΟΝ ΩΣ ΕΜΑΝΗΝ. *Aussi par ceste Cassandre troyenne on dit qu'il representa mistiquement l'envie qu'il avoit de chanter l'origine de nos rois issus des Troyens, suject dont il estoit deslors amoureux. Ainsi que le bruit couroit des Amours de Cassandre, et de quatre livres d'odes, que ja Ronsard promettoit à la façon de Pindare et d'Horace, comme le plus souvent les bons esprits sont jaloux les uns*

a—de celle
b—Olive, apres luy sans
c—sinon une envie, à tout le moins une petite jalousie contre

1. 20. From the commentary of Muret on the first book of the *Amours;* Marty-Laveaux *Ronsard* I, p. 380, n 8.

"C'est une allusion à la deuise du Poëte, prinse de Theocrite, qui est, ὡς ἴδον, ὡς ἐμανήν C'est à dire, que dés la premiere fois qu'il veit Cassandre, il deuint insensé de son amour."

se reünissent ils, les Muses ne pouvant (1) (a) estre seules, ains vivans tousjours en compaignie; encor que du Bellay de son costé eust opinion d'avoir esté picqué par luy, quand allant voir Ronsard et Baïf il trouva sur leur table un de ses livres que Baïf avoit apostillé en la marge, remarquant quelques vers et hemistiches comme pris de Ronsard, pensant que ç'eust esté luy qui eust faict telles annotations (b). Mais apres qu'il eut faict imprimer ses Amours, et les quatre livres des Odes (2), à ceste naissante gloire de Ronsard s'opposa un gros escadron de petits rimeurs de court, qui pour faire une balade, un chant royal, ou un rondeau avec le refrain mal à propos, pensoient avoir seuls merité tous les lauriers d'Apollon. Le chef de ceste bande, pour ce qu'il sçavoit quelque chose plus (c) que les autres, et avoit (3) acquis beaucoup de credit envers les

des autres, du Bellay, qui avoit sur le mesme suject d'amour chanté son Olive, apres luy voulut s'essayer aux odes, sur l'invention et crayon de celles de Ronsard, qu'il trouva moyen de tirer et de voir sans son sceu. Il en composa quelques unes, lesquelles avec quelques sonets sans mot dire, pensant prevenir la renommée de Ronsard, il mit en lumiere sous le nom de Recueil de Poësie, qui engendra en Ronsard sinon une envie, a tout le moins une raisonnable jalousie contre du Bellay, jusques à intenter action contre luy pour le recouvrement de ses papiers; lesquels ayant retiré par droit, non seulement ils quitterent leur querelle, mais Ronsard ayant incité du Bellay à continuer ses odes, redoublerent leur amitié, et jugerent que telles petites ambitions sont les plus douces et ordinaires pestes des coeurs genereux; et que, comme les esprits jaloux de gloire facilement se courroucent

1—pouvans demeurer seules

2—compagnie. Mais apres qu'il eut fait voir le jour à ses Amours, et à quatre livres d'odes

3—rimeurs de cour, qui pour avoir fait un petit sonet

a—pouvans
b—en compagnie. Mais apres qu'il eut faict
c—pource qu'il sçavoit plus

grans (1), et principalement aupres du roy, osa bien se decouvrir (a), et plus tost (2) meu du cry de ces grenouilles (3) courtisanes que de jugement (4) (b), pensoit troubler l'eauë (5) (c) pegasine à cet Apollon nouveau, quand de mauvais cœur en plaine assemblée il blama au roy (6) (d) les oeuvres de Ronsard. Mais quoy, un grant (7) (e) poëte comme cestuy-cy ne devoit pas avoir moins de Zoïles (8) (f) qu'Homere et Virgile, puis qu'il (9) devoit succeder à pareille loüange (g). Il a touché luy mesmes ceste querelle (h) en l'hymme triom-

petrarquisé, un dizain, ou un rondeau avec le refrain mal à propos, pensoient avoir seuls merité tous les lauriers d'Apollon. Le chef de ceste bande fut Melin ou Melusin gentil-homme de la maison de Sainct Gelais, issu de celle de Lusignan en Poictou, tant celebre par les incroyables merveilles de la fée Melusine; qui pour sçavoir plus que les autres, et avoir

1—grands

2—descouvrir, et plustost

3—grenoüilles

4—de son propre jugement

5—l'eau

6—pleine assemblée devant le roy il calomnia les oeuvres

7—grand

8—de Zoïles et de Carbiles qu' Homere

9—puisqu'il

a—descouvrir
b—de son jugement
c—eaüe
d—pleine assemblée il calomnia devant le roy
e—grand
f—de Zoïles et de Cabiles qu' Homere
g—louange
h—luy-mesmes ceste querele en

l. 11. *Odes.* Epistre au Lecteur, Bl. II, 12.
" . . . des courtisans, qui n'admirent qu'un petit sonnet petrarquisé . . . ."

phal (1) qu'il fit apres la mort de Madame Marguerite, royne de Navarre, imprimé avec ses autres epitaphes, faicts (2) (a) par les trois soeurs angloises, où se lisoit autrefois sur la fin,

Ecarte (3) (b) loin de mon chef
Tout malheur et tout meschef,
Preserve moy d'infamie,
De toute langue ennemie,
Et de tout acte malin,
Et fay que devant mon prince
Desormais plus ne me pince
La tenaille de Melin.

Mais en faveur de S. Gelais (4), qui rechercha depuis son amitié, il changea ces vers (5). Ceux qui n'avoient occasion de le reprendre, s'ils n'accusoient leur ignorance, avoient recours aux moqueries, faisans courir contre luy leurs rondeaux et dizains avec quelque froide poincte au dernier vers et n'y eust il rien de bon à tout le reste; mais ces injures n'estoient dignes du courroux d'un tel lyon (6) (c). Les autres, qui sembloient proceder avec plus de jugement, disoient que ses escrits estoient pleins de vanterie, d'obscurité, et de nouveauté, et le renvoioient

1—l'hynne qu'il fit

2—faits

3—Escarte

4—Saint Gelais

5—il ne changea pas seulement ces vers qui se lisent aujourd'huy autrement, mais l'honora de titres et louanges non communes par ses escrits, tesmoignages de sa naturelle candeur, l'appelant le premier des mieux appris. Ceux qui

6—recours aux sornettes et mocqueries, lisans au roy ses vers tronquez et les prononçants de mauvaise grace, mesmes les mots non communs, d'une ignorance et courtisane impudence, et faisans courir contre luy leurs calomni-

a—faits
b—Escarte
c—lion

bien loing (a) avec ses odes pindariques, tournans le tout en risée (1), dont est venu mesmes le proverbe, quand quelqu'un s'escoute parler et veut farder (b) et mignarder son langage, ou faire quelque chose de nouveau, de dire (2): "Il veut pindariser." Toutes lesquelles mesdisances (3) (c) il n'a point voulu celer luy mesmes en ses escrits, comme on peut voir au sonet à Pontus de Tyard (4), qui commence,

Tyard, on me blasmoit à mon commencement,
Dequoy j'estois obscur (d)

eux et fades escrits. Tel fut jadis Bachilide à l'entour d'Hieron roy de Sicile, tant noté par les vers de Pindare; et tel encor fut l'envieux, sçachant toutefois, Callimaque, impatient qu'un autre flatast les oreilles de son roy Ptolomée. Mais ces injures n'estoient dignes du courroux d'un tel lyon, et pouvoit bien se vanter de la victoire, puis que ses ennemis, qui estoient tres-mal embastonnez, le combatoient si foiblement, et de coups qui ne faisoient sinon que couler sur le poly de sa gloire. Les autres

1—renvoyoient bien loin avec ses odes pindariques, strophes et antistrophes, tournans toutes choses en

2—quelqu'un veut farder et mignarder son langage, ou escrire d'un stile obscur ou nouveau et non accoustumé, ou mesme affecté, de dire

3—medisances

4—peut voir en l'une de ses odes, où il dit ainsi:

Si des mon enfance
Le premier de France
J'ay pindarisé

a—renvoyoient bien loin
b—quelqu'un veut farder
c—medisances
d—sonnet à Pontus de Tyard, qui commence:

Ma Muse estoit blasmée à mon commencement
D'apparoistre trop haute au simple populaire.

l. 11. From *Odes,* Epistre au Lecteur, Bl. II, 14.

"Tel fut jadis Bacchylide à l'entour d'Hieron, roy de Sicile, tant noté par les vers de Pindare; et tel encores fut le sçavant anvieux Callimaq, impatient d'endurer qu'un autre flattast les oreilles de son roy Ptolomée, . . ."

l. 16. From *Odes,* Advertissement au Lecteur, Bl. II, 18.

" . . . le poëte se doit asseurer d'avoir bien dit, voire de la victoire, puis que ses adversaires, *mal embastonnez, le combattent si foiblement.*"

Et en un autre endroit au cinquiesme livre des Odes, en la deuxiesme (a) à Madame Marguerite, duchesse de Savoye, quand il dit,

Mais que feray-je à ce vulgaire
A qui jamais je n'ay sceu plaire,
N'y ne plais, n'y (b) plaire ne veux?

Et puis,

L'un crie que trop je me vante,
L'autre que le vers que je chante
N'est point bien joinct (1) ne maçonné.

Occasion (2) (c) pour laquelle, voyant que l'obscurité dont on le blasmoit venoit de l'ignorance de ceux qui lisoient ses oeuvres, delibera (3) d'escrire en stile plus facile les Amours de Marie, qui estoit fille (d) Anjou, et laquelle il entend souvent souz (e) le nom du Pin de Bourgueil, qu'il a vrayment aimée (f). Et afin (4)

De telle entreprise
Heureusement prise
Je me voy prisé.

Aussi au sonet à Pontus de Tyard, qui commence:
Ma Muse estoit blasmée à mon commencement
D'apparoistre trop haute au simple populaire.
Et à un autre endroit, "Mais que feray-je
1—joint
2—Raison pour laquelle voyant que la docte obscurité
3—il delibera
4—qui estoit une belle fille d'Anjou, et laquelle il entend souvent sous le nom du Pin de Bourgueil, parceque c'est le lieu où elle demeuroit et où il la vid premierement, s'estant trouvé là avec un sien amy qui estoit Baïf. Il l'a fort

a—en celle à Madame Marguerite duchesse de Savoye où il dit:
b—ny . . . ny
c—Raison pour
d—une fille
e—sous
f—aimée, et de laquelle se lisent assez de sonets que le peu d'artifice et la pure simplicité recommendent. Et afin

l. 15. Bl. I, 173. "J'aime un pin de Bourgueil où Venus appendit | Ma jeune liberté . . . ."

d'oster toute obscurité, M. Antoine (1) de Muret, et Remy Belleau dresserent des annotations sur la premiere et seconde partie de ses Amours. Le mesme Muret (outre ce que Ronsard en plusieurs endroicts defend luy mesme sa cause) en l'epistre qu'il rescrit à monsieur Fumée, avant son commentaire sur les Amours, respond à toutes ces calomnies, lesquelles en fin (a) ressemblerent aux bouteilles que font les petits enfans, avec le savon, qui se crevent aussi tost qu'elles sont faictes, et ne laissent aucune marque d'avoir esté, n'estant autre chose que vent (b) ; ou comme des nuës qui engendrées du broüillas (2)

aimée apres avoir fait l'amour à Cassandre dix ans, et icelle quitté par quelque jalousie conceüe. Quant aux Amours de Marie, il s'y trouve assez de sonets, que le peu d'artifice et la pure simplicité à la Catullienne recommandent beaucoup; mais à fin

1—Anthoine

2—de ses Amours. Il souloit dire que ces courtisans envieux ressembloient aux mastins qui cherchent à mordre la pierre qu'ils ne peuvent digerer. Toutes ces calomnies en fin ressemblerent aux boüillettes que la violence d'une pluie fait boursoufler sur l'eau, qui se crevent aussi tost qu'elles sont engendrées, et ne laissent aucune marque d'avoir esté, ou comme des nües qui enflées du broüillas

a—Amours. Toutes ces calomnies en fin ressemblerent
b—d'avoir esté; ou comme des nues,

l. 12. Belleau, Commentaire sur le second livre des *Amours*, Marty-Laveaux I, 407.
"Or . . . arriua en Anjou, voulant mettre fin à son malheur . . . . Vn iour d'Auril accompagné d'vn sien amy, ralluma plus cruellement que deuant vn nouueau feu dedans son coeur . . . ."
Comp. also *Chant pastoral*, op. cit. 161, of which Belleau says in the commentary: (p. 414, n. 287.)
"Il escrit en ce Chant pastoral vn voyage que Iean Anthoine de Baïf et luy firent à Tours pour voir leurs maistresses."

l. 20. From *Odes*, Epistre au Lecteur, Bl. II, 12.
" . . . pour les gentils esprits, ardans de la vertu et dédaignans mordre comme les mastins la pierre qu'ils ne peuvent digerer."

d'une nuict, s'evanoüirent (a) aux rayons de ce soleil, par le moyen du soutien (1) (b) qu'eut sa vertu des plus grands esprits de la France, et principalement de madicte dame (2) Marguerite, qui fut depuis duchesse de Savoye, laquelle (3), estant sçavante, fit changer d'opinion au roy, qui au contraire (4) gousta tellement la beauté des oeuvres de Ronsard, qu'il estima a grand honneur (5) d'avoir un si bel esprit en son royaume, et de là en avant le gratiffia (6) (c) et d'honneurs et de biens assez amplement, et de pension ordinaire. Luy mesme (7) en l'ode deuxiesme du cinquiesme livre tesmoigne assez quel bon office luy fit madicte dame Marguerite (8), escrivant (d) qu'elle estoit

> Seule en France
> Et la colonne et l'esperance
> Des Muses, la race des dieux.

Et plus bas,

> N'est-ce point toy docte princesse
> Ainçois ma mortelle déesse
> Qui me donnas coeur de chanter? (9)

Messire Michel de l'Hospital, lors chancelier (e) de

1—soustien
2—ceste unique Marguerite
3—laquelle (comme princesse tres vertueuse et sçavante), fit
4—qui depuis gousta
5—honeur
6—gratifia et d'honeurs
7—Luy-mesme
8—ceste dame, escrivant
9—Et en un autre endroit la regrettant,

a—brouillas s'evanouirent
b—soustien
c—gratifia
d—luy fit cette dame, escrivant
e—chancellier

ladicte dame de Savoye, et depuis de France, entreprit (1) la defense de Ronsard, et de faict composa une tres docte elegie (2) en son nom, où il respond à toutes les calomnies, laquelle n'est encores imprimée, et qui sera mise au front de ses oeuvres (a) commencant: "Magnificis aulae cultoribus atque poëtis." Et une autre que Ronsard mesme a inserée en ses Hymnes (3). En recompense de quoy Ronsard luy envoya ceste belle ode, où confirmant ce que je viens de dire, il faict (4) dire par Jupiter aux Muses,

> Suyvez donc ce guide icy
> De qui la docte asseurance
> Franche de peur vous fera,
> Et celuy qui defera
> Les soldats (5) de l'ignorance.

Cette brigade de muguets ignorans ne fut pas plustost desfaite (b) par l'egide de ceste Pallas de France (c),

> *Qui donnera le prix aux mieux disans,*
> *Et sauvera leurs vers des medisans?*

Ce grand Caton de nostre age, Michel de l'Hospital, lors chancelier de ceste dame et depuis

1—entreprit aussi

2—et de fait fit une tres docte elegie latine en

3—laquelle j'ay pensé devoit estre mise au jour aussi bien que le poëme de luy-mesme que Ronsard a voulu estre enchassé dans ses Hymnes. Le commencement de l'elegie est tel: "Magnificis aulae cultoribus atque poëtis." En recompense

4—ce que j'ay dit, il fait

5—desfera Les soldatz

a—laquelle j'ay pensé devoir estre mise au jour avec ses œuvres, aussi bien que le poëme que Ronsard meme a inseré dans ses Hymnes. Le commencement de l'elegie est tel, "Magnificis aulæ cultoribus atque poëtis." En recompense

b—desfaicte

c—Pallas françoise

et par les vers et defense de ce grand chancelier (a), que toute la France commença à embrasser un Ronsard (1), meme (b) ses ennemis; entre autres Mellin (c) de S. Gelais (2), qui chanta une palinodie, et requit Ronsard d'amitié, laquelle Ronsard (3), comme il estoit d'un coeur fort noble et benin, ne refusa (4), ains au contraire la confirma par le sceau (5) (d) perdurable de ses vers, en l'ode *xxv* du quatriesme livre, qui commence,

Tousjours ne tempeste enragée
Contre ses bors la mer Egée.

Sa gloire s'estant augmentée par les mesdisances (6) (e) de ses haineurs, et le coeur luy ayant enflé, (7) il projetta

1—Ceste brigade de muguetz ignorans qui avoient gaigné quelque credit plus par opinion que par raison, et qui ne faisoient trouver rien de bon aux princes que ce qui leur plaisoit, ne fut pas plustost defaite par l'egide de ceste Pallas françoise, et par les vers et defense de ce grand chancellier, que toute la France commença d'embrasser un Ronsard, mesmes ses

2—Melin de Sainct Gelais

3—laquelle comme il

4—il ne refusa pas

5—le seau perdurable de ses vers en ceste ode, "Tousjours

6—medisances

7—enflé, il resolut à l'honeur du roy Henry et de ses devanciers rois d'escrire la Franciade à l'imitation

a—chancellier
b—mesmes
c—Melin
d—le seau perdurable de ses vers, en cette ode, "Tousjours"
e—medisances

l. 14. From *Odes,* Epistre au Lecteur, Bl. II, 13, 14.
" . . . lesquels, estant parvenus plus par opinion peut-estre que par raison, ne font trouver bon aux princes sinon ce qu'il leur plaist . . . ."

en l'honneur du roy Henry et de ses predecesseurs roys d'escrire la Franciade à l'imitation d'Homere et de Virgile, et la promit deslors, mais il n'en fit rien voir durant son regne; bien fit il sortir ses Hymnes plains (a) de doctrine et de majesté poëtique, où il monstra comme il avoit l'esprit et le style ploiable à toutes sortes d'argumens. Ce fut ce qui le fit estimer encor (1) d'avantage des grans, et principalement (2) du cardinal de Chastillon, qui favorisoit fort les hommes de lettres, et du cardinal de Lorraine (3), qui l'aima fort, et l'honora selon le merite de sa vertu. Il n'y avoit grand seigneur en France qui ne tint à grande gloire d'estre en son amitié, dont (4)

d'Homere et de Virgile, lesquels il se proposa pour patrons avec Apolloine Rhodien, et la promit deslors et la commença, mais il n'en fit rien voir durant son regne, pour n'avoir esté recompensé comme il esperoit par ce prince, dont l'inclination estoit plus aux armes qu'aux lettres et autres exercices de paix; ce qui fit desirer à nostre Ronsard le regne du grand roy François I, et d'estre venu de son temps. Bien fit il sortir alors ses Hymnes pleins de doctrine et de majesté poëtique en faveur de ceste brave princesse Marguerite soeur du roy où il monstra

1—encore davantage

2—principallement

3—de Charles cardinal de Lorraine

4—et ses oeuvres en font

a—pleins

l. 14. Comp. Bl. III, *Au Lecteur.*

" . . . j'ay patronné mon œuvre . . . plustot sur la naïve facilité d'Homère que sur la curieuse diligence de Virgile . . ." (p. 9.)

" . . . imitant en cecy plustost Apolloine Rhodien que Virgile . . ." (p. 12.)

" . . . combien qu'en ce premier livre il ait principalement imité Homere et Virgile, si est-ce que l'embarquement de Francus est à l'imitation d'Apolloine Rhodien." (p. 41, *Argument.*)

l. 19. *A . . . la royne Catherine de Medicis,* Bl. III, 372.

"O docte roy François, si tu eusses vescu, | Le sort qui m'a donté ne m'eust jamais vaincu."

ses oeuvres font assez de foy. Ce fut aussi ce qui incita (1) le sieur de Clany, à qui le roy Henry avoit commis la conduite (2) de l'architecture de ses chasteaux, de faire engraver en demi bosse (a) sur le hault du Louvre une déesse en forme de Renommée, qui embouche une trompette; et comme un jour le roy, estant à table, luy demandoit ce qu'il vouloit signifier, il luy respondit qu'il entendoit Ronsard par la figure, et par la trompette la force de ses vers, qui poussoit son nom, et celuy de la France, par tout le monde (3).

En mesme temps il reçeut de Tolouze (b) une gratification, non seulement liberale, mais qui tesmoignoit le bon

1—esmeut

2—conduicte

3—en demy bosse sur le hault de la face du Louvre une déesse qui embousche une trompette, et regarde de front une autre déesse portant une couronne de lauriers, et une palme en ses mains, avec cette inscription en table dattente et marbre noir: VIRTUTI REGIS INVICTISSIMI. *Et comme un jour le roy estant à table luy demandoit ce qu'il vouloit signifier par cela il luy respondit qu'il entendoit Ronsard par la premiere figure, et par la trompette la force de ses vers, et principalement de la Franciade, qui pousseroit son nom et celuy de la France par tous les quartiers de l'univers.*

En mesme temps il receut de Thoulouse une

a—demi-bosse sur le hault de la face du Louvre

b—Thoulouze

l. 20. From *A Pierre l'Escot, . . . seigneur de Clany*—Bl. VI, 192. "Il me souvient un jour que ce Prince à la table | Parlant de ta vertu, comme chose admirable, | Disoit: "que tu avois de toy-mesmes appris, | Et que sur tous aussi tu emportois le pris; | Comme a fait mon Ronsard, qui à la poësie, | Maugré tous ses parens, a mis sa fantaisie." | Et pour cela tu fis engraver sur le haut | Du Louvre une Déesse, à qui jamais ne faut | Le vent, à joue enflée, au creux d'une trompette, | Et la monstras au Roy, disant qu'elle estoit faite | Exprés pour figurer la force de mes vers, | Qui comme vent portoient son nom par l'univers."

esprit et jugement (1) de ceux qui l'offroient, et le merite de celuy qui le (2) recevoit. Chacun sçait le pris (3) (a) proposé à Thoulouze (4) aux jeus (b) floraux, qui furent institutez par ceste noble dame (5) Clemence Isore, à celuy qui seroit trouvé avoir mieux faict des vers (6) (c), lequel est gratifié de l'eglantine (7); mais combien que ce prix ne se donnast qu'à ceux qui se presentoient, et qui avoient faict experience d'un gentil esprit en la poësie sur le champ (8), toutefois de la franche et pure liberalité du parlement et peuple de Tholouze (9) (d), entre lesquels monsieur de Pibrac (10) (e) tenoit lors un des premiers rangs, et par decret public, pour honorer la Muse immortelle de Ronsard, qu'ils appelerent (11) (f) par excellence le poëte françois, estimant l'eglantine trop petite pour un si grand poëte, luy envoyerent une Minerve d'argent massif de grand pris (12) et valeur, laquelle Ronsard, ayant reçeüe, presenta au roy (13) qui l'eut fort agreable (g),

1—le bon jugement
2—la recevoit
3—prix
4—Thoulouse aux jeux
5—gentille dame
6—fait en vers
7—gratifié de l'eglantine, le suivant du soucy, et le troisieme de la violette. Mais
8—de leur gentil esprit en la poësie, toutefois
9—Thoulouse
10—le sieur de Pybrac
11—appellerent
12—prix laquelle
13—presenta au roy soubz le nom de Pallas, present convenable à ses valeurs, qui l'eut

a—prix
b—jeux
c—en vers
d—Thoulouze
e—le sieur de Pibrac
f—appellerent
g—aggreable

l'estimant d'avantage (1) (a) qu'elle ne valoit, pour avoir servy de marque à la valeur infinie d'un tel personnage, loüant (b) aussi le faict (2) des Tholousains (c) qui fort prudemment presentoient la Minerve à celuy qui estoit le plus doüé (3) (d) de ses presens. Ronsard leur envoya en recompense l'hymne de l'Hercule Chrestien (4).

Apres la mort du roy Henry, le roy François deuxiesme son fils luy ayant succedé, les troubles commencerent à s'eslever en France, souz (5) (e) pretexte de religion, qui donna occasion à Ronsard de s'opposer à ceste nouvelle opinion, et armer les Muses au secours de la France, faisant voir le jour à ses Remonstrances, qui eurent (6) tant d'efficace pour combatre (f) les ennemis de l'eglise catholique, que le roy et la royne mere (7) (g) l'en gratifierent, comme aussi fit le pape Pie cinquiesme, qui l'en remercia par lettres expresses (8). Au reste, les Muses,

1—tousjours davantage

2—le fait de la palladienne Thoulouse qui fort prudemment presentoit la Minerve

3—doué

4—l'hymne de l'Hercule Chrestien qu'il adressa à Odet cardinal de Chastillon, lors arhevesque (sic) de Thoulouse, son Moecene, et qui avoit esté des premiers qui donna l'entrée à la reputation de sa poësie en cour. Apres

5—soubs

6—qui furent jugées de tant d'efficace pour combatre les ennemys de la religion catholique,

7—la royne sa mere

8—expresses; ce qui fut cause que ceux de la nouvelle opinion commencerent à l'attaquer, et dresserent un poëme fort satyrique et mordant contre luy, qu'ils nommoient le Temple de Ronsard, où en forme de tapisseries ils

a—beaucoup d'advantage
b—louant
c—Thoulousains
d—doué
e—sous
f—combattre
g—la reyne mere

depeignoient sa vie; ils firent aussi quelques responses à ses remontrances où estoit ce tiltre, la Metamorphose de Ronsard, dont les autheurs furent un A. Zamariel et B. de Montdieu ministres, le dernier desquels il designe assez par ces vers de la response qu'il luy fit, le comparant à Sisyphe,

Qui remonte et repousse aux enfers un rocher
Dont tu as pris ton nom.

Ils le blasmoient entre autres choses d'avoir sacrifié un bouc à Jodelle au village d'Hercueil, mais il respond asses luy mesme à ce chef d'accusation, et voicy ce qui en est. Jodelle avoit fait representer devant le roy la tragedie de Cleopatre, qui eust tel applaudissement d'un chacun, que quelques jours apres, s'estant toute la brigade des poëtes trouvée en ce village, pour passer le temps et s'esjouir aux jours licentieux de caresme prenant, il n'y eust aucun d'eux qui ne fist quelques vers à l'imitation des Bacchanales des anciens, il vint à propos de rencontrer un bouc par les rües, qui leur donna occasion de follastrer sur ce suject, tant pour estre victime de Bacchus, que pour faire contenance de le presenter à Jodelle, et representer le loier de sa tragoedie à la mode ancienne, à laquelle les chrestiens mesmes, et principalement les poëtes recourent par fois, non par créance aucune, mais par allusion permise; et ce qui en fit croire quelque chose furent les vers et folastries de ces poëtes qui furent mises au jour, et mesmement les dythirambes de Bertran Berger poëte dythirambique, où se lisent ces vers:

l. 10. *Response,* Bl. VII, 110, 111. Tu dis, en vomissant dessur moy ta malice, | Que j'ay fait d'un grand bouc à Bacchus sacrifice? | Tu mens impudemment: cinquante gens de bien | Qui estoient au banquet diront qu'il n'en est rien. . . | Jodelle ayant gaigné par une voix hardie | L'honneur que l'homme grec donne à la tragedie, | Pour avoir en haussant le bas stile françois, | Contenté doctement les oreilles des Rois; | La Brigade qui lors au ciel levoit la teste | (Quand le temps permettoit une licence honneste) | Honorant son esprit gaillard et bien appris, | Luy fit present d'un bouc, des tragiques le prix. | Ja la nappe estoit mise et la table garnie | Se bordoit d'une saincte et docte compagnie, | Quand deux ou trois ensemble en riant ont poussé | Le pere du troupeau à long poil herissé. | Il venoit à grands pas, ayant la barbe peinte; | D'un chapelet de fleurs la teste il avoit ceinte. | Le bouquet sur l'oreille, et bien fier se sentoit | Dequoy telle jeunesse ainsy le presentoit; | Puis il fut rejetté pour chose mesprisée, | Aprés qu'il eut servy d'une longue risée.

qui à cause des divisions entre les grans (1) sembloient avoir esté muettes, commencerent à se reveiller (2) (a) souz Charles neufiesme, bon et vertueux prince, pere des bons esprits, (b) et des ars et sciences, lequel print Ronsard en telle amitié, admirant l'excellence de son divin esprit, qu'il luy commenda de le suivre, (3) et de ne le

Mais qui sont ces enthyrsez
Herissez,
De cent feuilles de lierre,
Qui font retentir la terre,
De leurs pieds et de la teste,
A ce bouc font si grand feste,
Chantant tous autour de luy
Ceste chanson, bris 'ennuy,
Iach Iach evoé,
Evoé, Iach Iach.
Tout forcené à leur bruit je fremy
J'entrevois Baïf et Remy,
Colet, Ianvier, et Vergesse, et le Comte,
Paschal, Muret, et Ronsard qui monte
Dessus le bouc qui de son gré
Marche à fin d'estre sacré
Aux pieds immortels de Jodelle,
Bouc le seul pris de sa gloire eternelle,
Pour avoir d'une voix hardie
Renouvellé la tragedie,
Et desterré son honeur le plus beau,
Qui vermoulu gisoit soubs le tombeau.

Tout cela ne fut qu'une feinte et mascarade. Au reste les

1—grands, effarouchées, sembloient

2—resveiller soubs Charles neuviesme bon et vertueux prince, qui succeda à François son frere, pere des bons esprits, lequel

3—suivre par tout, et ne le point abandonner, luy

a—resveiller sous
b—esprits, lequel

l. 6. *Vers du roy Charles IX a Ronsard*, Bl. III, 256; Marty-Laveaux III, 179.

Donc ne t'amuse plus à faire ton mesnage, | Maintenant n'est plus temps de faire jardinage; | *Il faut suivre ton roy,* qui t'aime par-sus tous | Pour les vers qui de toy coulent braves et dous; | Et croy, si tu ne *viens me trouver à Amboise,* | Qu'entre nous adviendra une bien grande noise.

point abandonner, luy faisant marquer logis et accommoder par tout où il alloit, mesmement au voyage de Bayonne, où il le voulut avoir tousjours aupres de soy. De ceste faveur il reprit courage, et plus que jamais s'echaufa (1) à la poësie, et mit en effect les projects de la Franciade, dont il avoit dressé le dessein par argumens de quatorze livres que jay (2) (a) veus. Il luy en presenta quatre seulement, qu'il eut moyen d'achever pendant que la faveur et l'enthosiasme (3) (b) durerent avec la vie d'un si genereux roy. Il luy presenta aussi, d'autant qu'il se plaisoit (4) à la chasse et aux plaisirs rusticques (5) (c), ses eclogues, où il monstra la fecondité (6) de son esprit, luy estant aussi facile d'abaisser son stile (7) comme il luy estoit aisé et quasi propre et naturel de le hausser. (8) (d)

Le roy Charles, outre sa pension ordinaire, luy fit

faisant marquer logis en sa maison; tesmoin le voiage de Bayonne en l'avant veniie d'Elisabeth de France royne d'Espaigne, où il le voulut avoir tousjours pres de luy; tesmoin aussi le voiage de Meaux où le roy cuida estre pris par les ennemis, lequel il assista jusque dans Paris. De ceste faveur

1—s'eschauffa

2—de 14 livres que j'ay veus, qu'il desiroit continuer jusques à 24, à l'imitation d'Homere. Il luy en

3—l'enthousiasme durerent avec la vie d'un si genereux prince. Il luy avoit aussi presenté

4—plaisoit fort

5—rustiques

6—foecondité

7—style

8—le hausser. Il m'a dict maintefois qu'aucunes pieces de ses Amours et des Mascarades avoient esté forgées sur

a—j'ay

b—enthousiasme

c—rustiques

d—le hausser. Il m'a dit maintes fois, que plusieurs pieces de ses Amours et des Mascarades avoient esté forgées sur le com-

le commandement des grans, voulant dire qu'il avoit souvent forcé sa Minerve et n'y avoit pris grand plaisir, quelques autres en ayant remporté la recompense; c'est pourquoy il fit mettre au devant de ces ouvrages là les vers de Virgile, "Sic vos non vobis," et les suivans. On sçait assez en faveur de qui il fit les Amours de Callyrée, qui estoit une tres belle dame de la cour, de la noble maison d'Astry, surnommée Aqua viva; comme il l'exprime assez en ce sonet qui commence: "La belle eau vive;" et ceux d'Astrée qui fut aussi une fort belle dame de la cour, dont le nom est assez embelly par le seul deguisement d'une voyele changée en la prochaine premiere.

Apres avoir chanté divers subjects il voulut finir et couronner ses oeuvres par les sonets d'Helene, les vertus, beautez, et rares perfections de laquelle furent le dernier et plus digne object de sa Muse, le dernier parce qu'il n'eust l'heur de la voir qu'en sa vieillesse, et le plus digne parce qu'il surpassa aussi bien que de qualité, de vertu, et de reputation les autres precedens sujects de ses jeunes amours, lesquels on peut juger qu'il aima plus familierement, et non cestuy-cy qu'il entreprit plus d'honorer et louer, que d'aimer et servir. Tesmoin le titre qu'il a donné à ses loüanges, imitant en cela Petrarque, lequel comme un jour en sa poësie chaste et modeste on loüoit devant la royne mere du roy, sa majesté l'excita à escrire de pareil stile, comme plus conforme à son age, et à la gravité de son sçavoir; et ayant, ce luy sembloit, par ce discours occasion de voüer sa Muse à un suject d'excellent merite, il print le conseil de la royne pour permission, ou plustost commandement de s'addresser en si bon lieu, qui estoit une des filles de sa chambre, d'une tres ancienne et tres noble maison en Saintonge. Ayant continué en ceste volonté jusques à la fin, il finit quasi sa vie en la loüant. Et par ce que par son gentil esprit elle luy avoit souvent servy d'argument pour exercer sa plume, il consacra à sa memoire une fonteine en

mandement des grans. Voila pourquoy personne n'ignore en faveur de qui il fit les Amours d'Eurimedon et de Callirée, et ceux d'Astrée. Quant à Heleine de Surgeres, il s'est aidé de son nom, de ses vertus et de sa beauté pour embellir ses vers, et luy a cette gentille damoiselle servy de blanc, pour viser et non pour tirer ou attaindre, l'ayant aimée chastement, et principalement pour son gentil esprit en la poësie, et autres bonnes parties. Il me l'a tesmoigné souvent, et le monstre assez en ce sonnet, "Tout ce qui est de sainct." Il luy consacra une fonteine qui est en Vandomois, et qui encor aujourd'huy garde son nom. Le roy Charles

quelques dons liberalement, vray est (1) (a) qu'ils n'estoient excessifs, car il avoit si grand craincte de perdre son Ronsard, et que le trop de biens ne le rendist paresseux au metier de la Muse, qu'il disoit ordinairement qu'un bon poëte ne se devoit non plus engresser que le bon cheval, et qu'il falloit seulement l'entretenir et non assouvir. Il fut si familier avec le roy Charles, que le plus souvent il le faisoit venir pour deviser et discourir avec luy, l'incitoit à faire des vers, à le venir trouver, (2) par vers qu'il composoit, lesquels se voyent encores imprimez (b) parmi les oeuvres de Ronsard, et trouvoit tellement bon ce qui venoit de sa part, que mesmes il luy permit d'escrire en satyres indifferemment contre telles personnes qu'il

Vandosmois, et qui encore aujourd'huy garde son nom, pour abbreuver ceux qui veulent devenir poëtes. Le roy Charles

1—vay (sic) est qu'il disoit ordinairement en gaussant qu'il avoit peur de perdre son Ronsard, et que le trop de biens ne le rendist paresseux au mestier de la Muse, et qu'un bon poëte ne se devoit non plus engresser que le bon cheval, et qu'il le falloit seulement entretenir et non assouvir. Neantmoins il le gratifia tousjours fort liberalement, et eust fait s'il eust vescu; car il n'ignoroit pas que les poëtes ont je ne sçay quelle sympathie avec la grandeur des rois, et sont sujetz à s'irriter, fort sensibles aux disgraces quand ils voyent la faveur ne respondre à leurs labeurs et merites, comme il s'en est plaint en plusieurs endroitz. Il fut si familier avec ce bon roy que

2—le venir trouver de Tours à Amboise, par vers qu'il

a—From *vray est* to *ce bon roy*, like the text of 1587, except the following:
poëtes ont ne sçay quelle (l. 24); *roys* (l. 25), *subjects à s'irriter, et fort* (l. 25); *leurs labeurs, comme*—(l. 27); *endroits*, l. 28.
b—imprimez parmy ses œuvres, et

l. 12. *A Henry III*, Bl. III, 286. J'ay trop long temps suivi le mestier heroïque, | Lyrique, elegiaq': je seray satyrique, | Disoy-je à vostre frere, à Charles mon seigneur, . . . | Ce bon prince en m'oyant se prenoit à sourire, | Me prioit, m'enhortoit, me commandoit d'escrire, | D'estre tout satyrique instamment me pressoit.

sçauroit que le vice devoit (a) accuser, s'offrant mesmes à n'en estre exempt, s'il voyoit qu'il y eust chose à reprendre en luy. (1)

composoit, lesquels se voyent imprimez parmy ses oeuvres, et

1—mesme il luy permit ou plustost l'incita d'escrire des satyres indifferemment contre telles personnes qu'il sçauroit que le vice deust accuser, s'offrant mesmes à n'en estre exempt s'il voyoit qu'il y eust chose à reprendre en luy, comme de fait il fit en la satyre de la dryade violée, où il reprenoit aigrement le roy et ceux qui gouvernoient lors de l'alienation du domaine, et d'avoir fait vendre la coupe de la forest de Gastine, laquelle il avoit consacrée aux Muses; et en une autre qu'il appelloit la Truelle Crossée, blasmant le roy de ce que les benefices se donnoient à des maçons et autres plus viles personnes, où particulierement il taxe un de Lorme, achitecte des Tuileries, qui avoit obtenu l'abbaye de Livry, et duquel se trouve un livre non impertinant de l'architecture. Et ne sera hors propos de remarquer icy la malveillance de cest abbé, qui pour s'en venger fit un jour fermer l'entrée des Tuilleries à Ronsard, qui suivoit la royne mere; mais Ronsard, qui estoit assez piquant et mordant quand il vouloit, à l'instant fit crayonner sur la porte, que le sieur de Sarlan luy fit aussi tost ouvrir, ces mots en lettres capitales, FORT. REVEREND. HABE. Au retour, la royne voyant cest escrit, en presence de doctes hommes et de l'abbé de Livry mesmes, voulut sçavoir que c'estoit et l'occasion, Ronsard en fut l'interprete, apres que de Lorme se fut plaint que cet escrit le taxoit; car Ronsard luy dist qu'il accordoit que par une douce ironie il prit ceste inscription pour luy, la lisant en françois, mais qu'elle luy convenoit encor mieux la lisant en latin, remarquant par icelle les premiers mots racourcis d'un epigrame latin d'Ausone, qui commence, "Fortunam reverenter habe," et le renvoyant là pour apprendre à respecter sa premiere et vile fortune, et ne fermer la porte aux Muses. La royne aida Ronsard à se venger, car elle tança aigrement l'abbé de Livry apres quelque risée, et dist tout haut que les Tuil-

a—deust

Il luy donna l'Abbaye de Bellozane, et quelques prieurez, et environ ce temps devint (1) fort malade d'une fievre quarte, dont il pensa (2) mourir, et qui neantmoins esbranla fort sa santé, le rendant depuis plus malade que sain; et fut ceste année remarquable en ce que tous les lauriers, pallissades et tendres arbrisseaux, (3) et la plus grand part des arbres moururent. Ce fut ce qui donna occasion à monsieur de Pimpont (4) sur l'un et l'autre sujet (5) de faire ces doctes vers.

Parce metu, Ronsarde, Jouis te regia nondum
Inuidit nobis, nec coeli injuria totum
In Lauri grassata genus, populata decusque
Arboreum nuper clades te poscit Olympo,
Augurium nec me vanae docuere Camoenae,
Sed lætum faustis retulerunt sortibus omen:
Ista luit portenta suo vel funere selua
Castra sequens, vel tu febri defunctus inerte
Monstra procurasti. At magnis vertentibus annis
Centum, signa dabit duri prænuntia luctus,
Atque tui in coelum reditus pater augur Apollo,
Nempe tuo assurgens sese Lyra contrahet astro,
Delitiasque lues inuadet Apollinis omnes;
Nec soli exitium Lauro tunc afferet aetas
Sed tota lachrymans cum gente Hyacinthus abibit
In nihilum, funesta sibique a stirpe Cupressus
Desinet ablata humanis superare sepulchris:
Nec post se alterna poterunt reparare salute,
Materiemve unquam redigent formamque capessent.

leries estoient dediées aux Muses. Il se trouve aussi une autre satyre, où il touche vivement le mesme roy et l'admoneste de son devoir, qui commence, "Il me desplait de voir un si grand roy de France." Et une autre encor à luy, dont le commencement est, "Roy le meilleur des rois." Ce bon prince luy donna

1—devint Ronsard fort

2—cuida

3—année par un grand froid remarquable en ce que tous les lauriers et arbrisseaux, ornement des palissades, et la plus

4—au sieur de Pimpont

5—suject de faire ces vers

Fracta exul cythara incompti pastoris auena
Mulcebit pecus, Admetum Phoebusque requiret:
Insultans terraeque nouo coelum incremento
Gestiet, illa situ in squalorem decolor ibit.

Il ne fut pas moins estimé du roy qui est à present (1), duquel les tant heureuses victoires avoient servy de sujet (2) à sa Muse, que du feu roy Charles, (3) car le roy, comme il a le jugement tres grand et admirable, estimant toutes choses à leur juste valeur, le reçeut, (a) l'oüit, l'ayma (b) et le gratifia tousjours volontiers. Mais d'autant que depuis douze ans les gouttes fort douloureuses l'avoient assailly, (4) tellement qu'à grand peine pouvoit il faire la court, sinon à son lict; voila pourquoy ceste honneste privauté qui se doit acquerir et continuer par une hantise ordinaire, ne fut telle que souz (5) (c) le roy Charles, encores que son merite le recommandast assez, et le rendist tousjours present en la memoire de nostre bon et sage roy. (6) Il print telle amitié avec monsieur

1—du roy Henry troisiesme à present regnant, duquel

2—avoyent servy de suject

3—que du feu roy, mais non si familierement caressé, et s'en est plaint ouvertement, disant, plein d'humeur françoise, qu'il vouloit que le roy l'aimast, et pour preuve de l'amitié lui commandast, et en signe de bon service l'honorast et le gratifiast. Vray est que depuis douze ans

4—tellement assailly qu'il luy estoit presque impossible de faire la court; joint qu'il n'avoit oncques esté de son naturel courtisan importun, et ne se pouvoit contraindre pour trouver aux heures des grands. Voila pourquoy ceste familiere privauté

5—sous

6—sage roy. Il fut tant admiré par la royne d'Angleterre, qui lisoit ordinairement ses escrits, qu'elle les voulut comparer à un diamant d'excellente valeur qu'elle luy envoya. De mesmes aussi ceste belle royne d'Escosse,

a—receut
b—l'aima
c—sous

Galland, principal du college de Boncourt, personnage de bon esprit, et digne d'une telle rencontre, que depuis dix ans, venant à Paris à diverses fois, il l'a tousjours choisy pour son hoste. Le dernier voyage qu'il y fit fut au mois de fevrier mil cinq cens quatre vingt-cinq, (1) (a) et y demeura jusques au treiziesme (2) du mois de juin ensuivant, durant lequel temps il ne bougea presque du lict, tourmenté de ses gouttes ordinaires. Il passoit neantmoins le temps à faire quelques fois (3) des vers, et entre autres fit l'Hymne (4) de Mercure, qu'il me donna, où il d'escrit (5) (b) son mal quand il commence ainsi:

> Encor il me restoit entre tant de malheurs
> Que la vieillesse apporte, entre tant de douleurs
> Dont la goutte m'assaut pieds, jambes, et joincture, (6)
> De chanter ja vieillard les mestiers de Mercure.

toute prisonniere qu'elle estoit, laquelle ne se pouvoit souler de lire ses vers sur tous autres, en recompense desquels et de ses loüanges y parsemée, l'an 1583 elle luy fit present d'un buffet de deux mil escus qu'elle luy envoya par le sieur de Nau son secretaire, avec une inscription sur un vase qui estoit elabouré en forme de rocher, representant le Parnasse, et un pegasse au dessus. L'inscription portoit ces mots: A RONSARD L'APOLLON DE LA SOURCE DES MUSES.

Il contracta telle amitié avec le sieur Galland, chef et seigneur de l'academie de Boncourt, docte personnage certes, digne de ce nom, et d'une telle rencontre, que depuis dix ans venant à Paris à diverses fois, il l'avoit tousjours choisi pour son hoste, aimant naturellement ce lieu pour le bel air, et l'appellant le Parnasse de Paris. Le dernier

1—vingt cinq
2—treziesme
3—quelquefois
4—Hymne
5—descrit
6—jointure

a—quatre vingts cinq
b—descrit

Il fit faire un coche pour s'en retourner en la compagnie dudict (1) Galland, sans lequel il ne pouvoit vivre, l'appelant (2) (a) ordinairement sa seconde ame, comme il declare assez en ce fragment qu'il n'a peu achever, prevenu de mort:

Galland ma seconde ame, Atrebatique race,
Encor que noz ayeux aint (3) (b) emmuré la place
De noz (c) villes bien loing, (4) la tienne pres d'Arras,
La mienne pres Vandosme, où le Loir de ses bras
Arrouse doucement noz (5) (c) collines vineuses
Et noz (5) (c) champs fromentiers de vagues limoneuses,
Et la Lise les tiens, qui baignent (d) ton Artois,
S'enfuit au sein du Rhin, la borne des Gaulois.
Pour estre separé de villes et d'espaces,
Cela n'empesche point que les trois belles graces,
L'honneur (6) et la vertu, n'ourdissent le lien
Qui serre de si pres mon coeur avec le tien.
Heureux qui peut (7) trouver pour passer l'avanture
De ce monde, un amy de gentille nature
Comme tu es, Galland, en qui les cieux ont mis
Tout le parfaict (8) (e) requis aux plus parfaits amis.
Ja mon soir s'embrunit, et desja ma journée
Fuit vers son occident à demy retournée,
La parque ne me veult (9) ny ne (10) (f) peut secourir:
Encore ta carriere est bien longue à courir,
Ta vie est en sa course, et d'une forte haleine,
Et d'un pied vigoureux tu fais jaillir (g) l'areine

1—dudit
2—appellant
3—Encor' que nos ayeux ayent
4—nos villes bien loin
5—nos
6—honeur
7—peust
8—parfait
9—veut
10—me

a—appellant
b—nos ayeux aynt
c—nos
d—baignant
e—parfaict
f—me
g—jallir

Sous tes pas, aussi fort que quelque bon guerrier
Le sablon Aelean, pour le pris (1) du laurier.

Il se fit mener à Croix-val, qui estoit sa demeure ordinaire, pour estre un lieu fort plaisant, et voisin de la forest de Gastine, et de la fonteine Bellerie, par luy tant celebrez, et pour estre le pays (2) de sa naissance. Mais comme il aimoit à changer, au mois de juillet il se feit (3) porter à son prieuré de S. Cosme, y demeurant huict ou dix jours, pour retourner à Croix-val, où il sejourna assez long-temps (4). Le xxii du mois d'octobre il escrivit audit Galland, (5) et le sujet (6) de ses lettres estoit, qu'il estoit devenu fort foible et fort maigre (7) depuis quinze jours, qu'il craignoit que les feüilles d'automne (8) (a) ne le veissent (9) tomber avec elles, que la volonté de Dieu fust faicte, (10) et qu'aussi bien parmy tant de douleurs nerveuses, ne se pouvant soustenir, il n'estoit plus que "Iners terrae pondus" (ce sont ses mots), (11) (b) le priant au reste de l'aller trouver, estimant sa presence luy estre un remede.

Quelques jours apres, comme la douleur luy augmentoit, et que ses forces diminuoient, ne pouvant dormir pour l'indigestion et grandes douleurs (12) qu'il sentoit, il

1—prix
2—païs
3—fit
4—longtemps
5—au sieur Galland
6—suject
7—foible et maigre
8—d'autonne
9—vissent
10—faite
11—n'estoit plus qu'un inutile fardeau sur la terre, le
12—douleurs d'estomac qu'il

a—feuilles d'autonne
b—plus qu'un inutile fardeau sur la terre, le priant

envoya querir avec un notaire le curé de Ternay, auquel (1) il deposa le secret de sa volonté, ouit la messe en grande devotion, et s'estant faict (2) habiller premierement, receut la saincte (3) communion, ne voulant tant à son aise recevoir celuy qui avoit tant enduré pour nous, regrettant la vie passée, (4) et en prevoyant une meilleure. Ce fait, il se fit devestir et remettre au lict, disant: "Me voila au lict attendant la mort, passage (5) (a) commun d'une meilleure vie; quand il plaira à Dieu m'appeler (6) (b), je suis tout prest de partir." Il renvoya le notaire, luy disant qu'il n'y avoit encor (7) rien de pressé, et qu'il se portoit mieux apres avoir mis toute sa fiance en Dieu. Le sieur Galland arriva le trentiesme d'octobre à Montoire, en un de ses benefices nommée Sainct Gilles (c), distant de lieüe et demie de Croix-val, où ils s'estoit retiré pour la crainte de ceux de la nouvelle opinion, qui, rompus du siege d'Angers, espars (8) venoient fondre en ce pays. Il y sejourna six jours, y ayant solennisé (9) la feste de Toussains (10). De là retourna à Croix-val le lendemain, accompagné dudit (11) Galland, auquel il fit escrire un epigramme en forme d'inscription, parlant en (d) son ame en cette sorte,

Amelette Ronsardelette,

1—pour deposer le secret de sa volonté, oüit la
2—fait
3—la chrestienne communion
4—sa vie
5—terme et passage commun
6—appeller
7—encor'
8—d'Angers, venoient fondre
9—solemnisé
10—Toussaincts
11—du sieur Galland lequel il pria d'escrire un epi-

a—terme et passage
b—appeller
c—nommé S. Gilles
d—à son ame en ceste

Mignonnelette, doucelette,
Tres-chere hostesse de mon corps,
Tu descens là bas foiblelette, (1)
Pasle, maigrelette, seulette,
Dans le froid royaume des mors;
Toutes fois (2) (a) simple, sans remors
De meurtre, poison et rancune,
Mesprisant faveurs et tresors
Tant enviez par la commune.
Passant, j'ay dit, suy ta fortune,
Ne trouble mon repos, je dors. (3)

luy disant, "Je me suis souvenu (b) d'un ancien epigramme latin, lequel pour passer temps je desirois rendre plus chrestiennement qu'il n'est." Mais depuis il quitta tous passe-temps et ne medita plus que choses dignes d'une fin chrestienne, car ne pouvant dormir, (4) (c) il se plaignoit (5) incessamment, et pour tromper son mal, prevoyant neantmoins sa mort prochaine, medita l'epitaphe en six vers pour graver sur son tombeau, qui est tel:

Ronsard repose icy, qui hardy des enfance
Detourna (6) (d) d'Helicon les Muses en la France,
Suivant le son du luth, et les traits (7) d'Apollon.
Mais peu valut sa Muse encontre leguillon (e) (8)
De la mort, qui cruelle en ce tombeau l'enserre.
Son ame soit à Dieu, son corps soit à la terre.

Et semble que bien à propos il a fait luy-mesme son

gramme qu'il avoit medité pour passer temps, imitant un ancien en ceste sorte:

1—foiblette
2—Toutefois
3—je dors. Mais depuis il quitta
4—inquieté et ne pouvant dormir
5—se plaignoit et dictoit incessamment. Pour alentir ses douleurs, prevoyant sa mort prochaine, il fit escrire cest epitaphe
6—Destourna
7—traicts
8—l'eguillon

a—Toutefois
b—suis souvent souvenu
c—inquiete et ne pouvant
d—Destourna
e—l'eguillon

tombeau, (1) (a) se defiant de se pouvoir rencontrer autre personne qui luy peust bastir assez dignement; ce qui m'a faict escrire de luy les vers qui suivent,

Non, Ronsard n'est point mort, la Muse est immortelle,
Ou si Ronsard est mort, c'est un phoenix (2) (b) nouveau,
Qui n'ayant son pareil soy-meme (3) (c) renouvelle,
Et survit à sa cendre, animant son tombeau.

Or qu'il ait satisfait à luy-mesme (4) en ce que les autres attendent d'autruy, et que pour luy graver un digne tombeau il ne falust (5) user que de ses propres vers, et prendre ce qu'il a dit de luy-mesme (6) au premier discours à Genevre, quand il escrit, "Je suis Ronsard, et cela te suffise," toutefois plusieurs sçavans personnages de nostre temps (7) (d) que j'ay prié de ce devoir, luy ont gravé maint tombeau, non pour illustrer d'avantage (8) sa gloire, mais pour n'obscurcir la nostre, (9) si nous faisions autrement. De ma part aussi je ne me suis peu contenir que je ne luy aye fait cette petite inscription (10):

Le fertil Vandomois naissance me donna,

1—Et semble que bien à propos il ait avancé luy-mesmes son tombeau, se doutant de l'ingratitude de nostre siecle, ou se defiant, comme je croy, qu'il se peust rencontrer autre personne qui le luy bastist assez dignement, ce qui m'a fait escrire de luy les vers suivans:
2—phenix
3—soy mesme
4—luy mesme
5—fallust
6—qu'il a dit de luy en la premiere elegie à Genevre, quand il escrit
7—personnages que j'ay
8—davantage
9—n'obscurir la leur d'un ingrat silence. De
10—fait ceste inscription

a—Et semble que bien à propos il ait avancé, se doutant de l'ingratitude de nostre siecle, luy-mesme son tombeau, ou se desfiant, ce croy-je, qu'il se peust rencontrer autre personne qui luy bastist assez dignement;
b—phenix
c—soy-mesme
d—personnages que j'ay

La court de nos grans roys à mes vers s'estonna, (1) (a)
La Touraine mes os dessus ses fleurs assemble.
J'ay joint Pallas, Cypris, et les Muses ensemble.

Les nuicts ensuivantes esquelles (2) il ne pouvoit dormir, quelques remedes qu'il eust eprouvé, (3) (b) ayant usé de pavot en diverses façons, tantost de la feüille crüe, (4) (c) puis cuite, tantost de la graine, et de l'huyle (5) que l'on en tire, (6) (d) il continua à faire quelques stances, et jusques à quatre sonets, (e) lesquels au matin il recitoit au sieur Galland pour les escrire, ayant la memoire et la vivacité de l'esprit si entieres qu'elles ne sembloient se sentir de la foiblesse (f) du corps. (7) Le long du jour tous ses discours estoient pleins de belles et graves considerations, mesmes sur (8) les affaires d'estat et du monde.

1—La grandeur de vos rois à mes
2—Les nuicts suivantes, ausquelles
3—eut esprouvé
4—feüille crüe en sallade, puis
5—l'huile
6—tire, et de plusieurs autres remedes qu'on reserve aux extremitez, il
7—entieres, qu'elles sembloient arguer de feinte l'extreme foiblesse de son corps. Le
8—mesmes sur les troubles renaissans, et qui menaçoient notre siecle de miseres nouvelles. Comme

a—La grandeur de nos roys
b—esprouvé
c—feuille crüe en salade, puis
d—tire, et de plusieurs autres remedes qu'on reserve aux extremitez, il
e—sonnets
f—entieres, qu'elles sembloient arguer de feinte l'extreme foiblesse de son corps. Le

l. 6. *Derniers vers de Ronsard*, Marty-Laveaux, 301; Bl. VII, 313. "J'en ay mangé, [du pavot 'qui tous les sens assomme'] j'ay beu de son just oublieux, | En salade, cuit, cru, et toutesfois le somme | Ne vient par sa froideur s'asseoir dessus mes yeux."

Comme il languissoit ainsi, sejournant encor (1) quinze jours à Croix-val, il luy prit envie de se faire transporter à Tours en son prieuré de S. Cosme, (2) tant pour recouvrer plus facilement toutes ses commoditez, et subvenir (3) à sa maladie, que pour satisfaire (4) à l'opinion qu'il avoit que le changement d'air luy apporteroit quelque secours. Il n'eut pas esté huict jours en ce lieu, que ses forces se diminuant à veüe d'oeil, et se voyant et sentant mourir, il fit venir l'aumosnier de S. Cosme, l'un de ses religieux, agé de lxxv ans, lequel (a) apres plusieurs propos, luy ayant demandé de qu'elle (b) resolution il vouloit mourir, fort promptement et aigrement il luy respondit: "N'ai-je (c) point assez fait cognoistre ceans ma volonté et le but de ma religion, pour juger de ma vie (d) comme il faut que je meure?" L'aumosnier luy dit lors qu'il ne l'entendoit en cette sorte, mais que ce qu'il luy avoit dit (5) estoit pour sçavoir s'il

1—encore

2—Sainct Cosme en l'Isle, tant

3—survenir

4—satis-faire

5—secours; ce qu'il fit avec grand peine, ayant demeuré en chemin, et pour faire sept lieües, trois jours entiers, pendant lequel temps il eut deux foiblesses grandes. Il n'avoit pas esté huict jours en ce lieu, que ses forces se diminuant à veüe d'oeil, les os lui perçant la peau, et se voyant et sentant mourir, il fit venir pour estre consolé l'un des religieux nommé Jacques Desguez, agé de lxxv, aumosnier de Sainct Cosme, et issu de noble maison (car ceste religion n'en reçoit d'autre sorte), auquel ainsi qu'il luy eust demandé de quelle resolution il vouloit mourir, il respondit assez aigrement et promptement en ceste sorte: "Qui vous

a—auquel apres
b—quelle
c—N'ay-je
d—par ma vie

vouloit ordonner quelque chose par forme de derniere volonté, et pour tirer de luy-mesmes cette (1) resolution de bien mourir, qui a grand efficace quand elle nait (2) (a) en nous mesmes sans l'attendre d'autruy. Ronsard alors print la parole et luy dit: (3) "Je desire donc que vous et voz (4) (b) confreres soyez tesmoins de mes dernieres actions." Lesquels estant venus, (5) (c) il commença à discourir de sa vie, monstrant avec grande repentence qu'il renonçoit à toutes les blandices de ce monde, (6) s'esjoüissant (d) que par ses douleurs Dieu l'eust comme reveillé (7) pour n'oublier celuy qu'en prosperité nous oublions ordinairement; le remerciant de bon coeur (8) de ce qu'il luy avoit donné temps de se recognoistre, demandant pardon à chacun, disant à toute heure: "Je n'ay aucune haine contre personne, ainsi me puisse chacun pardonner." Puis s'addressa (e) à ses religieux, les enhortant de bien vivre, et de vaquer (9)

fait dire cela mon bon amy? Doutez vous de ma volonté? Je veux mourir en la religion catholique comme mes ayeux, bis-ayeux, tris-ayeux, et comme j'ay tesmoigné assez par mes escrits." L'aumosnier lui dist lors qu'il ne l'entendoit en ceste façon, mais que ce qui luy en avoit dit

1—ceste

2—naist

3—Ronsard alors luy dist

4—vos

5—actions. Alors il

6—monde, qu'il estoit un tres grand pecheur, s'esjoüissant

7—reveillé d'un profond sommeil pour

8—remerciant infiniment

9—Puis s'adressant aux assistans, et les exhortant à bien vivre et de vacquer

a—naist
b—vos
c—Lesquels venus, il
d—s'esjouissant
e—adressa

soigneusement à leur devoir; que la mort (1) la plus douce estoit celle à qui la propre conscience n'apportoit aucun prejugé de crimes et meschancetez. Ce fait, (2) il pria que l'un des religieux celebrast devant luy, et apres il se fit administrer les sacremens, attendant avec une grande constance et resolution, à laquelle il s'estoit de long

1—leur dit que la mort

2—Cela fait, le jour de la nativité de nostre Seigneur il pria le sous prieur d'oüir sa confession, celebrer en sa chambre, et luy distribuer la communion, qu'il receut d'une singuliere devotion, et plus grande qu'on n'eust attendu d'un personnage nourry parmy les desbauches irreligieuses d'une cour, disant incessamment que Dieu n'estoit Dieu de vengeance ains de misericorde, et que ceste divine douceur qu'il avoit entierement en l'imagination, luy aidoit fort à supporter ses douleurs, lesquelles il meritoit bien et de plus grandes. Il continua ceste perpetuelle envie de dicter vers, et fit escrire ceux-cy peu de jours avant sa mort, comme on luy parloit de manger:

Toute la viande qui entre
Dans le goufre ingrat de ce ventre,
Incontinent sans fruict resort,
Mais la belle science exquise
Que par l'oüye j'ay apprise
M'accompagne jusqu'à la mort.

Le dimanche vingt deuxiesme decembre il fit son testament, par lequel il ordonna de toutes choses, ayant distribué tous ses biens partie à l'eglise et aux pauvres de Dieu (ainsi les nomme-t-il par son testament), partie à ses parens et à ses serviteurs. Il eut une telle constance qu'il demanda à l'aumosnier souvent combien, à son advis, il pourroit encor' vivre. Il eut l'esprit tousjours sain et entier, et sans aucune perturbation, sinon d'une envie qu'il avoit de dicter qui l'accompagna jusques au mourir.

temps preparé, que Dieu disposast de luy. Le lendemain il composa les deux derniers sonets, (a) qu'il fit escrire par un de ses religieux, entretenant son ame, et l'incitant d'aller trouver Jesus-Christ, et de marcher par le chemin qu'il avoit frayé, finissant ses vers et sa vie heureusement par ces beaux mots de Jesus-Christ et d'Esprit, lequel il rendit à Dieu, apres avoir esté visité des plus honestes familles de Tours, desnué de toutes ses forces naturelles, mais plein de foy et de ferme resolution, sur les deux heures de nuict, le vendredy vint-septieme (b) du mois de decembre, mil cinq cens quatre-vints et cinq, et fut enterré en l'eglise dudit S. Cosme; qui m'a donné occasion de luy dresser encor (1) ce petit monument en la langue de la despoüille (c) de laquelle il a tant enrichi (2) et fait triompher la nostre:

Κόσμος ἄκοσμος ἦην ὅτε κόσμιος ὁ Ρώνσαρδος
Κόσμον ἐκόσμησεν κόσμῳ ἑῶν ἐπέων.
Νῦν δὲ θανόντος ἔχει τύμβος Κοσμᾶ ἑνὶ ναῷ
Ὀστέα, τῆς ψήμης μνῆμα δὲ κόσμος ὅλος.

Et les derniers vers qu'il fit sont les deux derniers sonets, par lesquels il entretient son ame, et l'incite d'aller trouver Jesus Christ, et de marcher par le chemin quil avoit frayé, finissant ses vers et sa vie heureusement par ces beaux mots de Jesus Christ et d'Esprit, lequel, semblable à celuy qui sommeille, il rendit à Dieu ayant les mains jointes au ciel, et qui en tombant firent cognoistre aux assistans le moment de son trespas, qui fut sur les deux heures de nuict le vendredy vingt septiesme de decembre mil cinq cens quatre vingts cinq, ayant vescu soixante et un an trois mois et seize jours; et fut mis en sepulture, ainsi qu'il l'avoit desiré et ordonné, au chœur de l'eglise de S. Cosme. Ce qui m'a donné

1—encor'
2—enrichy

a—sonnets
b—vingt-septiesme au mois de decembere 1585
c—despouille

Presque en un mesme temps sont aussi decedez aucuns des plus excellens hommes de nostre (1) Europe, à sçavoir le cardinal Sirlet, Paul de Foix, (2) Guy du Faur sieur de Pybrac, Charles Sigon, M. Antoine (3) de Muret, et Pierre Victor, et qui semblent, jaloux (4) de nostre siecle, (a) ou plustost effrayez de noz malheurs, avoir voulu s'eclypser de nous pour nous laisser en tenebres. L'on a remarqué souvent des presages avoir devancé la mort des grans (5) et illustres personnages, comme il est advenu en celle de Ronsard, car un an auparavant son decez (6) (b) ne sçay quel poëtastre, plus mal presageux (7) (c) que les corbeaux et hiboux, fit imprimer un livret qu'il intituloit (8) "Les epitaphes, mort et dernieres

1—de l'Europe

2—Paul de Foix, A. Terrier, Guy

3—Anthoine

4—ennuiez de nostre siecle, ou plustost effrayez de nos futurs malheurs, avoir voulu s'eclipser de nous, pour nous laisser sans regret en nos regrets et tenebres. Ce que le mesme sieur de Pybrac semble avoir preveu, lors qu'il dit:

Quand tu verras que Dieu au ciel retire
A coup à coup les hommes vertueux,
Dy hardiment, l'orage impetueux
Viendra bien tost esbranler cest empire,

faisant comme celuy qui voyant que le feu voisin doit bien tost envahir sa maison, en retire et sauve ses meubles plus precieux. L'on a

5—grands

6—trespas

7—presagieux

8—dont le titre portoit

a—From *ennuyez de* to *cest empire,* like text of 1597; except *lorsqu'il;* then continues: C'est tout ainsi que celuy qui voyant que le feu voisin doit bien tost envahir sa maison, retire et sauve ses meubles plus precieux. L'on a

b—trespas

c—presagieux

paroles de Pierre de Ronsard." Cela fut veu et sceu de tout le monde, qui creut quelque temps que Ronsard estoit mort, non sans grand regret, encor (1) que cette nouvelle fut decouverte (a) aussi tost estre faulse, aussi bien que les vers que ce corbeau vouloit attribuer à ce cygne. Quand on raconta cette (2) nouvelle à Ronsard, il ne s'en fit que rire, s'esbahissant (3) toutefois comme nostre siecle pouvoit porter des espris (4) (b) si miserables; et me souvient qu'il me dit (5) (c) un jour à ce propos, au dernier voyage par luy fait à Paris, (6) qu'il ne se faloit (7) (d) esbahir si ces esprits naiz en despit de Minerve (8) (e) le faisoient mourir quand ils vouloient, veu que par leurs contagieux escris (9) (f) ils faisoient mourir la pureté de nostre langue, et de la poësie. Cette (10) mort feinte fut neantmoins (11) estimée mauvais augure; et voicy un epigrame (g) que Jan Dorat fit (12) quand il sceut (h) la verité:

Iam semel atque iterum tua mors, Ronsarde, per urbem

1—encor' que ceste nouvelle fust descouverte bien tost estre faulse, comme les vers
2—ceste
3—s'esbaïssant toutes fois
4—esprits
5—dist
6—voyage qu'il fit à Paris
7—falloit
8—des Muses
9—escrits
10—ceste
11—neanmoins
12—epigramme que Jean Dorat en fit

a—descouverte
b—esprits
c—dist
d—falloit
e—des Muses
f—escrits
g—epigramme
h—sçeut

Sed falso vulgata, vel omnem terruit orbem,
Sole bis extincto toti qui luxerat orbi:
Et tanti mors ipsa foret, si vera fuisset,
Ut tua tot lachrymis (a) se senserit umbra requiri.
Nunc magis atque magis te mortis gloria salvo
Laetitia cumulet, tua funera falsa, superstes
Qui legis ipse tuum luctum, titulumque perennem,
Qualis ab Aurato tumulo sculpetur inani:
Unus tu Ronsardus eras, Graecis quod Homerus,
Virgilius Latiis, (1) Francis quod tota Poësis.

La nouvelle de sa mort trop vraye apportée par le sieur Galland son singulier amy, (2) (b) fut d'autant plus regrettée, que nous avions ja (3) par la faulse nouvelle premiere gousté et apprehendé la perte que nous faisons perdant un Ronsard, l'honneur de France, nous estant (c) comme preparez (4) par ce faux bruit à le regretter à l'egal de la perte vrayment depuis advenue (5). Aussi ledit Galland, (6) n'ayant enseveli l'amitié qu'il luy portoit souz (7) (d) un mesme tombeau, faisant ce que la France devoit faire (8), fit dresser un magnifique appareil en la chapelle de Boncourt, qui fut tendue de tous costez de noir, avec les armes de la maison de Ronsard, où furent celebrées les funerailles (9) (e) fort solennellement, le lundi

1—latinis
2—trop vrayement asseurée par le sieur Galland fut d'autant
3—ja nous nous estions par la fause nouvelle premiere, non accoustumez mais preparez pour apprehender la perte que nous faisions
4—l'honeur de la France, ainçois du monde, nous estans comme disposez
5—vrayement depuis adveniie
6—le sieur Galland, n'ayant ensevely
7—soubs
8—France devoit, fit
9—chappelle de Boncourt, là où furent celebrées et imitées ses funerailles

a—lacrymis
b—sieur Galland, fut
c—l'honneur et l'estonnement de la France, ainçois du monde, nous estans
d—sous
e—Boncourt, là où furent celebrées

vingt-quatrieme (1) (a) de fevrier, 1586. Le service mis en musique nombrée, (2) (b) fut chanté par l'eslite de tous les enfans des Muses, s'y estants (3) trouvez ceux de la musique du roy, qui y adjouterent son commandement, et qui regretairent (4) (c) à bon escient le trespas d'un si grand personage, (5) (d) ornement de son royaume. Je n'aurois jamais fait si je voulois descrire par le menu les oraisons funebres, eloges, (6) (e) et vers qui furent ce jour sacrez à sa memoire, et combien de grans seigneurs, avec monseigneur le duc de Joyeuse et monseigneur le cardinal son frere, ausquels Ronsard avoit cet honneur d'appartenir, honorerent cette pompe funebre, accompagnez de la fleur des meilleurs espris (f) de la France. Apres disner le sieur du Perron prononça l'oraison funebre, avec si grande affluence (7) (g) de peuple.

1—vingt-quatriesme

2—nombrée, animé de toutes sortes d'instruments, fut

3—estans

4—du roy suivant son commandement, et qui regretta à bon

5—personnage

6—les eloges

7—seigneurs, avec ce genereux prince Charles de Valois, accompagné du duc de Joyeuse et du reverendissime cardinal son frere, ausquels Ronsard appartenoit, honorerent ceste pompe funebre, à laquelle l'eslite de ce grand senat de Paris daigna bien assister, comme à un acte public, suivie de la fleur des meilleurs esprits de la France. Apres disner le sieur du Perron prononça l'oraison funebre avec tant d'eloquence, et pour laquelle ouÿr

a—vingt-quatriesme
b—nombrée, animé de toutes sortes d'instrumens, fut chanté
c—roy le quel y adjousta son commandement, et regreta à bon
d—personnage
e—les eloges
f—esprits
g—avec tant d'eloquence et si grande affluence

que plusieurs princes et grans seigneurs furent contraints de s'en aller, (a) pour n'avoir peu entrer. Le desordre et confusion du peuple qui s'entrepressoit pour entendre, augmenta plustost l'honneur de son eloquence, et tesmoigna combien la gloire de Ronsard et sa perte estoit (1) (b) grande, où il sembloit que le public et chacun en particulier eust interest, y abordant de tous costez. A l'issue de l'oraison funebre (2) (c) fut representée une eclogue par moy faite, pour fermer cet acte funebre. Voila la fin de celuy qui avoit donné commencement et accroissement à l'honneur (3) de la langue et poësie françoise, et qui possible l'a ensevely avec soy sous mesme sepulture.

Il fut en toute sa vie autant curieux, et s'il faut ainsi dire, ambitieux du vray honneur (4) que la vertu nous

l'affluence des auditeurs fut si grande que monseigneur le cardinal de Bourbon, et plusieurs autres princes et seigneurs furent contraints de s'en retourner pour n'avoir peu forcer la presse. L'applaudissement des assistans en tres grand-nombre, et le regret de la troupe immense qui ne peut entrer, fit cognoistre l'effect merveilleux de son eloquence

1—et la perte en estoit

2—l'issüe de l'oraison fut

3—honeur

4—sepulture, qui le premier de nos François osa tracer un sentier incogneu pour aller à l'immortalité, ayant guidé les autres au chemin d'un si honeste labeur. Il fut en

a—s'en retourner
b—la perte en estoit
c—l'oraison fut

l. 26. *Odes,* Epistre au Lecteur, Bl. II, 9.

"Si les hommes . . . ont merité quelque louange pour . . . combien d'avantage doit-on vanter le coureur qui, galopant librement par les campagnes attiques et romaines, *osa tracer un sentier incognu pour aller à l'immortalité?* . . . quand tu m'appelleras le premier auteur lyrique françois et celuy qui a *guidé les autres au chemin de si honneste labeur.* . . ."

apporte, comme epargnant (1) (a) de celuy d'autruy, n'ayant jamais offensé personne s'il n'estoit provoqué au paravant (2) (b). Vray est qu'il s'est quelquefois courroucé contre ceux qui broüilloient le papier, et qui ne faisoient à son gré, comme on peut voir au 2 livre (c) des Poëmes, en celuy escrit à Christophle de Choiseul (3). Sur ses derniers jours, me faisant cet honneur (4) de me communiquer familierement tant les desseins de ses ouvrages que les jugemens qu'il donnoit des escrivains du jourd'huy, il se plaignoit fort de certain stile dur et ferré qu'il voyoit s'authoriser parmy nous, (5) (d) "O," disoit-il, "que nous sommes bien tost à nostre barbarie,

toute sa vie autant ambicieux de l'honeur vray que la vertu

1—espargnant

2—auparavant

3—voir au poëme escrit à Christoffe de Choiseul

4—honeur

5—plaignoit fort de ne sçay quelles façons d'escrire et inventions fantastiques et melancholiques d'aucuns de ce temps qu'il voioit s'authoriser parmy nous, et qui ne se rapportent non plus que les songes entre-coupez d'un frenetique ou d'un fievreux, duquel l'imagination est blessée. "O," disoit-il

a—espargnant
b—auparavant
c—au second livre
d—From *se plaignoit* to *son trespas* like text of 1598, except the spelling *voyoit, parmi, entrecoupez*

l. 12. *Caprice, au Seigneur Simon Nicolas,* Bl. VI, 327.

A peine helas! à peine a-t'on chassé | La barbarie, où les gens du passé | Se delectoient (ô perverse influence) | Qu'elle revient importuner la France | Plus que jamais. . . .

l. 20. 71. From *Art poëtique,* Bl. VII, 322.

" . . . je n'entens toutesfois ces *inventions fantastiques et melancholiques, qui ne se rapportent non plus l'une à l'autre que les songes entrecouppez d'un frenetique,* ou de quelque patient extremement tourmenté de la fiévre, à l'imagination *duquel, pour estre blessée,* se representent mille formes monstrueuses. . . ."

Comp. also *Franciade.* Au Lecteur, Bl. III, 8.

" . . . il ressemble mieux aux resveries d'un malade de fièvre continue qu'aux inventions d'un homme bien sain."

que je plains nostre langue de voir si tost son occident." (1) Puis me parlant de tels auteurs (2) (a) qui s'ampoullent et font sans chois (3) Mercure de tout bois: "Ils ont," me disoit-il, "l'esprit plus turbulent que rassis, plus violent qu'aigu, lequel imite les torrens d'hyver, qui attrainent des montaignes (4) autant de boüe que de claire eaüe; (5) (b) voulant eviter le langage commun, ils s'embarrassent (6) (c) de mots et manieres de parler dures, fantastiques et insolentes, lesquelles representent plustost des chimeres et venteuses impressions des nües qu'une venerable majesté virgilienne; car c'est autre chose d'estre grave et majestueux, et autre chose d'enfler son stile et le faire crever." Pour ce, (7) (d) faisant une parodie sur un vers d'Homere, quand Andromache dit à son Hector, le voyant sortir hors la porte tout armé, "Ta vaillance te perdra," ainsi le chaud boüillon (8) (e) de la jeunesse de ces singes imitateurs, et l'impetuosité de leur esprit,

1—voir en naissant son trespas; puis
2—autheurs
3—s'empoullent et font sans choix
4—montagnes
5—eau
6—enbarassent
7—Puis faisant
8—ainsi, disoit-il, le chaud

a—autheurs
b—eaue
c—embarassent
d—Puis, faisant
e—Ainsi (disoit-il) le chaud bouillon

l. 10. *Preface sur la Franciade*, Bl. III, 18.

"Tu enrichiras ton poëme . . . . sans extravaguer comme un frenetique. Car, pour vouloir trop éviter, et du tout te bannir du parler vulgaire, si tu veux voler sans consideration par le travers des nues et faire des grotesques, Chimeres et monstres, et non une naïfve et naturelle poësie. . . ."

conduit seulement de la facilité d'une nature depravée, sans artifice laborieux, perdront (1) (a) leur naissante reputation ; disant au reste que quelques uns d'iceux eussent peu (b) estre capables de la poësie, (2) et d'estre mis au rang des bons poëtes, s'ils eussent peu recevoir correction. Mais parlant de quelques autres, qui suivants cette (3) bande prostituent les Muses, et les habillent et deguisent (c) à leur mode, il ne peut (4) un jour se tenir qu'il ne me dictast sur le champ ces vers :

Bien souvent, mon Binet la troupe sacrilege
Des filles de Cocyte entre dans le college
Des Muses, et vestant leurs habits empruntez
Trompe les plus rusez de caquets (5) eshontez,
Qui rampent cautement, se coulent et se glissent
Au coeur des auditeurs, qui effrayez pallissent
Estonnez du murmure et du jargon des vers ;
Et plus (6) ils sont bouffis, plus courent de travers,
Et plus (7) ils sont crevez de sens et de paroles,
Plus ils sont admirez des troupes qui sont foles.
Tels farouches esprits ont un coup de marteau
Engravé de naissance au milieu du cerveau,
Empeschant de prevoir de quel saint (8) artifice
On appaise les soeurs pour leur faire service,
Qui demandent des fleurs, et non pas des chardons,
Non des coups de canons, ains des petits fredons.
Je les ay veu souvent courir parmi (9) les ruës
Servir de passetemps à noz (d) troupes menues, (10)
De ris et de joüet, ou bien sus (11) un fumier

1—perdra
2—pouvoient estre capables de ce bel art, et
3—ceste
4—desguisent . . . peust
5—caquetz
6—Tant plus
7—Tant plus
8—sainct
9—parmy
10—nos troupes menües
11—sur

a—perdra
b—pu
c—desguisent
d—nos

Ils meurent à la fin, leur tombeau coustumier,
Et jureurs et menteurs (1) (a) meurent à la taverne,
Comme gens debauchez (2) que la lune gouverne.

Il disoit ordinairement que tous ne devoient temerairement se mesler de la poësie, que la prose estoit le langage des hommes, mais la poësie estoit (3) le langage des dieux, et que les hommes n'en devoient estre les interpretes s'ils n'estoient sacrez des (4) leur naissance et dediez à ce ministere. (5) (b)

Les satyres qu'il avoit faites,* et qu'il eust publiées, si nostre siecle eust esté plus paisible, ne taxoient personne qui ne l'eust merité, et c'estoit bien une de ses envies de peindre au vif les vices de nostre temps, pour corriger les uns, et espouvanter les autres de mal faire. Il m'en a monstré quelques unes meslées à l'Horatienne, mais je croy qu'elles seront perdues, d'autant que m'ayant recommandé et laissé ses oeuvres corrigées de sa derniere main, pour y tenir l'ordre en l'impression, suivant ses memoires

1—Ou jureurs et vanteurs
2—desbauchez
3—la poësie le langage
4—dez
5—ministere. Il estoit ennemy mortel des versificateurs dont les conceptions sont toutes ravalées, qui pensent avoir faict un grand chef d'œuvre quand ils ont mis de la prose en vers; car comme Michel Ange, peintre et sculpteur tres excellent, disoit pour un secret en son art que la parfaicte peinture doit approcher de la sculpture, et la representer autant que l'art le permet, et au contraire que la sculpture doit du tout s'esloigner de la plate peinture, ainsi la prose peut bien exprimer les ornemens de poësie, et les vestir modestement, mais la poësie doit estre toute relevée en bosses et fleurs apparoissantes, et fuir du tout le stile plat et prosaïque comme son contraire. Les premiers poëtes

a—vanteurs
b—The passage beginning *Il estoit ennemy,* to *Les premiers poëtes,* coincides with the text of 1597, with the following exceptions; l. 23, versificateurs qui pensent; l. 27, parfaite; l. 30, s'eloigner; l. 33, fuyr, style.

*In the edition of 1587 and 1597 this passage is transposed; see p. 106.

et advis, et desquels il s'est fié à moy, il me dit, quant aux satyres, que l'on n'en verroit jamais que ce qu'on en avoit veu, nostre siecle n'estant digne ny capable de correction. Quant au jugement de ses oeuvres, il le laissoit librement à un chacun, et deferoit à celuy des doctes* mais toutefois n'approuvoit le jugement d'aucuns, qui parlans de sa Franciade, avoient opinion qu'elle ne respondoit à ses autres oeuvres. Car personne, disoit-il, ne sçauroit juger ainsi qu'il n'accuse son ignorance.

Les hommes doctes aussi, et non seulement les nostres, mais les estrangers, et principalement les Italiens, l'ont estimé et loüé infiniment, et le plus docte d'entre eux, et le plus raisonnable censeur des poëtes, Jules Cesar Scaliger, luy dedia ses Anacreontiques, comme au premier de tous les poëtes, en ces termes:

Quo te carmine, qua prece,
Quo pingui Genium thure adeam tuum,
Immensi sobolem aetheris,
Qui Musis animi prodigus imperas?
O cantus decus aurei
Qui solus stupidis auribus immines,
O flexus veteres novo,
Quos foelix superas, nectare condiens
Sublimis fidicen Lyrae,
Grays picta notis Celtica temperans:
Qui solus scatebris tuis
Late Pegaseos imbuis alueos,
Te solo magis ac magis
Implens Castalij consilium chori.
An frustra, an lepidus meus
Blandus suauiloquus dulcis Anacreon,
Ronsarde, ad liquidam chelin,
Hinc ausit niueis vectus oloribus,
Nunc primum e tenebris pudens,
Sacrum stellifero ferre caput polo?
Cuius luce frequens pari
Illum luce tua flammeus obruis,
Mortes praeripiens truces,
In quoscumque tuus spiritus ingruit.

Et ce jugement fut suivy de tout le monde, comme tesmoignent ses oeuvres que l'on a leu, et lit on encores publicquement aux escolles françoises de Flandres, d'Angleterre et de Pologne, jusques à Danzich.*

* For these passages in the edition of 1597, see pages 100 to 103.

Les premiers poëtes et escrivains qu'il a estimé avoir commencé à bien escrire ont eté Maurice Sceue, Hugues Salel (1) (a) et Jacques Pelletier. Quant aux autres ils sont assez cogneus et remarquez en ses oeuvres. Il ayma et estima sur tous pour la grande doctrine, et pour avoir les mieux escrit, Pontus de Tyard, à present evesque de Chaalons, Joachim du Bellay, Jean Ant. de Baïf, Remy Belleau, qu'il appeloit le peintre de nature, Amadis Jamin, qu'il avoit nourry avec soy, Robert Garnier poëte tragique, Philippe des Portes abbé de Tyron, Florent Chrestien, Sçevole de Saincte Marthe, Jean Passerat, et J. D. Perron, et quelques autres dont le jugement est en ses oeuvres.

1—Les premiers poëtes qu'il a estimé avoir commencé à bien escrire ont esté Maurice Sceve, Hugues Salel, Anthoine Heroët, Melin de Saint Gelais, Jacques Pelletier, et Guillaume des Autelz. Quant aux autres qui ont suivy plus heureusement, ils sont assez cogneus et remarquez par leurs oeuvres. Il aima et estima sur tous tant pour la grande doctrine et pour avoir le mieux escrit, que pour l'amitié à laquelle l'excellence de son sçavoir les avoit obligez, Jan Anthoine de Baïf, Joachim du Bellay, Pontus de Tyard, Estienne Jodelle, Remy Belleau qu'il appelloit le peintre de nature, la compagnie desquels avec luy et Dorat à l'imitation des sept excellens poëtes grecs qui florissoient presque d'un mesme temps il appella la "Pleiade," parce qu'ils estoient les premiers et plus excel-

a—From *Les premier* to *Sa conversation,* the version of 1587 is the same as that of 1597, with the following variants:

l. 14. poëtes et escrivains qu'il
l. 16. Heroet; S. Gelais
l. 17. Autels
l. 19. sur tous pour la grande doctrine et pour avoir le mieux escrit, Pontus de Tyard, Jean Ant. de Bayf, Joachin du Bellay, Estienne Jodelle, Remy Belleau, qu'il appelloit le peintre de nature, Estienne Pasquier, Amadis Jamin, qu'il avoit nourry avec soy, Robert Garnier poëte tragique, Philippes des Portes, Florent Chrestien, Scevole de Saincte Marthe, Jehan Passerat, J. D. Perron, Bertaud, et J. de la Peruse, et quelques autres dont le jugement est en ses oeuvres. Il avoit une liberté

l. 27. From *Epistre . . . par laquelle. . . . . l'auteur respond à ses calomniateurs,* Bl. VII, 147. "Il me souvient d'avoir autrefois accomparé sept poëtes de mon temps à la splendeur des sept

lens, par la diligence desquels la poësie françoise estoit montée au comble de tout honeur. Il mettoit aussi en cet honorable rang Estienne Pasquier, Olivier de Maigny, J. de la Peruse, Amadis Jamyn qu'il avoit nourry page et fait instruire, Robert Garnier poëte tragique, Florent Chrestien, Scevole de Saincte Marthe, Jean Passerat, et Philippes des Portes, J. D. Perron, et le poly Bertaud, lesquels ont si purement escrit qu'ils me font desesperer de voir jamais nostre langue en plus haute perfection. Il faisoit encore estat de quelques autres dont le jugement est en ses œuvres. Il avoit une liberté de juger des escrits de ceux de son temps, jointe à une candeur esloignée de toute jalousie (aussi estoit-il par dessus elle), ne retenant les loüanges de ceux ausquels elles estoient raisonnablement deües; tesmoin le jugement qu'il donna de la Pedotrophie de Scevole de Saincte Marthe que Baïf luy avoit envoyée; car en la response qu'il luy fit voicy ce qu'il en dit: "Bons dieux, quel livre m'avez-vous envoyé de la part du seigneur de Saincte Marthe? Ce n'est pas un livre, ce sont les Muses mesmes, et s'il m'estoit permis d'y asseoir jugement, je jure nostre Helicon que je le voudrois preferer à tous ceux de nostre temps, voire quand Bembe, Naugere, et le divin Fracastor en devroient estre courroucez. Car considerant comme il a joint la splendeur du vers nombreux et savoureux à la belle et pure diction, la fable à l'histoire, et la philosophie à la medecine, je ne puis tenir de m'escrier 'Deus deus ille Menalca,' et de dire le siecle bien-heureux qui nous a produit un tel homme." Quant au jugement de ses ouvrages, il le laissoit libre-

l. 12. jointe
l. 13. pardessus
l. 14. raisonablement
l. 16. Poedotrophie; Sainte Marthe; envoyé
l. 18. m'avez vous donné de
l. 24. Car adjoignant la splendeur du vers nombreux et sonoreux à la belle
l. 26. la medecine, je dy le siecle bien heureux

estoilles de la Pleïade, comme autrefois on avoit fait des *sept excellens poëtes Grecs qui floris-soient presque d'un mesme temps."*

ment à un chacun, et deferoit à celuy des doctes, les exposant en public à la façon d'Apelle, à fin d'entendre le jugement et l'arrest d'un chacun, qu'aussi volontiers il recevoit comme il pensoit estre candidement prononcé, n'estant pas vice de s'amender, ains extreme malice de persister en son peché; raison pour laquelle, tantost par un meilleur avis de soy mesme, tantost par le conseil de ses plus doctes amis, il a changé, abregé, alongé beaucoup de lieux, et principalement de sa divine Franciade, et mesmes en cette derniere main, voulant tousjours tirer au but de perfection qui se doit rechercher en la poësie pour acquerir de l'honeur, et non la mediocrité, qui est extreme vice. J'entends mediocrité humble et abjecte, et non celle que le judicieux Horace estime tant, qui se prent pour un stile moien et temperé, ny trop eslevé, ny trop bas, conforme à son suject, qui est la perfection mesme, non encor' concedée des dieux aux hommes. Il s'est toutefois trouvé des Zoïles qui ont bien osé attaquer sa Franciade, dont la seule imperfection est de ne l'avoir peu achever, pour le desir qu'il nous en a laissé par un si parfaict commencement. Et voicy ce que l'un d'eux en escrivit:

Dum iuvenis Ronsardus ovans præclara canebat,
Concepta rapuit compita Franciade;
Parturiit, Centaurus adest vel inepta Chimera

l. 2. et les exposoit en public; afin
l. 7. tantost pour un meilleur advis de soy-mesme
l. 10. et en ceste derniere main
l. 11. qu'on doit rechercher
l. 12. l'honneur; y est extreme vice. Les hommes doctes aussi, et non seulement les nostres

l. 2. From the preface of the second edition of the *Franciade*, published four or five months after the first (February, 1573); Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit. 1904, 456, n 2.

"J'ay lecteur, à la façon d'Apelle, exposé mon ouvrage au public, afin d'entendre le jugement et l'arrest d'un chacun, qu'aussi volontairement je reçoy, que je le pense estre candidement prononcé. Et ne suis point si opiniastre, que je ne veuille au premier admonnestement d'un homme docte, non passionné et bien versé en la poésie, recevoir toute amiable correction: car ce n'est pas vice de s'amender, mais c'est extrême malice de persister en son péché. Pour ce par le conseil de mes plus doctes amis j'ay changé, mué, abregé, alongé beaucoup de lieux en ma Franciade pour la rendre plus parfaicte, et luy donner sa dernière main. . . ."

Qualiacunque ea sint cauda caputve latet.

Il ne s'esmeut pour cela beaucoup, mais respondit en ceste sorte:

Un lit ce livre pour apprendre,
L'autre le lit comme envieux,
Il est bien aisé de reprendre,
Mais malaisé de faire mieux.

Et s'il ne l'a pas achevée ce n'a pas esté faulte de suject, mais faulte de noz roys qui n'ont continué ceste genereuse faveur nourriciere des grands esprits; il le tesmoigne en ces vers:

Si le roy Charles eut vescu
J'eusse achevé ce long ouvrage;
Si tost que la mort l'eust vaincu,
Sa mort me vainquit le courage.

Mais par cet echantillon on peut prevoir quelle devoit estre la piece entiere. Les beaux esprits s'exerceront à y chercher des sens allegoriques, et laisseray cela à ceux qui ont plus de loisir; je ne celeray point pourtant que par la complainte d'un amy de Francus, mort, et par ses obseques, il m'a dit avoir entendu un prince qui estoit fort necessaire pour l'estat pres du roy Charles IX pour lors. Comme aussi par les vices des princes fayneants il a voulu toucher les corruptions de nostre temps.

Les beautez de ses oeuvres ne se cognoissent tout d'un coup, ny par tout; mais en general les hommes doctes, et non seulement les nostres, mais les estrangers, et principalement les Italiens, ont estimé et loué les ouvrages de Ronsard si hautement, que l'un des plus nobles et doctes d'entre eux, et le plus regardant censeur des poëtes, ce grand Jules Cesar Scaliger, luy dedia ses Anacreontiques, comme au premier de tous les poëtes, en ces termes:

Quo te carmine, qua prece,
Quo pingui genium thure adeam tuum,
Immensi sobolem aetheris,
Qui Musis animi prodigus imperas?

l. 28. l'ont estimé et loué infiniment, et un
l. 30. plus pres regardant censeur

O cantus decus aurei
Qui solus stupidis auribus immines,
O flexus veteres novo,
Quos foelix superas, nectare condiens
Sublimis fidicen Lyrae,
Graiis picta notis Celtica temperans;
Qui solus scatebris tuis
Late Pegaseos imbuis alveos,
Te solo magis ac magis
Implens Castalii consilium chori.
An frustra, an lepidus meus
Blandus suaviloquus dulcis Anacreon,
Ronsarde, ad liquidam chelin,
Hinc ausit niveis vectus oloribus,
Nunc primum e tenebris pudens,
Sacrum stellifero ferre caput polo?
Cuius luce frequens pari
Illum luce tua flammeus obruis,
Mortes proecipiens truces
In quoscumque tuus spiritus ingruit.

D'autres excellens personnages aussi, comme Pierre Victor, Pierre Barga, et Speron Speronne l'ont tellement prisé que les deux premiers m'ont dit, lors que je poursuivois mes estudes en Italie, que nostre langue par la divine poësie de Ronsard s'egaloit à la grecque et latine, et quant à Speronne, c'est ce qui l'a esmeu, au Dialogue des Langues, de tant estimer la nostre, et de faire un juste poëme en langue toscane à la louange de Ronsard, que j'ay trouvé parmy ses papiers, et qui merite bien d'estre leu. Et ce jugement a esté suivy de tout le monde, comme tesmoignent ses oeuvres que l'on a leu, et lit-on encores publiquement aux escoles françoises de Flandres, d'Angleterre et de Pologne, jusques à Danzich. Aussi

l. 6. Grays
l. 19. proeripiens
l. 22. Sperone; tellement estimé
l. 24. lors que j'estois en Italie
l. 26. Sperone
l. 28. poëme à la louange
l. 29. Ronsard, qui merite bien
l. 33. Danzich. Aucuns ont trouvé

le docte la Ramée en sa Rhetorique n'a peu trouver de plus beaux exemples pour son instruction de l'eloquence françoise que dans les oeuvres de Ronsard, qui luy en ont fourny à suffisance, comme Virgile à Quintilian. Il a changé l'addresse d'aucunes pieces de ses oeuvres, mais ce n'a pas esté par legereté ou inconstance d'amitié, mais par bonne raison, ainsi qu'il m'a raconté, et que nous voions au sonet qui commence "A Phebus Patoüillet," qui s'adressoit premierement à Jaques Grevin medecin, bel esprit certes, et l'honeur de nostre païs beauvaisin, qui le meritoit bien, n'eust esté qu'ayant aydé à bastir le temple de calomnie contre Ronsard, en haine des "Discours des miseres de nostre temps," il s'en rendit indigne, et de son amitié, de laquelle il honoroit son gentil esprit. Sa vengeance ne fut autre toutes fois que de raier son nom de ses escrits. Aucuns ont trouvé la correction qu'il a faite en ses oeuvres en quelques endroits moins agreable que ce qu'il avoit premierement conceu, comme il peut advenir, principalement en la poësie, que la premiere fureur est plus naïve, et que la lime trop de fois mise, au lieu de esclaircir et polir ne fait qu'user et corrompre la trempe. Les doctes qui verront sans passion ses dernieres conceptions en jugeront. J'oseray bien prononcer toutefois que ses oeuvres en general sont tant pleines d'excellence et de beautez, que nous les pouvons mieux entendre et admirer que les expliquer et imiter, et nostre Ronsard a fait si bien son profit de la profonde science de toutes choses, pratiqué si heureusement les graces anciennes, et à icelles joinct une telle fureur poëtique à luy seul propre, que depuis le siecle d'Auguste il ne s'est trouvé un naturel plus divin, plus hardy, plus poëtique et plus accomply que le

l. 16. faicte
l. 17. endroicts
l. 18. avenir
l. 21. en lieu d'esclaircir et polir le fer, ne fait que l'user et le rendre plus rude. Les
l. 22. derniers
l. 23. toutes fois
l. 24. pleins
l. 26. faict
l. 27. prouffit

sien. Il n'y a fleur ou trope qu'il n'ait parsemé et si subtilement caché en ses escris, qu'il est à douter si en luy l'art surmonte la nature; et quant à l'art, il n'en doit rien aux anciens, et semble ayant esté (sic) de sa superfluité qu'il ayt adjousté beaucoup à son embellissement; car l'excellence et perfection de bien dire ne gist pas en l'abondance et meslange de toutes fleurs, mais au retranchement des unes et aux choix et arrengement des plus belles. Et tout ainsi qu'au cours de nostre vie il y a beaucoup de choses qui se presentent, desquelles peu nous plaisent et moins encor' nous engendrent ce parfait contentement qui nous ravit en l'admiration, aussi plusieurs considerations s'offrent en la conception et phantasie du poëte, dont il doit refuser la plus grande part et recevoir celles qui plus raisonnablement et avec grande contention d'esprit luy viennent à gré.

De tous les poëtes qui ont esté jusques à present, les uns ont remporté l'honeur pour le poëme epique, et les autres pour le lyrique, et ainsi des autres, mais faisant comparaison avec chacun poëte particulier, il est au lieu de tous et entre tous unique. Prenez garde à son eloquence diversifiée de toutes varietez, et qui entierement imite la nature mere de toutes choses, qui n'a esté estimée belle par les anciens que pour estre inconstante et variable en ses perfections, comme une musique, parfaite en son armonie, de plusieurs et divers tons et accors; pouvant

l. 2. escrits
l. 4. ayant osté de . . . qu'il ait
l. 6. dire n'est pas en l'abondance
l. 8. retranchement, chois et arrengement
l. 11. encor . . . ce contentement qui meine en
l. 13. conception du poëte
l. 14. grand part
l. 15. raisonablement . . . grand contention
l. 18. emporté l'honneur
l. 21. unique. Qui n'admireroit son divin genie, la grandeur et venerable

l. 23. From *Epistre au lecteur*, Bl. II, 12.

"Je suis de ceste opinion que nulle poësie ne se doit louer pour accomplie si elle ne ressemble la *nature, laquelle ne fut estimée belle des anciens que pour estre inconstante et variable en ses perfections.*"

appeller le corps de ses oeuvres un petit monde accomply de toutes parties belles en leur diversité, tant il imite le monde naturel. Car comme cettuy-cy d'un costé se montre fertile et luxuriant en riches moissons, esgaié de belles et ver-florissantes prairies, que mille ruisseaux et fonteines resjoüissent de leurs courses argentines, puis environné de cette grande mer bruiante qui rehausse et releve son embellissement; d'autre costé vous la voiez hispide et chevelüe de tant de bocages et hautes foretz, sterile en landes et bruieres, seiche en tant de païs sablonneux, et deserte en tant de rochers et pierreuses montagnes, ce qui rend ce tout-parfait en sa varieté, ainsi devons nous admirer le divin genie de la poësie, la grandeur et venerable majesté de ses conceptions, la varieté de ses entrelassemens poëtiques, dont il enrichit comme de franges et passemens ses divins ouvrages, la facilité inimitable de ses vers, comme là il est floride et copieux, par fois aride et raboteux, icy rond, reserré, et pressé quand il veut, d'un vers nombreux et savoureux, elegant et poly, d'un stile hautain, non errené ny trainant à terre ou effeminé; agreable en comparaisons industrieuses et naïves, elabouré en vives descriptions, et en toutes ces choses autant tousjours egal à son sujet, et à soy-mesmes, comme en varieté d'inventions et d'argumans il est tousjours dissemblable et different, representant toutes les Muses ensemble qui ont toutes diverse et differente face, en laquelle neantmoins on recognoist que elles sont soeurs et filles de Jupiter et Mnemosine. Ainsi que l'ingenieuse abbeille, il s'est servy si dextrement des fleurs des meilleurs escrivains qu'il en a rendu le miel tout sien.

Les satyres qu'il avoit faites, et qu'il eust publiées si nostre siecle eust esté plus paisible, ne taxoient personne qui ne l'eust merité. Et c'estoit bien une de ses envies de

l. 17. comme il est floride, rond, reserré, pressé quand il veut, egal à son suject, d'un vers nombreux et sonoreux, elegant
l. 20. effeminé; comme il est aggreable
l. 21. nayves
l. 22. tousjours semblable à soy-mesmes, comme
l. 24. different. Ainsi que l'ingenieuse abeille
l. 31. faictes

peindre au vif les vices de nostre temps, pour corriger les uns et espouvanter les autres de mal faire. Il m'en a monstré quelques unes meslées à l'Horatienne, mais je croy qu'elles sont fort esgarées, d'autant que m'ayant recommandé et laissé ses oeuvres corrigées de sa derniere main, pour y tenir l'ordre en l'impression suyvant les memoires et advis desquels il s'est fié à moy, il me dit, quant aux satyres, que l'on n'en verroit jamais que ce qu'on en avoit veu, nostre siecle n'estant ny digne ny capable de correction.

Il avoit envie, si sa santé et la Parque l'eussent permis, d'escrire plusieurs oeuvres chrestiennes, et traiter ingenieusement et dignement la naissance du monde; mais il nous en a laissé seulement le desir. Bien avoit il commencé un poëme de la loy divine, non achevé, qu'il voüoit à Henry à present roy de France et de Navarre, avec presage de grande promesse, qui n'est encore manifeste qu'au ciel, et combien que les poëtes ayent esté appellez des anciens vates et devins; en voicy l'eschantillon:

Mon prince, illustre sang de la race bourbonne,
A qui le ciel promet de porter la couronne
Que ton grand Saint Loys porta dessus le front,
Si la chasse, la guerre, et les conseils qui font
Le nom d'un cappitaine apres la mort revivre
N'amusent ton esprit, embrasse moy ce livre,
Et ne refuse point d'acquerir le bon-heur
Que ton humble subject celebre à ton honneur.
Tu ne liras icy les amours insensées
Des mondains tourmentez de frivoles pensées,
Mais d'un peuple qui tremble effraié de la loy
Que Dieu pere eternel escrivit de son doy.

l. 4. croy qu'elles seront perdues, d'autant
l. 6. suivant
l. 7. advis et desquels
l. 9. n'estant digne
l. 11. la santé
l. 14. Bien a il commencé
l. 15. achevé, dont en voicy l'eschantillon:
Tu ne liras icy les amours insensées

Un rocher s'eslevoit au milieu de la plaine
Effroyable d'horreur et d'une vaste areine,
Haut rocher deserté dont le sommet pointu
De l'orage des vents estoit tousjours batu;
Une effroiable peur comme un rampart l'emmure
D'un torrent debordé, dont le raugue murmure
Boüillonnant effroioit les voisins d'alentour,
Des sangliers et des cerfs l'agreable sejour.
Le ciel pour ce jour là serenoit la montagne,
Le vent estoit muet, muette la campagne,
Quand l'horreur solitaire et l'effroy d'un tel lieu
Plus que les grans palais fut agreable à Dieu,
Pour assembler son peuple et le tenir en crainte,
Et luy bailler le frein d'une doulce contrainte.
Pour Moyse il appelle, et luy a dit ainsy,
Luy resveillant l'esprit, "Marche mon cher soucy,
Grimpe au sommet du mont, et attens que je vienne,
Fay que mon peuple en presse au pied du mont se tienne,
De teste, de visage, et d'espaules espes,
Attendant de ma loy le mandement expres."
Le prophette obeit, il monta sur la roche
Et plein de majesté de son maistre il s'approche.

qui monstre assez avec autres semblables pieces en ses oeuvres qu'il n'avoit faute de volonté ny de moyens pour loger les Muses en nos temples. Il avoit aussi desseigné trois livres de la Militie Françoise, qu'il addressoit au roy, dont voicy le fragment:

l. 1. d'une plaine
l. 2. effroiable
l. 3. Hault
l. 6. esbordé; rauque
l. 7. Bouillonnant effroyoit les voisins à l'entour
l. 8. cerfs agreable
l. 9. montaigne
l. 10. campaigne
l. 12. grands
l. 14. douce
l. 15. Pource; ainsi
l. 17. atten
l. 21. prophete
l. 26. adressoit au roy, dont le commencement est vers la fin des Poëmes. Pareillement un poëme intitulé l'Hercule Tulion

Je chante par quel art la France peut remettre
Les armes en honneur, vueilles le moy permettre,
Neufvaine qui d'Olympe habite les sommetz,
Accomplissant par moy l'oeuvre que je prometz.
Mars, quitte moy le sein de Cypris ton amie,
Repousse de tes yeux la jeunesse endormie,
Desvelope ton bras languissant à l'entour
De son col qui l'enerve empoisoné d'amour.
Vien le dos tout chargé du fais de ta cuirasse,
Pren la hache en la main tel que te veit la Thrace
Retournant tout sanglant du meurtre des geans
Foudroyez à tes piedz par les champs phlegreans.
Et toy, prince Henry, des armes la merveille,
Apres le soing public preste moy ton oreille,
Inspire moy l'audace, eschauffe moy la peur,
Et metz avecques moy la main à ce labeur.

Pareillement un poëme intitulé Hercule Tu'lion, non achevé, qu'il avoit ainsi commencé:

Tu peux te garantir du soleil qui nous brusle
(Dit le fort Jocaste au magnanime Hercule)
Dessous ceste umbre assis, s'il te plaist nous conter
Comme ta force peut le lion surmonter,
Qui prenoit en Nemée et logis et pasture,
Et dont la peau te sert encore de vesture.
Car à voir tes sourcils, tes cheveux mal peignez,
Tes bras pelus, nerveux, et tes yeux renfrongnez,
Nul homme sinon toy n'eust sceu parfaire l'oeuvre,
Puis ta dure massüe assez le nous descoeuvre.
Il n'avoit achevé, quand dix beufs du soleil
Effroyez de la peau du lion non pareil
Qu' Hercule avoit au dos, le choquant l'irriterent
Et l'ire de son fiel agassant despiterent.

l. 28. massue
l. 31. despiterent. Il nous a laissé un discours en prose sur le poëme heroïque, assez mal en ordre, et que j'ay remis à peu pres selon son intention; ensemble un poëme addressé au roy, remis au Bocage, une elegie pleine de doctrine et de philosophie à monsieur Desportes abbé de Tyron, l'Hynne de

En sa premiere jeunesse il s'estoit addoné à la Muse latine, et de fait nous avons veu quelques vers latins de sa façon assez passables, comme ceux qu'il addresse au cardinal de Lorraine, et à Charles evesque du Mans et cardinal de Ramboüillet, et les epigrammes contre quelques ministres, et le tombeau du roy Charles IX, mais qui monstrent par quelque contrainte forcée, ou qu'il n'y estoit point entierement né, ou qu'il ne s'y plaisoit pas, aussi n'en avoit il continué l'exercice, pour escrire en nostre langue.

Quant à l'oraison continüe, il ne disoit pas des mieux en propos communs, ou plustost se plaisoit en une dedaigneuse nonchalance, laquelle il mettoit au compte de sa liberté. Que s'il avoit à discourir, en presence ou par commandement des grands, avec quelque appareil, il disoit des mieux; tesmoin le docte discours qu'il fit sur le suject des vertus actives, qui se voit encores entre les mains des curieux, et qu'il accompagna d'une genereuse et pareille action, par le commandement et en presence du roy Henry III, lors que ce prince voulut dresser l'academie de son palais, et fit choix des plus doctes hommes de son roiaume, pour apprendre à moindre peine les bonnes lettres par leurs rares discours, enrichis des plus belles choses qu'on peust rechercher sur un suject, et qu'ils debvoient faire chacun à leur tour. Du nombre desquels furent choisis des premiers avec Ronsard le sieur de Pybrac, qui estoit autheur de ceste enterprise, et Doron maistre des requestes, Tyard evesque de Chalons, Baïf, Desportes abbé de Tyron, et le docte du Perron. Il nous a laissé un discours, en prose sur le poëme heroïque, assez mal en ordre pour l'avoir dicté à quelque ignorant qui escrivoit soubz luy, qu'il m'envoya, et que j'ay remis à peu pres selon son intention; ensemble un poëme addressé au roy, remis au Bocage, et une elegie au sieur Desportes, et l'Hynne de Mercure, et quelques autres qui suyvent; plus les prefaces en vers pour mettre au commencement de chacune diverse sorte de poëme, et plusieurs autres pieces de luy, non encor mises en lumiere, qui voyent le jour en ceste derniere main de ses oeuvres, qui comme un dernier codicile portent sa volonté testamentaire,

l. 34. suivent
l. 37. cette . . . qui comme un testament porte sa volonté gravée, ainsi

Sa conversation estoit fort facile avec ceux qu'il aymoit, (1) (a) mais il aymoit sur tout les hommes studieux, vertueux, et de nette conscience, et qui estoient libres, ouverts, simples, et sans tromperie, (2) (b) comme aussi luy mesme desiroit (3) estre tel, pouvant dire hardiment que ses moeurs, comme aussi ses escrits (4) (c) portoient tousjours je ne sçay quoy de noble au front, et en toutes ses actions on voyoit reluire (d) les effects (5) d'un vray gentil-homme françois; au reste liberal et magnifique en la despence des biens qu'il avoit.

Il se plaisoit ordinairement ou à S. Cosme, (6) (e) lieu fort plaisant et comme l'oeil (7) de la Touraine, jardin de la France, ou à Bourgueil, à cause du deduict de la chasse, auquel il s'exerçoit volontiers, (8) comme aussi

executée ainsi qu'il me l'avoit recommandé, inviolable. Sa conversation

1—aimoit

2—ouverts et simples, sans fiction et affetterie courtisane comme

3—avoit tousjours desiré d'estre

4—moeurs, sa face et ses escrits

5—paroistre les effectz

6—avoit. Il n'estoit ennemy d'aucun, et si aucuns se sont rendus ses ennemis, ils s'en sont donné le suject, mais sa naturelle douceur les en a fait repentir. Sa demeure ordinaire estoit ou à Sainct Cosme

7—l'oeilet

8—deduit de la chasse auquel il s'exerçoit volontiers, et où, pour cet exercice, il faisoit nourrir des chiens que le feu roy Charles luy avoit donnez, ensemble un faulcon et un tiercelet d'autour; comme aussi

a—aimoit
b—sans fiction et affetterie courtisane, comme
c—moeurs, sa face et ses escrits
d—paroistre
e—avoit. Il n'estoit ennemy d'aucun, et si aucuns se sont rendus ses ennemis, ils s'en sont donné le subject; mais sa naturelle douceur les en a faict repentir. Sa demeure ordinaire estoit ou à Sainct Cosme, lieu·

à Croix-val, recherchant ores la solitude de la forest de Gastine, ores les rives du Loir, et la belle fonteine Bellerie, (1) où bien souvent seul, mais tousjours en la compaignie (2) (a) des Muses, il s'egaroit pour rassembler (3) les belles inventions, lesquelles parmy le tumulte des villes et du peuple, s'escartant çà et là, (4) (b) ne peuvent si bien se concevoir en nous. Quand il estoit à Paris (5) (c) il se delectoit sur tout à Meudon à cause des bois et de la riviere de Seine, ou à Gentilly, Hercueil ou (d) Vanves, pour l'agreable frescheur du ruisseau de Bievre, et des fonteines (e) que les Muses ayment (6) naturellement. Il prenoit aussi singulier plaisir à jardiner, et sur tous lieux, en sa maison de S. Cosme (f) où monsieur le duc Danjou, (7) qui le prisoit, l'aimoit, et admiroit, le fut voir (8) (g) aprez avoir faict son entrée

1—Bellerie, ou celle d'Helene, où

2—compagnie

3—s'esgaroit pour r'assembler

4—çà et la comme une semence esgarée de la matrice, ne

5—Paris, et qu'il vouloit s'esjoüir avec ses amys, ou composer à requoy, il se delectoit ou à Meudon, tant à cause des bois que du plaisant regard de la riviere de Seine, ou à Gentilly, Hercueil, Sainct Clou, et Vanves

6—aiment

7—d'Anjou

8—voir plusieurs fois apres avoir fait

a—compagnie

b—s'ecartant cà et là comme une semence esgarée, ne

c—Paris, et qu'il vouloit s'esjouir avec ses amis, ou composer à requoy, il se delectoit ou à Meudon, tant à cause des bois que du plaisant regard de la riviere

d—et

e—fontaines que les Muses aiment

f—Sainct Come, . . . d'Anjou

g—voir plusieurs fois apres

à Tours. Il sçavoit (1) (a) beaucoup de beaux secrets pour le jardinage, fust pour semer, planter, ou pour enter et greffer en toutes sortes, et souvent en presentoit des fruictz (b) au roy Charles, qui prenoit à gré tout ce qui venoit de luy. Quand il se mettoit à l'estude il ne s'en retiroit aisement, et lors qu'il (c) en sortoit il estoit assez melancholique (2) (d) et bien aise de recontrer compagnie recreative. Mais lors qu'il composoit il ne vouloit estre importuné de personne, se faisant excuser librement, mesme à ses plus grans (e) amis, (3) s'il ne parloit à eux. (f)

Aucuns ont trouvé la correction qu'il a faicte en ses oeuvres en quelques endroicts moins agreable que ce qu'il avoit premierement conceu, comme il advient, principalement en la poësie, que la premiere fureur est plus naïve, et que la lime trop de fois mise, au lieu declaircir et polir le fer, ne fait que l'user et le rendre plus rude; les doctes en jugeront. Quant à ses oeuvres, elles sont tant pleines d'excellence et de beautez, que nous les pouvons mieux

1—sçavoit assez, comme il n'ignoroit rien, beaucoup

2—restoit assez melancolique

3—amis. La peinture et sculpture, comme aussi la musique, luy estoient à singulier plaisir, et principalement aimoit à chanter, et à ouyr chanter ses vers, appellant la musique soeur puisnée de la poësie, et les poëtes, et musiciens enfans sacrez des Muses; que sans la musique la poësie estoit presque sans grace, comme la musique sans la melodie des vers inanimée et sans vie. Il incitoit

a—sçavoit, comme il n'ignoroit rien, beaucoup
b—fruicts
c—lorsqu'il
d—melancolique
e—grands
f—eux. La peinture—This passage, to ***sans vie,*** is the same as in the edition of 1597, except, l. 23, ***lui***

l. 27. *Art poëtique,* Bl. VII, 320.

". . . car la Poësie sans les instrumens, ou sans la grace d'une seule ou plusieurs voix, n'est nullement aggreable, non plus que les instrumens sans estre animez de la melodie d'une plaisante voix."

entendre et admirer que les expliquer et imiter; et nostre Ronsard a fait si bien son prouffit de la profonde science de toutes choses, pratiqué si bien les graces anciennes, et à icelles joint une telle fureur poëtique à luy seul propre, que depuis le siecle d'Auguste il ne s'est trouvé un naturel plus divin, plus hardi, plus poëtique, et plus accompli que le sien. Il n'y a fleur ou trope qu'il n'ait parsemé et si subtilement caché en ses escris, qu'il est à douter si en luy l'art surmonte la nature. Et quant à l'art, il n'en doit rien aux anciens, et semble, ayant osté de sa superfluité, qu'il ait adjouté beaucoup à son embellissement; car l'excellence et perfection de bien dire n'est pas en l'abondance et meslange de toutes fleurs, mais au retranchement et au chois des plus belles. Et tout ainsi qu'au cours de nostre vie il y a beaucoup de choses qui se presentent, desquelles peu nous plaisent, et moins encor nous engendrent admiration, aussi plusieurs considerations s'offrent en la conception du poëte, dont il doit refuser la plus grande part, et recevoir celle qui plus raisonnablement et avec grand contention d'esprit luy vient à gré. De tous les poëtes qui ont esté jusques à present, les uns ont emporté l'honneur pour le poëme epique, et les autres pour le lyrique, et ainsi des autres; mais faisant comparaison avec chacun poëte particulier, il est au lieu de tous, et entre tous unique. Qui n'admireroit son divin genie, la grandeur et venerable majesté de ses conceptions, comme il est floride, rond, reserré, pressé quand il veut, egal à son sujet, nombreux, elegant et poli, plein de propres epithetes, riche de mots et termes significatifs, agreable en comparaisons industrieuses, elabourées et recherchées, et en toutes ces choses autant tousjours semblable à soy mesmes comme en varieté d'inventions et d'argumens il est tousjours dissemblable et different.

On trouva sur son nom d'assez heureuses rencontres, en grec ΣΩΣ Ο ΤΕΡΠΑΝΔΡΟΣ et en françois, quelques lettres perdües, Rose de Pindare, et d'autres que je laisse aux plus curieux.

Il avoit envie, si sa santé et la Parque l'eussent permis, d'escrire la naissance du monde, et traicter dignement le subject des jours de sa creation, mais il nous en a laissé seulement le desir. Bien a il commencé un poëme de la loy divine, non achevé, addressé au roy de Navarre, un autre discours plain de doctrine et de philosophie à monsieur des Portes abbé de Tyron, l'Hymne de Mercure, la Luicte de Calaïs et d'Orfée qu'il n'a peu achever, et quelques discours sur la poësie faicts en prose, qu'il me donna, et lesquels depuis il retira pour recorriger; plus les prefaces en vers pour mettre au commencement de chaque diverse sorte de poëmes qui sont en ses oeuvres, et plusieurs autres pieces de luy non encor mises en lumiere, qui verront le jour en la derniere main de ses oeuvres.

Il incitoit fort ceux qui l'alloient voir, et principalement les jeunes hommes qu'il jugeoit pouvoir quelque jour (1) (a) promettre quelque fruict, à bien escrire, et plustost moins et mieux faire. J'estimeray tousjours ce jour bien heureux quand jeune d'ans et d'experience, n'ayant encor attainct (2) l'age de quinze ou seize ans, apres avoir savouré tant soit peu du miel de ses escrits, l'ayant esté voir, il ne receut pas seulement les premices

1—jugeoit par un gentil naturel promettre quelque fruict en la poësie, à bien escrire, et plustost à moins et mieux faire; car les vers se doivent peser et non compter, et ressemblent au diamant parangon qui estant de belle eau et rendant un bel esclat, seul vaut mieux qu'une centaine de moyens. Je marqueray tousjours ce jour d'un craion bien heureux

2—encores attaint

a—From *jugeoit* to *En recompense* the second edition is like the third, with the following variants:

l. 25. conter

l. 26. diamant qui, estant de belle eaue et d'excellente grandeur seul

l. 29. bien-heureux

de ma Muse, mais m'incita merveilleusement (3) à continuer, et l'aller voir souvent, non chiche de me deceler beaucoup de particularitez, et m'ayant aymé et premier versé l'inclination en la poësie, s'y peu que j'en puis recognoistre en moy, et depuis honoré mes escrits de la gloire qui regorgeoit en luy. En recompense de quoy, ayant receu de luy office de pere, comme un fils non ingrat, voulant aucunement recognoistre cette pieté d'une autre, j'ai faict (b) ce vaisseau pour y enfermer ses cendres tant precieuses, que j'ay ramassées, et que je presente à la posterité, reliques d'un si grand personnage, et tesmoignage du devoir que la France et moy lui consacrons avec noz (c) larmes perpetuelles.

3—m'incita courageusement à continuer, et le visiter souvent, non chiche de me deceler beaucoup de ces divins et misterieux secrets, avec lesquels le premier il m'eschaufa l'inclination en la poësie, si peu que parmy la severité de nos loix j'en puis recognoistre en moy, et depuis honora mes escrits de la gloire qui regorgeoit en luy, engageant mon affection en son amitié par l'eternel lien de ses lauriers. En recompense de quoy, belle et genereuse ame, ayant receu de toy office et faveur de pere, puisse-tu au ciel en toute douceur et en paix tranquillement reposer, recevant en gré, comme d'un fils non ingrat qui veut aucunement recognoistre ta paternelle pieté d'une autre, ce fraile vaisseau que j'ay fait pour y enfermer tes cendres tant precieuses, par moy ramassées, et que je presente à la posterité, reliques de tant de richesses fondues en toy seul, et suffisant tesmoignage des regrets que la France et moy te consacrons avec nos larmes perpetuelles.

l. 14. l'aiant esté voir, il . . . . à continuer à l'aller voir

b—fait
c—nos

NOTES.

p. 29, l. 1. *Pierre de Ronsard est issu.* This whole account of the early life of Ronsard is taken almost literally from the famous *Élégie à Rémy Belleau* (originally addressed to P. Paschal; Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, ij). The poem is to be found in Marty-Laveaux IV, 96; Bl. IV, 296. The portions of the *Élégie* so used, and of all other poems of Ronsard upon which Binet has drawn, are reprinted at the bottom of the corresponding pages of this edition of the *Discours.*

p. 30, l. 21. *Et l'etymologie de ce nom.* For discussion of the name, see Laumonier, *Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren., 1901, 99 n. 4, 118.

p. 33, l. 4. *Loys de Ronsard.* See Laumonier, Rev. de la Ren., 1901, 99 ff.

p. 33, l. 15. *le sieur du Faur Angevin.* Colletet says: "Mais je laisse à Claude Binet, à Paschal du Faux, Angevin, et à tous nos généalogistes à justifier . . . la splendeur de la maison de Ronsard." *(Vie de Ronsard,* in Blanchemain. *Oeuvres Inédites de Ronsard,* p. 22.)

p. 34, l. 11. *un samedy sixieme de septembre.* Binet must have found this reading *sixieme de septembre* in one of the intermediate editions of the *Élégie,* since all his data are derived from this poem, and the editions of Blanchemain and Marty-Laveaux (representing resp. 1560 and 1584), both have the reading *onzieme;* neither editor gives variants. Du Perron says on this subject in his *Oraison funebre* (Bl. VIII, 185): "Quant au temps de sa naissance, il y en a diverses opinions. Les uns veulent qu'il soit né l'an mil cinq cens vingt-deux, et par ainsi mort en son an climacterique; . . . les autres s'arrestent à ce qu'il en a escrit, ayant signalé l'année de sa nativité par la prise du grand Roy François, ..." showing that at the time of Ronsard's death

his best friends did not know the exact date of his birth, and that various legends had already grown up round the event. Ronsard himself is largely responsible for this uncertainty, various passages of his works containing contradictory statements concerning his age. In the *Élégie,* he indicates the year 1524; in *Reponse aux vers du roy Charles IX,* (Bl. III, 258) the date implied is 1528; in *Reponse aux injures* . . . (Bl. VII, 205) it is 1526. Comp. Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, x and xi. The correct date, according to M. Laumonier, is September 11, 1524. *(Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren., 1901, 97, 98.)

p. 34, l. 23. *Cousture.* Perhaps the similarity is accidental between this passage and the following description in the commentary of Belleau (Marty-Laveaux I, 420 n. 338).

"Cousture est un village assis en la Varenne du bas Vandomois, où nasquit le Poëte, au pied d'un coustau tourné vers le Septentrion, en un lieu qui de present est nommé la Possonniere."

p. 36, l. 4. *le fit instruire.* See Laumonier, Rev. de la Ren., 1901, 169 ff.

p. 37, l. 3. *le donna pour page à Charles duc d'Orléans.* In the text of 1586, Binet evidently follows the statement of Ronsard in the *Élégie:*

. . . et là je fus donné
Page au Duc d'Orléans . . .

When preparing his biography for the second edition his attention was called to the passage in the *Tombeau de Marguerite* (Bl. VII, 177), in which Ronsard states that he was page to the Dauphin just before the latter's death. In the text of Blanchemain (which he dates 1575) the passage reads:

Six jours avant sa fin je vins à son service

The text of 1587 probably follows the edition of Ronsard of 1584, which has the reading *Trois jours* (Marty-Laveaux V, 249).

p. 37, l. 11. *pour espouser Madame Marie de Lorraine.* Binet here confuses madame Madeleine, the first wife of James of

Scotland, with his second wife, Marie de Lorraine; in the second and third editions the mistake is corrected.

p. 37, l. 13. *ayant appris la langue.* Comp. Du Perron. *Oraison Funebre* (Bl. VIII, 186): " . . . suivre le Roy d'Escosse . . . en son royaume; . . . et y sejourna deux ans et demy, pendant lesquels il apprit les particularitez et la langue de la province." This is probably mere legend, for French was spoken at the courts of both Scotland and England, and the English language, not to mention the Scotch dialect, was considered by Frenchmen as a barbarous tongue, not worth the trouble of learning. There is no trace in Ronsard's works of any acquaintance with the rich English literature of the time.

p. 39, l. 9. *Lazare de Baïf . . . ambassadeur . . . à Spire, . . . où l'on devoit tenir une diete.* This passage, which has been copied without comment by nearly all the biographers of Ronsard, is explained by M. Pinvert, in *Lazare de Baïf,* p. 69. The meeting to which Baïf was sent was not the Diet of Spire (which was held in 1529), but a council of catholic and protestant clergy and princes, whose object was to discover, if possible, an amicable solution of the religious problem. The meeting was to have been held at Spire, but on account of an epidemic of the pest in that town, it was held at Hagenau instead. The reason of Binet's confusion of this council with the Diet of Spire is perfectly obvious.

p. 39, l. 15. *ayant esté au duc d'Orléans cinq ans et jusques à son decez.* The glaring inconsistency of the dates given in this passage has been corrected by M. Laumonier, *Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren. 1902, (tome II) 42, who has the following note on this passage: " 'Retourné qu'il fut de ce voyage, ayant atteint seulement l'âge de 15 à 16 ans, ayant été au duc d'Orléans 5 ans et jusques à son décez, et depuis à Henry qui fut roy l'an 1540, (Ronsard) fut mis en la compaignie de Lazare de Baïf . . .' Je repète que cette phrase n'a aucun sens puisque le duc d'Orléans ne mourut que le 8 septembre 1545, et que Henri ne fut roi qu'en 1547." A glance at the texts (page 39) will show that this

is not the reading of any of the first three editions. The punctuation of the edition of 1597, though faulty, is not the same as in the passage quoted by M. Laumonier; " . . . ayant esté au duc d'Orléans cinq ans et jusques à son decez, et depuis à Henry qui fut depuis roy: l'an 1540, fut mis en . . . ." It must be remembered, however, that the writers of that time are not responsible for the punctuation of their works, which was usually left to the printer. As M. Laumonier has shown, Binet, who is always careless in the matter of dates, has here misinterpreted the passage in the *Tombeau de Marguerite:*

"Charles qui fut pres de cinq ans mon maistre."

p. 40, l. 4. *apprit la langue alemande* . . . M. Laumonier questions the truth of this statement, in *Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren. 1902 (t. II, 48). He is most probably right in his surmise, though the testimony of the first posthumous edition, which he quotes, and in which this line reads:

"En la haute Allemaigne, où dessous luy (Baïf) j'apprins
Combien peut la vertu. . . ."

is perhaps not altogether trustworthy, for it is possible that this edition was not published strictly in accordance with Ronsard's wishes (see Intr., page 23). M. Laumonier himself says of this edition in another place (Rev. d'Hist. Lit. 1903, 75 n. 3), "On ne peut s'empêcher de déplorer avec E. Pasquier . . . que Ronsart mort ait été 'exposé sous la juridiction de celui qui s'estimait bien honoré de se frotter à sa robe quand il vivait,' et que ses oeuvres aient été ainsi 'regrattées' quand on les réimprima."

p. 40, l. 9. *Apres ce voyage il en fit un autre en Piemont.* No other contemporary of Ronsard mentions this voyage, and Ronsard himself does not speak of it. M. Laumonier has proved that it never took place. Rev. de la Ren. 1902, 49.

p. 41, l. 6. *une fievre tierce.* For discussion of Ronsard's illness, see Laumonier, *Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren., 1902. 151-155 (tome II).

p. 42, l. 8. *reprit les estudes . . . encor qu'il eust ja assez bonne part aux graces du roy Henry, nouvellement venu à*

la couronne. Ronsard began his studies with Dorat in 1544, and Henry II. became king in 1547; another instance of Binet's supreme indifference to accuracy, as well as of his ignorance of the early part of Ronsard's life.

p. 42, l. 17. *O flos virum.* Published in Bl. I, xix.

p. 43, l. 16. *stature fort belle, auguste et martiale.* Du Perron characterises Ronsard in the same terms: Or. Fun., Bl. VIII, 187. . . . *sa taille et sa stature extrement auguste et martiale.* There are several passages of the *Discours* and the *Oraison Funebre,* which show a vague similarity, suggesting some connection between the two essays; but a close comparison fails to reveal anything definite. In some cases the similarity is sufficiently explained by the fact that the two writers drew upon the same sources, the *Élégie à Rémy Belleau,* probably also Dorat's *Ad P. Ronsardum* (Bl. I, xix); others, such as the references to the universality of Ronsard's genius (text, p. 100, Du Perron, p. 191), seem to have been the current opinion of the poet's work, reduced to a sort of formula. Du Perron declares *(Dédicace à M. Des Portes,* Bl. VIII, 180) that the *Oraison Funebre* was written during the five days preceding the funeral ceremonies; the Discours was meant to have been printed with the *Tombeau* and the *Derniers vers de Ronsard,* and distributed among those present at the obsequies (see Intr., p. 6); but the biography was not completed in time, and it is possible that Binet, having heard the oration of Du Perron, kept in mind certain expressions that had pleased him, and added them to his unfinished discours from memory. This would account for the fact that the passages in question are so similar as to suggest a connection between them, but not enough alike to prove it.

p. 43, l. 24. *le roy ne faisoit partie.* As already stated (Intr., p. 5, n. 6), the edition of 1623 differs in this passage from the first three editions. The passage here is reprinted from Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, xxxvij.

"Le Roy ne faisoit partie, fust à la luitte, fust au balon, & autres exercices propres à degourdir & fortifier la ieunesse,

où Ronsard ne fust tousiours appellé de son costé: Tesmoin lors que le Roy fit partie au balon dans le pré aux Clercs, avec Monsieur de Longueuille: où le Roy ne voulut iamais commencer le jeu qu'il n'y fust, & dit tout haut, apres auoir gaigné, que Ronsard en estoit la cause."

p. 44, l. 14. *le seigneur Paul.* M. Laumonier, quoting M. l'abbé Froger, says that this friend was Paul Duc, piémontais (Rev. de la Ren. 1901, 187). Comp. also the following from the *Laudatio funebris P. Ronsardi,* by J. Velliard, quoted in Froger, *Premières poésies,* p. 10, n. 2.

"Insuper dum aderat Regi praetextatus assecla, jucundus erat Paulo praefecto Hippocomiae fratri Philippae Castelleraldensis, qui cum studia humanitatis coleret, et haberet aures tritas notandis generibus poetarum, seorsim Virgilii, et Horatii intelligentia praestabat. Hi duo perspicaces et acuti viri cum mirarentur bonitatem naturae Petri Ronsardi, hunc et ad suscipiendam et ad ingrediendam rationem studiorum poëseos principes extitere."

p. 45, l. 12. *Romant de la Rose.* Comp. Laumonier, Rev. d'Hist. Lit. 1902, 34, n. 2.

p. 46, l. 9. *luy defendant . . . de tenir aucun livre françois.* This is evidently an exaggeration; see Laumonier, Rev. de la Ren. 1902, 163-165. Comp. also Bl. VI, 189, *Je fus souventes-fois . . .* ; and Bl. VI, 192, *A. P. de l'Escot:*

"Comme a fait mon Ronsard, qui à la poësie,
Maugré tous ses parens, a mis sa fantaisie."

Perhaps it was this passage that misled Binet.

p. 47, l. 12 *Dorat alloit demeurer au college de Cocqueret.* Dorat became principal of the *Collège de Coqueret* in 1547 (Chamard, *J. du Bellay,* 45; Marty-Laveaux, *Dorat,* p. xvij). M. Chamard (p. 46) interprets as follows the statement: *Alloit establir une academie au college de Cocqueret;* "Dorat, non content d'enseigner en privé, semble avoir pratiqué dès ce temps-là les grandes leçon publiques. C'est là sans doute ce qu'il faut entendre par *cette académie* que le docte humaniste avait, selon Binet, établie au Collège de Coqueret."

p. 48, l. 11. *l'un ayant vint ans passez, et l'autre n'en ayant*

que seize. These numbers are not correct. Ronsard was born, according to Binet's own statement, in 1524; he was then twenty years old in 1544. Baïf, born in 1532, was only twelve years old at this time.

p. 48, l. 20. *par un artifice nouveau.* A passage quoted by M. Pinvert in his *Lazare de Baïf* (p. 83), from the *dédicace* of Baïf's translation of the *Hecuba* of Euripides, suggests that the "artifice nouveau" referred to by Binet may have been translation from Greek into Latin. The translation of the *Hecuba* was published in 1544, when Ronsard was beginning his studies under Dorat, in the company of Antoine de Baïf.

"Or est-il, Syre, que quelques jours passez me retrouvant en ma petite maison, mes enfans, tant pour me faire apparoir du labeur de leur estude, que pour me donner plaisir et recreation, m'apportoient chascun jour la lecture qui leur estoit faicte par leur precepteur de la tragedie d'Euripide, denommée Hecuba: me la rendant de mot à mot de Grec en Latin . . . ."

p. 49, l. 7. *cinq ans avec Dorat,* l. 20, *sept ans.* The editions of Blanchemain (IV, 296) and Marty-Laveaux, *(Ronsard* IV, 96) have the reading *cinq ans,* but a passage of this poem cited in Marty-Laveaux, *Dorat,* p. xiii, has the reading *sept ans.* This was evidently the reading of the edition used by Binet in 1587 and 1597.

p. 49, l. 11. *le sonet qu'il fit en sa mort.* Bl. VII; 239.

p. 49, l. 12. *s'adonna . . . à faire quelques sonets.* That the poems Ronsard wrote at this time were sonnets seems doubtful; there are no sonnets in the *Bocage,* which contains some of his earliest writings; M. Chamard has established the probability that in 1543 he was already interested in the ode *(Invention de l'ode,* Rev. d'Hist. Lit., 1899, p. 35); he speaks very scornfully of the sonnet in the preface of the *Odes: nos rimeurs qui n'admirent qu'un petit sonet petrarquisé* . . . . It is probable that Ronsard did not at first share Du Bellay's high opinion of this form, and was led to change his mind only by the success of the *Olive.*

p. 51, l. 17. *Puisse-je entonner un vers.* Bl. II, 445.

p. 52, l. 17. *De quoy il vint.* This passage has a curious similarity to the following from the commentary on the first book of the *Odes*, by Jean Martin (published by M. Laumonier, Rev. d'Hist. Lit., 1903, p. 268, 273) "*. . sa devise, . . qui est* ΣΩΣ Ο ΤΕΡΠΑΝΔΡΟΣ *invention non de l'auteur, mais de Jan Daurat Limousin, . . . lequel Daurat en démellant les plus desesperés passages de l'obscur Lycophron, que nul de nostre age n'avoit encores osé dénouer, montra publicquement la façon de remettre en usage les anagrammatismes, . . . voulant Jan Daurat figurer par cela que Terpandre est vivant et ressuscité par Ronsard, anagrammatisant* Πέτρος Ρώνσαρδος *par* Σῶς ὁ τέρπανδρος *. . . .*"; and in the errata, (p. 275) *"les deux lettres ρρ se joignans et unians (sic) en une."* This commentary appeared for the last time in the edition of 1553 (op. cit. p. 273); Binet therefore must have known one of the early editions, if this passage of the commentary was his source.

p. 52, l. 27. *La premiere ode qu'il fit.* This statement is incorrect; the first ode Ronsard wrote is the second one mentioned by Binet, *Des beautez qu'il voudroit en s'amie.* The second is *L'Epithalame d'Antoine de Bourbon et Janne de Navarre.* Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1902, pp. 37, 40.

p. 55, l. 2. *un epithalame.* Bl. II, 241; see also note to p. 52, l. 27.

p. 55, l. 5. *fit l'Entrée du Roy.* The poem is entitled, *Avant entrée du Roi Trescrestien à Paris l'an 1549.* Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1903, 275; Bl. VI, 297.

p. 55, l. 6. *l'Hymne de la Paix.* Binet here confuses *l'Ode de la Paix*, written in 1550, with *l'Hymne de la France*, published in 1549; Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 437.

p. 55, l. 7. *Baïf . . . mit en lumiere le Poëme de la Paix.* Marty-Laveaux, *Baïf* II, 223. *Le ravissement d'Europe*, op. cit. 421.

p. 55, l. 9. *Cassandre.* For discussion of Cassandre see Marty-

Laveaux, *Notice sur Ronsard,* p. xxvi-xxviii; Laumonier, *La Cassandre de Ronsard,* Rev. de la Ren., 1902, pp. 73-115. Also the article of M. H. Longnon, in Rev. des questions historiques, Jan. 1902, p. 224.

p. 56, l. 3. *Ainsi que le bruict couroit.* This episode has been discussed at length by M. Chamard in *L'Invention de l'Ode,* (Rev. d'Hist. Lit. 1899, p, 21). M. Chamard proves that the story, as told in the third edition of the *Discours,* is not to be accepted; the version of the first edition is nearer the truth. There was evidently some sort of disagreement between the two poets concerning the question of priority of publication, though it did not degenerate into a serious quarrel. Comp. Ronsard, *Odes, Epistre au Lecteur.* Bl. II, 10; "Depuis, ayant fait quelques uns de mes amis participans de telles nouvelles inventions, approuvans mon entreprise, se sont diligentez de faire apparoistre combien nostre France est hardie et pleine de tout vertueux labeur; laquelle chose m'est agreable, pour voir par mon moyen les vieux lyriques si heureusement ressuscitez," and Du Bellay, *Olive,* preface of the second edition (ed. Séché, pp. 90, 91), "Ce fut pourquoy, à la persuasion de Jaques Peletier, je choisi le sonnet et l'ode . . . . Ce que je viens de dire, je l'ay dit encores en quelque autre lieu, s'il m'en souvient; et je te l'ay bien voulu ramentevoir, lecteur, à fin que tu ne penses que je me vueille attribuer les inventions à autruy." M. Chamard points out that the collection of poems in question is that of the *Vers Lyriques,* and not, as Binet says, the *Recueil de Poësie.* Comp. also what E. Pasquier says on this question: " . . . pour le regard de l'ode, si vous parlez à Ronsard, il se vante en la mesme Elegie (à J. de la Péruse) en avoir esté le premier inventeur. . . . Si à Du Bellay, il vous dira que ce fut Pelletier: . . ." *(Recherches,* ed. 1665, p. 611).

p. 57, l. 5. *un de ses livres que Baïf avoit apostillé.* There may be some truth in this story, for there are very clear allusions to an accusation of plagiarism in Ronsard, *Epistre au lecteur.* (Bl. II, 10): *je m'asseure tant de ton accoustumée honnesteté que . . . quand tu liras quelques traits de mes*

vers qui se pourroient trouver dans les oeuvres d'autruy, inconsiderément tu ne me diras imitateur de leurs escrits; and in Du Bellay, second preface of *Olive*, ed. Séché, p. 94: *et si en quelque endroit j'ay usurpé quelques figures et façons de parler à l'imitation des estrangers, aussi n'avoit aucun loy ou privilege de le me defendre. Je dy encor' ceci, lecteur, à fin que tu ne penses que j'aye rien emprunté des nostres, si d'adventure tu venois à rencontrer quelques epithetes, quelques phrases et figures prises des anciens et appropriées à l'usage de nostre vulgaire.*

p. 58, l. 10. *l'hymne triomphal . . . imprimé avec ses autres epitaphes, faicts par les trois soeurs angloises.* This collection appeared in 1551, under the title: *Le Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre, faict premièrement en Distiques Latins par les trois Soeurs, Princesses en Angleterre. Depuis traduict en Grec, Italien et Francois par plusieurs des excellens poëtes de la France. Avec plusieurs Odes, Hymnes, Cantiques, Épitaphes, sur le même subject.* Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit. 1904, 447.

p. 60, l. 9. *Tyard ou me blasmoit.* This is the reading of the edition of Marty-Laveaux (I, 131); the edition of Blanchemain has: (I, 147)

Mon Tyard, on disoit à mon commencement
Que j'estois trop obscur . . .

The reading of the second and third editions of the *Discours* probably corresponds to the reading of the editions of 1587 and 1597, of the works of Ronsard.

p. 61, l. 2. *la deuxiesme à madame Marguerite.* Bl. II, 303.

p. 61, l. 15. *Pin de Bourgueil.* See Bl. VIII, 26; Marty-Laveaux I, 416.

p. 61, l. 30. *Il l'a fort aimée.* M. Laumonier interprets this sentence as follows: "Il l'a fort aimée (Marie) apres avoir fait l'amour à Cassandre dix ans et icelle (Marie) quittée par quelque jalousie conçue." Rev. de la Ren. 1902, 108, n. (t. III).

p. 62, l. 6. *respond à toutes ces calomnies.* See commentary of Muret, preface, in Marty-Laveaux, *Ronsard* I, 416.

p. 64, l. 5. *Magnificis aulae.* Published in Bl. IV, 361.

p. 64, l. 6. *Et une autre.* Possibly the one entitled: *Commendatrix epistola Michaelis Hospitalii . . . ad Carolum Cardinalem Lotharenum.* Bl. V, 81. Blanchemain says in a note: "Dans les éditions originales, cette épître précède l'hymne de la Justice." The poem is not in the *Hymnes* of 1555 nor of 1556, as described in Marty-Laveaux, *Ronsard* IV, 393, 394. The passage beginning *Jamque tui dotes* does not fit the *Hymne de la Justice,* but describes well enough the *Hymne de Charles Cardinal de Lorraine,* Bl. V, 83, Marty-Laveaux IV, 228. This poem was published for the first time in 1559 (Marty-Laveaux IV, 406). Whether Binet means to connect this poem of L'Hospital with the *Elegia,* and so with the episode of the quarrel, is not quite clear from his ambiguous sentence; it would be quite characteristic of his ignorance of the chronology of the works he is discussing.

p. 64, l. 8. *ceste belle ode.* Bl. II, 68; Marty-Laveaux II, 119.

p. 65, l. 9. *Tousjours ne tempeste.* Bl. II, 278; Marty-Laveaux II, 350.

p. 65, l. 12. *projetta . . . d'escrire la Franciade . . . et la promit deslors.* The *Ode de la Paix,* published for the first time in 1550, shortly after the first edition of the *Odes,* contains an outline of the *Franciade.* Bl. II, 23; Laumonier, *Chron. et Var.,* Rev. d'Hist. Lit. 1904, 437.

p. 66, l. 4. *bien fit il sortir ses Hymnes . . . ce qui le fit estimer . . . du Cardinal de Chastillon.* l. 21. *ses Hymnes . . . en faveur de ceste . . . princesse Marguerite.* The first book of the *Hymnes* was published in 1555, and dedicated to Odet, cardinal de Chastillon; the second book appeared in 1556, and was dedicated to Madame Marguerite; Marty-Laveaux, *Ronsard* IV, 393, 394.

p. 67, l. 11. *il reçeut de Tolouze.* This token was awarded to Ronsard in 1554; see extract from the *VI liure des Conseils de la maison de ville de Tholose,* in Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, xxxvi.

p. 69, l. 6. *l'hymne de l'Hercule Chrestien.* Bl. V, 168; Marty-Laveaux IV, 268.

p. 69, l. 10. *s'opposer à ceste nouvelle opinion.* For discussion, see Perdrizet, *Ronsard et la Réforme.*

p. 69, l. 15. *Le pape Pie cinquiesme . . . l'en remercia.* M. Perdrizet in his *Ronsard et la Réforme*, refers to this statement of Binet, only to report that he has been unable to find the document. (p. 11, n. 1.)

p. 69, l. 32. *le Temple de Ronsard;* published in Bl. VII, 88.

p. 70, l. 2. *La Metamorphose de Ronsard.* Described in Bl. VIII, bibl., p. 91.

p. 70, l. 27. *les dythirambes.* Bl. VIII, 377.

p. 72, l. 20. *Meaux;* "Il ne faut pas croire que Ronsard ait été seulement pour Charles IX un compagnon de distractions et de plaisirs. Il l'accompagnait le 24 septembre 1567, dans sa dangereuse retraite de Meaux à Paris, ainsi qu'il le rappelle dans l'épitaphe du roi (V. 257: *"Ie me trouvay. . . ."* Marty-Laveaux VI, 1j.

p. 72, l. 6, 24. *par argumens de 14 livres;* see Introd., p. 10.

p. 72, l. 32. Comp. *A Henry III,* Bl. V. 312.

> Maintenant que je suis sur l'autonne et grison,
> Les amours pour Ronsard ne sont plus de saison:
> Je ne veux toutefois m'excuser dessus l'age,
> Vostre commandement de jeunesse me sert,
> Lequel maugre les ans m'allume le courage.

p. 73, l. 9. *La belle eau vive.* The poem beginning *Ah belle eau vive* is not a sonnet, but is entitled *Chanson par stances;* Bl. I, 263; Marty-Laveaux I, 242.

p. 73, l. 14. *les sonets d'Helene.* For discussion, see Nolhac, *Le dernier amour de P. de Ronsard.* M. Nolhac accepts Binet's story of the interference of the Queen-mother, but does not state whether he has found proof of it or not.

p. 73, l. 35. *une fonteine;* Comp. A. Jamyn, *A Helene de Surgeres,* ed. Brunet, I, 137. *Les fontaines . . . ne portent que ton nom.*

p. 75, l. 14. *Truelle crossée.* Bl. VIII, 139.

p. 76, l. 1. *l'Abbaye de Bellozane.* See Froger, *Ronsard Ecclésiastique,* p. 30. Ronsard succeeded Amyot as abbot of Bellozane in 1564.

p. 76, l. 2. *environ ce temps devint fort malade.* To this time belongs, in all probability, a letter dated August 20, 1556, and written by Passerat to Ronsard; from this letter it appears that Ronsard had been very ill, and that certain persons had spread a report of his death; the letter, and Ronsard's reply, are published in Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, 480. Comp. Binet's account of a false report of Ronsard's death, a year before it actually occurred (p. 89). It is scarcely probable that such an incident happened twice, yet Binet knew Ronsard well enough during the last years of his life to be sure of his dates.

p. 76, l. 8. *monsieur de Pimpont.* The first edition of the *Franciade* contains two poems by Germain Vaillant de la Guerle, Abbé de Pimpont. Marty-Laveaux, *Ronsard* III, 518. Comp. also Bl. III, 35.

p. 76, l. 33. *Roy le meilleur des rois.* Bl. VIII, 105.

p. 77, l. 23. *disant . . . qu'il vouloit que le roy l'aimast.* Comp. *Elegie à Henry III,* Bl. IV, 215; Marty-Laveaux IV, 6.

p. 78, l. 4. *l'a . . . . choisy pour son hoste.* Comp. Galland's dedication of the edition of 1587, published by Blanchemain, I, xv, xvi; " . . . ayant acquis par le droict d'hospitalité la familiere accointance de feu Monsieur de Ronsard."

p. 78, l. 4. *Le dernier voyage qu'il y fit.* Binet's account of the last two years of Ronsard's life agrees fairly well with the account given by Du Perron in his *Oraison funebre,* Bl. VIII, p. 200, to the end. The main differences concern the time of Galland's arrival, and the place to which Ronsard fled to escape the Huguenots;

"Le sieur Galland arriva le trentiesme d'Octobre à Montoire, en un de ses benefices nommé *sainct Gilles,* distant de lieüe et demie de Croix-val, *ou il s'estoit retiré* pour la crainte de ceux de la nouvelle opinion, qui rompus du siege d'Angers, espars venoient fondre en ce pays." (Text, p. 81, l. 13.)

"Le vendredy, environ sur le midy, arriva le sieur Gallandius. . . ." (That is, on the day of Ronsard's death, Dec. 27.) Du Perron, *Or. fun.,* Bl. VIII, p. 207.

" . . . voila de l'autre costé les armes entre les mains de

ceux que l'on nomme de la religion, le chasteau d'Angers prins pour eux, et leurs compagnies qui passent la riviere de Loire, et mettent tout l'Anjou et le Vendomois en allarme. . . . Luy qui ne sçavoit encore rien du desordre de ceste armée, ains avoit seulement les nouvelles que les forces de delà la riviere fondoient en Vendomois, print l'allarme à bon escient. . . Et pource resolut de desloger . . . et se faire rapporter en *ceste ville* (Paris). . . " (ibid. p. 203.)

p. 78, l. 10. *l'Hymne de Mercure.* Bl. V, 249; Marty-Laveaux VI, 316.

p. 79, l. 6. *Galland ma seconde ame.* Reprinted in Bl. VIII, 307; Marty-Laveaux VI, 293.

p. 81, l. 2. *auquel il deposa le secret de sa volonté.* The following is reprinted from Froger, *Ronsard Ecclésiastique,* pp. 50, 51: "Le vendredi, 20 septembre, il manda M^e^ Jean Mirault, notaire royal à Saint-Paterne, et en présence de Louis de Bueil, S^r^. de Racan, père du poëte de ce nom, de Jacques Boyer, S^r^. de Saint-Sulpice et de Jehan de Loré, S^r^. de Prez, il fit abandon des prieurés de Saint-Gilles, de Croixval et de Saint-Guingalois en faveur de son ami (Galland)." The following note is appended p. 51, n. 1.) "M. l'abbé Charles a publié ce document dans son étude sur *Saint-Guingalois de Château-du-Loir.* On verra bientôt que trois jours avant sa mort, Ronsard résigna une seconde fois ses prieurés en faveur de personnages moins connus. Ceux-ci après le décès du poëte se hâtèrent de prendre possession de ces bénéfices. Cf. *18^e^ Registre des Insinuations,* fo. 108 vo., fo. 115 vo., et fo. 161. Galland ne put les devancer; il réussit cependant dans la suite à écarter ses concurrents et resta paisible possesseur de tout ce que son ami lui avait abandonné." On page 68 is found the second document mentioned by M. Froger, with the heading:

1585, 22 décembre, Tours.

RÉSIGNATION DE PIERRE DE RONSARD EN FAVEUR DE GATIEN MOREAU, RENÉ GUÉTIER, ET PIERRE MOUZAY.

p. 81, l. 23. *Amelette Ronsardelette.* Reprinted in Bl. VII, 315; Marty-Laveaux VI, 304. An imitation of the latter portion of the poem of Hadrian, beginning: *Ego nolo Florus esse.*

p. 82, l. 18. *Epitaphe.* Bl. VII, 315; Marty-Laveaux VI, 303.

p. 83, l. 12. *Je suis Ronsard.* Bl. IV, 228; Marty-Laveaux IV, 16.

p. 85, l. 28. *Jacques Desguez . . . aumosnier de Sainct Cosme* Comp. Froger, *Ronsard Ecclésiastique,* p. 33: "M^e. Jacques Desguez, aumônier de Saint-Cosme, 'procureur spécial de noble homme M^e. Pierre de Ronssart, conseiller du Roy nostre sire et son aulmosnier ordinaire prieur du dict prieuré de S^t. Cosme.'" (Archives d'Indre-et-Loire, G. 497).

p. 93, l. 9. *une eclogue par moy faite;* published in Bl. VIII, 223.

p. 94, l. 6. *A Christophle de Choiseuil.* Bl. VI, 201; Marty-Laveaux V, 184.

p. 98, l. 41. *lit on encores publiquement.* Du Perron says the same (Bl. VIII, 194): " . . . aujourd'huy on en tient escole jusques aux parties de l'Europe les plus esloignées, jusques en la Moravie, jusques en la Pologne, et jusques à Danzich, ou les oeuvres de Ronsard se lisent publiquement."

There is the same odd similarity between the two passages that has been remarked in other portions of these compositions; possibly they had a common written source, or perhaps they only repeat what was comomnly known and spoken of by all. It has been impossible, with the limited material at command, to ascertain how early the study of Ronsard's works may have been introduced into the foreign universities. It is well known, however, that when Opitz went to Heidelberg in 1618 he found that city an active center of French ideas and culture, while at the University serious attention was given to the study of French poetry

and literary methods. Opitz himself in his short treatise *Von der Deutschen Poeterei* refers to the *Art Poëtique* of Ronsard (Lemcke, *Von Opitz bis Klopstock).* According to Mr. R. Schlosser, the book of Ernst Schwabe v. d. Heide cited by Opitz in his *Aristarch* (1618) was an adaptation of the *Art Poëtique (Ronsard und Schwabe v. d. Heide,* Euphorion, 1899, 271). In the Netherlands the French literature was known and imitated even earlier than in Germany. Notably the Alexandrine, popularised in France by Ronsard and his followers, was successfully employed by Heinsius and others. French literature entered Poland probably as a result of her political relations with France, and spread from there to Danzig and other university towns. The French influence was strong also in the Elisabethan literature of England. (See art. of Mr. Fletcher, *Areopagus and Pléiade,* Journ. Germ. Phil. 1898, 429; also Jusserand, *French ignorance of English Literature in Tudor times,* Nineteenth Century, April, 1899, and especially the introduction of Mr. Sidney Lee to the new edition of the *English Garner).* This French domination was at its prime during the first half of the seventeenth century, but it probably had already begun during the lifetime of Ronsard; and as his works, and especially his *Art Poëtique,* were of the greatest importance from a technical point of view, they must have been carefully studied by all who occupied themselves seriously with poetry.

p. 99, l. 27. *la Pleiade.* M. Chamard, in discussing this term, concludes that the name *Brigade* was applied as a distinctive name to the whole group of Ronsard's companions at the *Collège de Coqueret;* that later "Le nom de Brigade apparut bien humble et bien terne. Ronsard chercha mieux pour qualifier ceux qui s'étaient tirés du pair. Il évoqua ses souvenirs, se rappela tout à coup Alexandrie, découvrit la *Pléiade.*" He quotes the passage *Il me souvient,* Bl. VII, 147, to show that Ronsard himself first applied the name, and thinks that the term *Pléiade* was substituted for *Brigade*

between 1552 (date of the famous episode of the *bouc de Jodelle)* and 1556 (date of the *Elegie à Chretophle de Choiseul),* Chamard, *J. Du Bellay,* pp. 48, 49. From the same texts that M. Chamard used, a somewhat different conclusion may be deduced. Mellerio, in his *Lexique de Ronsard,* defines the word *Brigade* thus: *Brigade; troupe de gens de guerre, puis par extension, troupe, compagnie. On disait* la brigade poétique *pour* la Pléiade (Nicot, Littré). He quotes in illustration:

> Tes bocages soient tousjours pleins
> D'amoureuses brigades
> De satyres et de sylvains. (Bl. II, 160)

The word is used in this same general sense by Dorat (ed. Marty-Laveaux).

> Et non des Poetes seuls, mais toute l'excellence
> Des plus industrieux artisans de la France
> Et toy Dorat . . . .
> Que n'es tu le premier d'une telle brigade? (p. 23)

and again:

> . . . ie la voy entre ceste brigade
> La coeleste Vraine, (p. 52).

Compare with these passages the following, which are generally quoted as evidence of the use of the term *brigade* in a special sense:

> *Les Bacchanales,* Bl. VI.
> "Io, j'entends la brigade,
> J'oy l'aubade
> De nos compaings enjouez . . ." (p. 359).
>
> "Sus! conduisez d'une aubade
> La brigade . . . ." (ibid. p. 372)
>
> " . . . Belleau, qui vins en la brigade
> Des bons, pour accomplir la septiesme Plëade;" (Bl. VI, 202; Marty-Laveaux V, 185).
>
> Comp. also Binet (p. 64) "ceste brigade de muguetz ignorans."

It is evident that in these lines, as in those first quoted, the word *Brigade* is used in the general sense of company, and not with the special meaning usually applied to it. Since the interpretation of *Brigade* as a special name is based solely on these passages, it can not be upheld. The only name applied to the followers of Ronsard was *Pléiade*. M. Chamard has pointed out the passage in which Ronsard says that he was the first to employ the name, but he has not noted the context, which is of some interest. It is found in the *Epistre au Lecteur, par laquelle succinctement l'autheur respond à ses calomniateurs* (1564); (Bl. VII, 147). Ronsard examines one of the sonnets of his opponent in order to convict him of having plagiarised his (Ronsard's) poems:

> "Venons à l'autre couplet:
> Bien qu'esloigné de ton sentier nouveau,
> Suivant la loy que tu as massacrée,
> Je n'ay suivy la Pleïade enyvrée
> Du doux poison de ton brave cerveau

. . . *(La Pleïade enyvrée)* Je n'avois jamais ouy dire, sinon à toy, que les estoilles s'enyvrassent, qui les veux accuser de ton propre peché. La colere que tu descharges sur les pauvres astres ne vient pas de là. Il me souvient d'avoir autrefois accomparé sept poëtes de mon temps à la splendeur des sept estoilles de la Pleïade, comme autrefois on avoit fait des sept excellens poëtes Grecs qui florissoient presque d'un mesme temps. Et pource que tu es extremement marry dequoy tu n'estois du nombre, tu as voulu injurier telle gentille troupe avecques moy."

The sentence *Il me souvient d'avoir . . . accomparé* must refer to the poem *A Christophle de Choiseul* quoted above, for the name occurs nowhere else in Ronsard's works. The expression *Il me souvient*, and the explanation of the meaning of the word *Pléiade*, imply that the term was not generally known, and consequently that it was not the recognised name of Ronsard's school. Apparently, Ronsard used the word merely as a figure of speech; it was subsequently

fastened upon by his enemies, who applied it to him and his friends as a term of ridicule. Through its use in connection with such controversies the word became widely known, and finally came to be used as it is to-day, no longer with any sense of mockery, but simply as a name. Henri Estienne, in various passages quoted by M. Clément in his treatise on *Henri Estienne,* applies the term *Pléiade* to Ronsard and his friends as a distinctive name, which he evidently expects to be readily understood by his readers:

"... aux poetes de la Pleiade qui sont pour le jour d'huy (Apol., 1566); Clement, op. cit. p. 154," dans certaines odes d'aucuns des poetes qui sont de la Pléiade;" (Dial., 1578) p. 160; pleïadizer, c'est-à-dire contrepéter le language de messieurs les poetes de la pleïade. (Apol.) p. 169. At the same time there is in these passages a tone of mockery, so that they embody both of the characteristics mentioned above, and belong apparently to a transition period.

Binet's list of the poets who composed the *Pléiade,* namely, Ronsard, Dorat, Du Bellay, Baïf, Belleau, Jodelle and Tyard, has been generally accepted as authentic, notably by M. Marty-Laveaux in his edition of the works of the *Pléiade.* Of the first six there can be no doubt; Tyard, though less certain, is perfectly probable, and there is no reason why Binet's list should not be accepted.

p. 100, l. 18. *Bons dieux quel livre.* Published in Bl. VIII, 174; Marty-Laveaux VI, 485.

p. 102, l. 4. *Un lit ce livre.* Bl. III, 13; Marty-Laveaux III, 176.

p. 102, l. 12. *Si le roy Charles.* Bl. III, 252; Marty-Laveaux III, 176.

p. 104, l. 8. *A Phebus Patoüillet.* Bl. I, 208; Marty-Laveaux VI, 91.

p. 105, l. 17. *De tous les poëtes.* Comp. Du Perron, Bl. VIII, 191.

p. 106, l. 28. *l'ingenieuse abbeille;* comp. Bl. VII, 123, *Les poëtes gaillars ont artifice à part.*

p. 107, l. 15. *Poëme de la Loy;* published by Binet, along with *Les Destinées de la France, par Claude Binet. Paris, 1594.* Bl. VIII, Bibl. 89. Reprinted in Bl. VII, 280; and in Marty-Laveaux VI, 271.

p. 108, l. 26. *trois livres de la Militie;* Marty-Laveaux V, 236, and 469, n. 35.

p. 109, l. 17. *Hercule Tu-lion;* Bl. VII, 306; Marty-Laveaux VI, 295.

p. 110, l. 1. *addoné à la Muse latine;* see Laumonier, *Jeunesse de Ronsard,* Rev. de la Ren. 1902 (t. II), pp. 97-99.

p. 110, l. 15. *discours des vertus;* Bl. VIII, 155; Marty-Laveaux VI, 466.

p. 110, l. 19. *l'Academie de son palais;* see Frémy, *L'Académie des derniers Valois.*

p. 110, l. 25. *le sieur de Pybrac, qui estoit autheur de ceste entreprise;* see Frémy, op. cit., Chap. III.

p. 112, l. 14. *monsieur le duc Danjou;* Comp. the sonnet *Audict seigneur Duc, entrant en son jardin;* Bl. V, 321.

p. 113, l. 4. *presentoit des fruictz au roy Charles;* Comp. *A luy-mesme (Charles), luy presentant des pompons de son jardin.* Bl. V, 306; Marty-Laveaux II, 23.

APPENDIX I.

The Meeting of Ronsard and Du Bellay.

The account of this meeting as given in the third edition of the *Discours* (1) has been accepted by all subsequent biographers of Ronsard, in spite of certain inconsistencies which render the testimony of the passage entirely worthless. These inconsistencies affect four main points: the date of Du Bellay's arrival in Paris; his meeting with Ronsard in the "hostellerie"; Ronsard's influence on the style of Du Bellay, and the statement that before meeting Ronsard Du Bellay had devoted himself chiefly to Latin poetry.

Most of the critics who have dealt with this passage have paid no attention to the editions of 1586 and 1587, and almost all accept without question the version of 1597. Sainte-Beuve, after pointing out the inaccuracy of the date given by Binet, is led to the conclusion: "Claude Binet, quoique ami et disciple de Ronsard, parait assez inexactement informé des premières années de ce poète...." In spite of this warning, Binet's story continues to be repeated. M. Marty-Laveaux regards Binet as a reliable authority (2), and quotes from him often and at great length, this passage among others (3) using the edition of 1623. M. Froger also makes no use of the first two editions of the *Discours*; in discussing the anecdote in question he paraphrases the version of the third edition, and even adds a statement which is not found in the text: "rapproché fortuitement de Ronsard, il (Du Bellay) se laisse aisément

1—Text, p. 54.
2—". . son scrupuleux biographe Binet"; *Ronsard* VI, lxxvi.
3—op. cit. p. vi, xxviii.

persuader de le suivre à Paris." (1) This interpretation is not warranted by the text, which says simply that the two poets, having discovered that they had interests in common, finished their journey together, and later Ronsard induced Du Bellay to live with him and Baïf: ". . . . qui fut cause qu'ils acheverent le voyage ensemble; et depuis l'attira Ronsard à demeurer avec luy et Baïf." Du Bellay did not need to be urged to go to Paris, as that was the object of his journey before he met Ronsard: ". . . . lequel en *retournant* (2) aussi de Poictiers."

M. Chamard uses all three texts of the *Discours* and quotes from each in turn. He discusses the incorrect date (3), disproves Binet's statement about the influence of Ronsard in forming the style of Du Bellay (4), and then accepts and even augments the story of the meeting of the two poets in the "hostellerie" (5); he gives an imaginary account of the conversation between Ronsard and Du Bellay on that occasion, interpreting the scene in the same way as M. Froger (6). It has already been shown that this interpretation is not supported by the text of the *Discours*.

In whatever manner the meeting took place, Ronsard and Du Bellay were certainly acquainted before 1549. Early in that year, the *Deffense et Illustration* and the

1—*Premières Poésies de Ronsard*, p. 12.

2—This word *retournant* implies that Du Bellay had been in Paris before. A similar and equally vague statement in Sainte-Marthe, *Elogia*, is reported by M. Dejob, (*M-A. Murct*, p. 10); and again by M. Chamard, (*J. Du Bellay*, p. 40 n. 2) who adds that he has been unable to find proof or explanation of the passage.

3—*J. Du Bellay*, p. 37.

4—*Invention de l'Ode*, Rev. d'Hist. Lit., 1899, 21.

5—M. Chamard's acceptance of this passage of Binet is the more remarkable in view of the fact that he was the first to call attention to the discrepancies existing between the first and third editions of the *Discours*, and that in his investigation concerning *L'Invention de l'Ode* he deals with a very similar passage, and shows Binet to be untrustworthy. See note to p. 56, l. 3.

6—*J. Du Bellay*, pp. 37–40.

Olive were published in Paris together (1). According to Du Bellay's own statement the *Deffense* was written after he had decided upon the publication of the *Olive* (2), and his decision to publish was influenced by the advice of Ronsard. This shows that he had been in Paris before the publication of his poems, at least long enough to write the *Deffense*. This treatise is partly an answer to the *Art Poëtique* of Sibilet (3), which appeared in 1548 (*privilège* dated June 25); it was, therefore, written between June, 1548, and February, 1549. If M. Séché's theory, identifying the *Olive* of the sonnets with Marguerite de France, duchesse de Berry, is correct (as it probably is) then it is safe to assume that the poems were written after Du Bellay came to Paris, in order to gain the favor of the princess, and a still earlier date must be assumed for his arrival.

M. Chamard accepts the latter part of the year 1547 as the probable date of the meeting with Ronsard (4), establishing this date by the following passage from the ode, *A son retour de Gascogne* (5):

> "O'est toy (Paris) qui as de science avec art
> Endoctriné mon jeune age ignorant,
> Et qui chez-toy, *par cinq ans demeurant*,
> L'as allaicté du laict qui de toy part."

In this ode, according to Mr. Chamard, Ronsard commemorates the journey which led to his acquaintance

1—The dedicatory letter which accompanies the *Deffense* is dated Paris, February 15; the *privilège* is dated March 20; Chamard, *J. Du Bellay*, p. 97.

2—*Olive*, preface of the second edition, ed. Séché (*Oeuvres Complètes*), p. 91.

3—Comp. in Chamard, *Du Bellay*, several passages of the *Deffense* evidently taken from Sibilet; (pp. 127, 131, 134, 137, 140); see also M. Chamard's edition of the *Deffense*.

4—*J. Du Bellay*, p. 37, n. 5.

5—Bl. II, 456; Marty-Laveaux, VI, 107; Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist Lit., 1903, 263.

with Du Bellay (1); he has lived in Paris, he says, for five years, which Mr. Chamard interprets as a reference to the five years since his return from Piedmont, in 1542, giving for the date of the famous journey from Gascogne, 1547. This argument is invalidated by the fact, established since then by M. Laumonier, that no voyage to Piedmont ever took place (2). It is probable, however, that the ode was written in 1547. In it Ronsard mentions among the friends who await him in Paris, Dorat and Peletier. Of the latter he says:

> Un Peletier qui a dedans sa teste
> Muses et dieux, les nymphes et leurs lacs;

which is evidently an allusion to the *Oeuvres Poëtiques* which Peletier was then preparing to publish (3). For some time before July, 1547, Dorat was not in Paris, but at Bapaume in the train of Henry II (4). The ode was written, therefore, either before Dorat's departure with the king, or between July and September, 1547; the reference to the unpublished poems of Peletier makes the latter date much more probable. It is evident that Ronsard at this time did not yet know Du Bellay. If he had met him on the journey in the manner described in Binet's anecdote, he surely would not have been silent about so important an experience; on the other hand,

1—If this ode really refers to the voyage which led to the acquaintance of Ronsard and Du Bellay, it is a little strange that no mention is made in it of the new friend who is supposed to have made so deep an impression on the author's mind.

2—*Jeunesse de Ronsard*, Rev. de la Ren. 1902, p. 49. M. Laumonier thinks that Ronsard was in Paris at intervals during the years 1540–1544. In any case, no data are at present available for determining when the *cinq ans* began (ibid. 96). In his *Chronologie et Variantes*, Rev. d'Hist. Lit., 1903, 263, n. 9, M. Laumonier still accepts the story of the meeting in the "hostellerie."

3—The volume appeared in September, 1547; Peletier, *Oeuvres Poétiques*, ed. Séché, p. 139.

4—Marty-Laveaux, *Dorat*, p. xvii.

Du Bellay is not among the friends by whom he expects to be welcomed when he arrives in Paris.

It is known that in 1546 Du Bellay was in Poitiers. The only date relating to his stay there is furnished by his relations with Marc-Antoine Muret. The latter, in his commentary on the *Catilinaria* (1), published in 1556, remarks that ten years previous to that date he was teaching in Poitiers. Another source (2) informs us that at Poitiers, Muret, Du Bellay and P. Fauveau took part in a poetic contest, which was judged by Salmon Macrin. In 1547 Muret had already left Poitiers and was teaching in Bordeaux (3), so that his contest with Du Bellay must have taken place in 1546; whether early or late in the year is not known.

In the same year began Du Bellay's friendship with Peletier. In the preface of the second edition of the *Olive* he says;

"Voulant donc enrichir nostre vulgaire d'une nouvelle ou plutost ancienne renouvellée poësie je m'addonnay à l'imitation des anciens Latins et poëtes italiens, dont j'ay entendu ce que m'en a peu apprendre la communication familiere de mes amis. Ce fut pourquoy, à la persuasion de Jaques Peletier, je choisi le sonnet et l'ode, deux poëmes de ce temps-là (c'est depuis quatre ans) encores peu usitez entre les nostres."

The *privilège* of this edition is dated October 3, 1550; four years before this time, that is near the close of 1546, Peletier initiated Du Bellay into the mysteries of the ode and the sonnet. Du Bellay is giving this date very advisedly; after stating that the sonnet was introduced into France by Mellin de Saint-Gelais, "et l'ode, *quant à son vray et naturel stile, representée* en nostre langue par Pierre de Ronsard," he continues thus:

1—Dejob, *Marc-Antoine Muret*, p. 9.

2—Sainte-Marthe, *Elogia*, cited in Dejob, op. cit. p. 10; see also Chamard, *Du Bellay*, p. 30, n. 2.

3—Dejob, op. cit., p. 13.

"Ce que je viens de dire—je te l'ay bien voulu ramentevoir, lecteur, à fin que tu ne penses que je me vueille attribuer les inventions à autruy." (Ed. Séché, pp. 90, 91.)

There is a question of priority at stake (1), and Du Bellay is evidently giving the date at which Peletier's influence over him *began*. M. Chamard, putting together this date and that of Muret, concludes that Peletier was in Poitiers in 1546, and that his influence over Du Bellay had been established before the latter went to Paris (2). M. Laumonier thinks they met in Mans during vacation (3). Peletier was secretary to the bishop of Mans from 1540 to 1544; he then returned to Paris, and was appointed principal of the *Collège de Bayeux*, possibly as early as 1544; it is certain that he was in Paris in February, 1547 (4). He may have met Du Bellay in Poitiers or in Mans in the interval, but it is also possible, and much more simple, to suppose that Du Bellay went to Paris late in 1546, and became acquainted with Peletier there. In any case, Du Bellay went to Paris some time between 1546 and the early part of 1548. The fact that Ronsard did not yet know him in 1547 (if this date is correct for the ode *A son retour*) does not necessarily mean that Du Bellay had not arrived in Paris. It appears from the lines

> De l'autre part, ma librairie, helas!
> En me tançant d'un front melancolique,
> Me dit que plus je n'adore Pallas.

and

> Ce jour passé, je suis prest d'aller voir
> Si pour le temps les lettres on oublie,

1—Probably in answer to the claims made by Ronsard in the preface of the *Odes* (1550), Bl. II; especially the passage à *fin que nul*, p. 10 See Chamard, *Invention de l'Ode*, Rev. d'Hist. Lit., 1899.

2—*J. Du Bellay*, p. 32.

3—Peletier, *Oeuvres Poétiques*, ed. Séché, Intr., pp. xv, xvi.

4—op. cit. pp. xiv, xvi.

that Ronsard's absence had been a long one, and it is quite possible that Du Bellay came to the capital in the mean time; in that case, Ronsard must have met him very soon after his return. Since Peletier already knew Du Bellay, and had known Ronsard ever since 1543 (1), he may have been the one who brought the two poets together.

Another of the incorrect statements contained in Binet's anecdote is the sentence:

"....par la hantise desquels luy....changea beaucoup son stil, qui sentoit encore quelque chose de rance et du vieux temps."

This remark is absurd on the face of it, for previous to 1549 Du Bellay had published only one poem (2), which is hardly sufficient to support Binet's accusation; Baïf was at this time only seventeen, and had published nothing, so that he could hardly have exercised any influence on a man much older than himself. M.Chamard in his *J. Du Bellay* (3) and also in *L'Invention de l'Ode* (4), shows that Du Bellay was introduced to the ideas of the new school by Peletier; that the main principles of the *Deffense* are already present in the dedication of the translation of the *De Arte Poetica* of Horace (5), and that Du Bellay was acquainted with them before he met Ronsard. The theory of Ronsard's influence had before this been generally accepted, partly on Binet's authority but mainly on the authority of certain passages in Ronsard's poems. It is to be remarked that, although during the lifetime of Du Bellay Ronsard in speaking of him always emphasizes as much as possible the very close relations that exist between

1—Peletier, *Oeuvres Poétiques*, Intr., p. xii.

2—*A la ville de Mans*, published in Peletier's *Oeuvres Poétiques*, 1547 (ed. Séché, p. 138).

3—Chap. I, pp. 32–37.

4—Rev. d'Hist. Lit., 1899, p. 21.

5—*Oeuvres Poétiques*, ed. Séché, Intr., p. xiv.

them (1), it is not until after the death of his friend that he openly claims to have guided him in his literary career.

> L'autre jour en dormant
> M'apparut Du Bellay
> Et me disoit: "Ronsard, que sans tache d'envie
> J'aimay quand je vivois comme ma propre vie,
> Qui premier me poussas et me formas la vois
> A celebrer l'honneur du langage François,
> Et compagnon d'un art tu me monstras l'adresse
> De me laver la bouche es ondes de Permesse. (2)

Du Bellay, on the other hand, repeatedly declares (3) that it was Peletier, and not Ronsard, who first made him acquainted with the new poetical forms. The question has been treated at length by M. Chamard (4), who proves that Du Bellay's literary beginnings were independent of Ronsard. In discussing the jealousy which arose between the two poets on this account, M. Chamard demolishes another of the interesting tales with which Binet has enriched the third edition of his *Discours*. (5) The article of M. Vianey on *Les origines du sonnet régulier* (6) also supports the claim of Du Bellay, by showing that his earliest sonnets, published three years before those of Ronsard, exhibit the variety of structure characteristic of the sonnets of Petrarch, which had been employed by Peletier in his *Oeuvres Poétiques*. Ronsard's first sonnets, on the contrary, show the regular formation introduced by Marot. It is not until after

1—*Ode xviii*, Bl. II, 117; Marty-Laveaux, II, 169. *Vers Communs*, Bl. III, 371; Marty-Laveaux, III, 289. *A. J. de la Péruse*, Bl. VI, 43; Marty-Laveaux, V, 35.

2—*Discours à Louys des Masures*, Bl. VII, 51, 52.

3—*Olive*, second preface, ed. Séché, p. 90; *Contre les envieux poëtes*, p. 165.

4—*Invention de l'Ode*, Rev. d'Hist. Lit., 1899.

5—See note to p. 56, l. 3.

6—Rev. de la Ren., 1903, p. 74.

the publication of the *Amours* of Ronsard that Du Bellay begins to write "regular" sonnets.

The parenthetical remark that before his meeting with Ronsard Du Bellay had occupied himself mainly with Latin poetry (1), is disproved by the following passages of the second preface of the *Olive* (2):

"....j'ay tousjours aimé les bonnes lettres, singulierement nostre poesie francoise pour m'estre plus familiere qui vivoy' entre ignorans des langues estrangeres....

"Certainement, lecteur, je ne pourroy', et ne voudroy' nier que si j'eusse escrit en grec ou en latin, ce ne m'eust été un moyen plus expedient pour acquerir quelque degré entre les doctes hommes de ce royaume; mais il faut que je confesse ce que dit Ciceron en l'oraison pour Murene: *Qui cum citharoedi esse non possent*, et ce qui s'ensuit."

To sum up, it has been shown that in Binet's account of this episode: the date is wrong; the statement concerning the influence of Ronsard and Baïf over Du Bellay (3) is entirely false, as is also the assertion that the latter in his youth wrote Latin poetry; that on his return from the journey to Gascogne, Ronsard is not yet acquainted with Du Bellay. These considerations suffice to deprive the passage of all authority, and make it impossible to accept the account there given without further proof. Since the story of the meeting of Ronsard and Du Bellay at an inn between Poitiers and Paris is found nowhere else except in this passage of the third edition of the *Dis-*

1—It is probable that this is merely a confusion of dates: Binet knew that Du Bellay at one time wrote Latin poems, and confuses his earlier with his later writings.

2—ed. Séché, p. 90.

3—Binet's description of the ambition of the young "Triumvirate," *l'ardent desir qu'ils avoient de reveiller la poésie françoise....*, is copied literally from Ronsard's *Epistre au Lecteur*, which precedes the *Odes* (Bl. II, 11); see text, p. 54.

cours, not even in the earlier editions of the same work, it must be assumed, until more trustworthy evidence is obtained, that no such meeting ever took place, and that Ronsard and Du Bellay became acquainted under circumstances which neither of them thought worthy a word of comment.

APPENDIX II.

The Quarrel Between Ronsard and Mellin de Saint Gelais.(1)

This episode as recounted in the *Discours* is drawn entirely from Ronsard's works and from the *Elegia* of Michel de L'Hospital; each statement can be explained by some passage in the poems or the commentaries.

The text of the second edition is exactly the same, for this episode, as that of the first. In the third edition there are numerous additions, but all of these are either quotations or adaptations from the works of Ronsard, with which Binet seems now more intimately familiar than he was ten years earlier. The additional passages are mostly mere stylistic embellishments, and add nothing to our knowledge of the facts. (2)

The episode presents several questions which have not yet been satisfactorily settled. Some of them perhaps never will be, because the requisite data are not obtainable; upon others a careful reconsideration may throw some light, or at least it may serve to strengthen one or other of the theories already advanced.

The first of the questions involved is that of the origin of the quarrel, when it began, and who was the offender. Binet says that it began: "apres qu'il eut faict imprimer ses amours, et les quatre livres d'odes". (3) The

1—Text, page 57.

2—*Ne font trouver bon aux princes*, p. 65; *mastins qui cherchent à mordre....*, p. 62; *Bacchilide*, p. 60.

3—p. 57; from the fact that he places the *Amours* before the *Odes*, it is evident Binet is not very well informed concerning the chronology of Ronsard's works.

source of Binet's information is probably the commentary of Muret, which, although more vague, evidently implies the same thing (1):

"N'avons nous veu l'indocte arrogance de quelques acrestez mignons s'esmouvoir tellement au premier son de ses escrits, qu'il sembloit que sa gloire encores naissante, deust estre esteinte par leurs efforts?"

Du Perron makes the same statement in his *Oraison Funebre* (2):

"....combien qu'au commencement les aureilles des courtisans françois, qui n'estoient pas encores accoustumées à ces ornemens estrangers fissent quelque difficulté de les supporter...."

Modern biographers and critics, in recounting this episode, have not followed Binet's account entirely, but all have been more or less influenced by it. The statement of the *Discours* that the quarrel began by an attack of Mellin upon the first published works of Ronsard is apparently accepted by M. Chamard, for he writes:

"Le différend de Saint-Gelais et de Ronsard surgit en 1550, apprès l'apparition des *Odes*." (3)

Blanchemain (4), M. Marty-Laveaux (5), and M. Froger (6), however, see in the *Deffense* an attack upon the school of Marot and Saint-Gelais which must have provoked ill-feeling and led to the quarrel. Opinion is thus divided both as to the time and the manner of the beginning of the disagreement. An examination of the poems shows that the references to the rivalry of the two

1—Marty-Laveaux, *Ronsard* I, p. 374.

2—Bl. VIII, 189.

3—*J. Du Bellay*, p. 424, n. 3.

4—In *Notice sur Mellin de Sainct-Gelays*, Oeuvres de Sainct-Gelays I, 23; in the *Vie de Ronsard*, (Oeuvres de Ronsard VIII, 22), however, he says "Toute l'école de Marot....commencèrent une guerre d'épigrammes contre ces *pindariseurs*....."

5—*Ronsard* VI, p. xxx.

6—*Premières Poésies de Ronsard*, p. 25.

parties appear in the earliest works of both Ronsard and Du Bellay. The latter says in the *Deffense*:

"....mais encores est ce chose plus indigne, que ceux, qui d'ignorance et toutes especes de vices font leur plus grande gloire, se moquent de ceux, qui en ce tant louable labeur poëtique employent les heures, que les autres consument aux jeux, aux baings, aux banquez, et autres telz menuz plaisirs." (1)

In the *Vers Lyriques* published the same year (2) he writes to Ronsard:

"Bref, chante tout ce qu'ont chanté
Homere et Maron—
Afin d'estre immortel comme eux,
En desprit (3) du dard venimeux
De celle (l'Envie) qui ne peut deffaire
Ce qu'un esprit divin sçait faire." (4)

The following from the poem *De l'inconstance des choses* (5), also implies unfavorable criticism:

Ne regrette point
L'ambitieux poinct
De cette faveur—
De Ronsard le nom
Ne soit en renom
Par le populaire

In November of the same year Ronsard published his *Hymne de la France* (6), in which he, too, speaks of opposition, and implores the favor of the king:

1—ed. Chamard, p. 244.

2—In 1549; the *privilège*, which is the same for both, is dated March 20. (Chamard, *Du Bellay*, p. 168, n. 1)

3—Evident misprint for *despit*.

4—ed. Séché, p. 196, *Au seigneur P. de Ronsard*.

5—*Vers Lyriques*, ed. Séché, 185.

6—Bl. V, 289. According to M. Laumonier (Rev. d'Hist. Lit., 1902, 42), the poem was not published before November, 1549.

Je te (1) supply, qu'à gré te soit ma lyre;
Et si quelqu'un enrage d'en mesdire,
Soit-il prisé du pauvre populaire,
Et ses labeurs ne puissent jamais plaire
A mon Prelat, honneur de ta province,
Ny aux saincts yeux de mon grand roy, ton prince

In 1550 the references become more numerous. Ronsard's *Ode de la Paix*, published in that year (after the 24th of March, day on which the peace was signed) (2), contains this passage:

L'un se ronge le cerveau,
L'autre mesdit et rapporte,
S'il sent qu'un esprit nouveau
Nouvelles chansons apporte. (3)

In the *Epistre au Lecteur* which precedes the *Odes* (published before March 24th, 1550) he says of his opponents, "Tel, fut jadis Bacchilide à l'entour d'Hieron, roy de Sicile, tant noté par les vers de Pindare; et tel encores fut le sçavant envieux Callimaq, impatient d'endurer qu'un autre flattast les oreilles de son roy Ptolomée, mesdisant de ceux qui taschoient, comme lui de gouster les mannes de la royale grandeur." (4)

Du Bellay says in the preface of the second edition of the *Olive* (5): "Or ay-je depuis experimenté ce qu'auparavant j'avoy' assez preveu: c'est que d'un tel oeuvre je ne rapporteroy' jamais favorable jugement de nos rhetoriqueurs françois...." That is to say, when he published the *Deffense* and his first poems, he had not yet been attacked but expected to be, and his expectation was fulfilled; yet the passage of the *Deffense* quoted above, *mais encores est-ce chose plus indigne*, implies that

1—La France.
2—*Laumonier, Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 437.
3—Bl. II, 39; Laumonier, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 445.
4—Bl. II, 14.
5—ed. Séché, p. 91; publ. Oct. 3, 1550 (Séché, p. 241).

open rivalry already existed, and that his scornful references to the old school (1) were not the first words that had been said on the subject. The contradiction is only apparent; in the one case Du Bellay speaks of his own individual work, in the other he refers to the theories of the new school, and especially of Ronsard. The poems of both writers circulated in manuscript, and were known to many, both among their friends (2) and at court (3) before they were printed. The criticism they aroused at this first reading was probably more or less "unofficial," but sufficient to show how the literary authorities of the day regarded the new theories. Most of this criticism was probably directed against Ronsard,

1—*O, combien je desire voir secher*. . . . ; ed. Chamard, p. 310; *puis me laisse toutes ces vieilles poësies*. . , p. 201. *Quand aux modernes*. . , p. 178.

2—*Epistre au Lecteur*, Bl. II, 10, 11; "Depuis, ayant fait quelques uns de mes amis participans de telles nouvelles inventions. . . . "; and below "Je fus maintes-fois, avecques prieres, admonesté de mes amis faire imprimer ce mien petit labeur. . . . " See also *Olive*, first preface, ed. Séché, p. 87: "Or depuis ayant fait part de ces miens ecrits à quelques amis curieux de telles choses qui les ont aussi communiquez à beaucoup d'autres. . . . "

3—Here they were not always received unfavorably; *Comp. Odes* I, *A. J. Du Bellay* (Bl. II, 98, 99).

Il s'esgaye de tes chansons,
Et de ces nouvelles façons
Auparavant non imitables,
Qui font esmerveiller les tables—
Seule en France est nostre lyre,
Qui les fredons sache eslire
Pour les Princes rejouir.

The last ode of book I, though an imitation of Horace, has evidently been modified so as to apply to Ronsard himself (Bl. II, 127, 129).

"Dejà, mon Luth, ton loyer tu reçois
Et ja dejà la race des François
Me veut nombrer entre ceux qu'elle loue."

whose pindaric odes were a daring innovation. The sonnets of the *Olive*, though they showed plainly enough the tendencies of the author, probably attracted less attention than the *Odes*. But the *Deffense et Illustration*, written after Du Bellay had decided to publish the *Olive* (1), is a formal announcement of the theories applied in the sonnets, and to a fuller extent by Ronsard in the pindaric odes. Moreover, the *Deffense* is a direct and savage attack upon the prevailing school of poets. It is the *Deffense*, therefore, that would arouse most opposition, and it is for this reason that Du Bellay speaks of anticipating for himself the criticism already directed against his friend.

Binet's statements regarding the nature of the objections offered by Ronsard's critics (2) are culled from the works of the poet himself, who repeats these criticisms in detail in various passages. Some are in the *Epistre au Lecteur* and the *Advertissement* which accompany the first edition of the *Odes*, showing that before Ronsard's works were printed, the principal objections to them were already quite clear. They concerned his exaggerated self-praise, and the strange locutions and figures of speech which he had modeled upon the ancients, especially Pindar. In the *Epistre au Lecteur* (3) he says:

"Je ne fais point de doute que ma poësie tant variée ne semble fascheuse aux oreilles de nos rimeurs, et principalement des courtisans....je m'asseure que tels debonnaires lecteurs ne me blameront, moy de me louer quelquefois modestement, ny aussi de trop hautement celebrer les honneurs des hommes favorisez par mes vers...."

"....ces petits lecteurs poetastres, qui ont les yeux si aigus à noter les frivoles fautes d'autruy, le blamant

1—*Olive*, preface second edition, ed. Séché, p. 91.
2—Page 59.
3—Bl. II, p. 12.

pour un A mal escrit, pour une rime non riche, ou un poinct superflu, ..."

In the *Advertissement au Lecteur* (1):

"Et si tu m'accuses d'estre trop inconstant en l'orthographe...."

"Aussi tu ne trouveras fascheux si j'ay quelquefois changé la lettre E en A, et A en E, et bien souvent ostant une lettre d'un mot ou la luy adjoustant...."

"Et si quelqu'un se colere contre telle honteuse (2) liberté, il doit apprendre qu'il est ignorant en sa langue.."

"Au surplus, lecteur, tu ne seras esmerveillé si je redy souvent mesmes mots, mesmes sentences et mesmes traits de vers, ... Je parle à ceux qui miserablement espient le moyen pour blasonner les escrits d'autruy, courroucez peut-estre pour m'ouïr souvent redire; le miel de mes vers, l'arc de ma Muse, mes vers sucrez, un trait ailé, empaner la memoire, l'honneur alteré des cieux,.... Quand tels grimaus ne reprennent d'un poëme que telles choses, ou (comme j'ay desja dit) quelque petit mot non richement rimé, ou l'orthographe...."

Compare also the lines from the *Ode de la Paix* mentioned above (p. 58):

> "S'il sent qu'un esprit nouveau
> Nouvelles chansons apporte."

The boasting of Ronsard and his followers, which aroused so much indignation, though due in part to a genuine belief in the greatness and sanctity of the poet's mission, is also to a large extent merely a mannerism copied from the ancients. To those who were not acquainted with Ronsard's sources, however, it must have

1—Bl. II, pp 14–18; Marty-Laveaux, *Ronsard* II, 478–481.

2—So in Blanchemain and Marty-Laveaux; as it is not corrected by M. Laumonier in his *Chron. et Var.* (1902, 45), it must be the reading of the original edition. The sense, however, requires *honneste*.

appeared as inordinate arrogance, against which they naturally protested. On the other hand, the striking turns of expression borrowed from Pindar and others, being quite unintelligible to the ordinary reader, were considered most absurd. Exception was taken also to the orthography adopted by Ronsard, who was at that time an enthusiastic partisan of the spelling reform initiated by Maigret (1). These points represent the opinion of the general reader, unfamiliar with Greek and Latin.

The *Suravertissement au Lecteur* (2) (written, according to M. Laumonier (3), after the publication of the *Odes*, and inserted, with the errata, in a second "tirage" of the same edition) speaks of still another criticism:

". . . . j'ai entendu que nos consciencieux poetes ont trouvé mauvais de quoi je parle (comme ils disent) mon Vandomois. . . ."

This accusation of provincialism could come only from the court circles.

The judgment of those well versed in the classics, and, therefore, better able to appreciate the new theories, is represented by the author of the *Quintil Horatian* (4), which, though directed primarily against the *Deffense*, has the following reference to Ronsard:

"Comme ton Ronsard trop et tresarrogamment se glorifie avoir amené la lyre greque et latine en France, pource qu'il nous fait bien esbahyr de ces gros et estranges motz, *strophe* et *antistrophe*. Car jamais (paraventure) nous n'en ouysmes parler. Jamais nous n'avons leu

1—Cf. *Advertissement*, Bl. II, 14: "J'avois deliberé, lecteur, suivre en l'orthographe de mon livre la plus grand part des raisons de Louis Maigret, homme de sain et parfait jugement. . . ."

2—Published by M. Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1902, 45; and by M. Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, App. cxvi.

3—*Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1902, 45, n. 2.

4—Appeared at Lyon, according to M. Chamard, toward the end of February or beginning of March, 1550 (*J. Du Bellay*, p. 152); republished with the *Deffense* in the editions of Person and of Chamard.

Pindar. Mais ce pendant, il crespe les Muses bien peignées, et les arme d'un arc, comme nymphes de Diane, et du sien arc vise à frapper les princes. Gardez le coup. Certes à la verité vous estes quelque nombre tous forbeuz de ceste faulse persuasion de vous mesmes, de laquelle (procedant l'eage avec le jugement) vous aurez grande honte en voz consciences...." (1) What angers this critic is that Ronsard claims in a sense to have discovered Pindar ("jamais, paravanture, nous n'avons leu Pindar), and to deserve great fame for knowing what others knew as well; in other words, the "Quintil" is nettled by Ronsard's complacent display of his erudition, in the face of more erudite school-masters.

Evidently this was the most serious charge brought against the poet. The others came from various quarters and represented various points of view; the questions to which they were applied found supporters as well as opponents; his orthography was backed by the authority of Maigret; his boasting was not taken over seriously by those who knew the origin of it (e. g. Quintil); his theory of the use of words taken from various dialects was approved by many; but his excessive display of erudition was criticised by all alike, by court and people, the ignorant and the well-informed, by friends as well as enemies. It is the one thing which L'Hospital, later on, insists upon having him abandon, considering it an insurmountable obstacle in the way of his friend's success. He writes to Morel:

"Pene oblitus sum, quod non est praetermittendum ut in iis (strenis) abstineat nouis et insolitis, si uult placere...." (2)

It was this fault in Ronsard's work, evidently, that Saint-Gelais fastened upon, and which afforded him his most effective weapon in the famous quarrel.

1—ed. Chamard, p. 225, n. 2.

2—For complete text of letter, see below, p. 167.

In 1551 the nature of the controversy suddenly changes. Instead of the vague references to "les mesdisans," we read in the *Hymne Triumphal sur le trepas de Marguerite de Valois* (1):

> Preserve moi d'infamie,
> De toute langue ennemie,
> Et de tout acte malin,
> Et fay que devant mon prince
> Desormais plus ne me pince
> La tenaille de Mellin. (2)

In 1550, François Habert had published an *Epitre à Mellin de Saint-Gelais*, containing a passage in praise of Ronsard and Du Bellay; in 1551 he republished the poem with this passage omitted. As Habert was a friend of Saint-Gelais, this is another indication that the controversy had become personal (3).

The following year, 1552, appeared together the *Amours* and the fifth book of the *Odes* (4). One of the sonnets is a furious attack upon some one who is not named, but who is indicated by the lines:

> Je foudroi'ray de tes monstres l'effort.
> Autant de fois que tu seras leur guide
> Pour m'assaillir dans le coeur de mon fort,
> Autant de fois me sentiras Alcide. (5)

The fifth book of the *Odes* contains the *Hymne Trium-*

1—In *Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre*, 1551; M. Laumonier says of it: "L'extrait du privilège....ne contient aucune date, et il n'y a pas d'achevé d'imprimer; mais la dédicace de N. Denisot: *A....Mme. Marguerite....*, est datée du 25 Mars, 1551." Rev. d'Hist. Lit., 1904, 447.

2—Bl. II, 326; Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1904, pp. 450–452.

3—Chamard, *Invention de l'Ode*, Rev d'Hist. Lit., 1899, 25.

4—Achevé d'imprimer, 30 Septembre; Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 453.

5—Bl. I, 87, clii.

phal which had already appeared in 1551, and an ode, *A Madame Marguerite*, in which the personal turn taken by the quarrel is explained:

N'est-ce pas toy, Vierge tresbonne
Qui ne peult souffrir que personne
Devant tes yeux soit mesprisé:
Et qui tant me fuz favorable
Quand par l'envieux miserable
Mon oeuvre fut Mellinisé?
Lorqu'un blasmeur avec ses roles
Pleins de mes plus braves parolles,
Et des vers qui sont les plus miens,
Grinçoit la dent envenimée,
Et aboyoit ma renommée
Comme au soir la Lune est des chiens:
Se travaillant de faire croire
Au Roy ton frere, que la gloire
Me trahissoit villainement,
Et que par les vers de mon oeuvre,
Aultre chose ne se descoeuvre
Que mes louanges seulement. (1)

This accusation is repeated in the *Elegia* of Michel de L'Hospital (2), which was probably written shortly after this:

Extremæ sed nequitiæ maledicere surdo,
Crescere et alterius posse putare malis.
Diceris ut nostris excerpere carmina libris,
Verbaque judicio pessima quæque tuo
Trunca palam Regi recitare et Regis amicis:
Quo nihil improbius gignere terra potest.

The following, from the *Ode à Mellin de Saint-Gelais* (3), is less detailed, but quite clear when taken in connection with the passages just cited:

1—Bl. VIII, 136, 137; Froger, *Premières Poésies*, 94 95; Laumonier, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 464.

2—Bl. IV, 361.

3—Published for the first time in the edition of the *Amours* of 1553; Marty-Laveaux VI, xxxiv.

Pource qu'à tort on me fit croire
Qu'en fraudant le prix de ma gloire
Tu avois mal parlé de moy,
Et que d'une longue risée
Mon oeuvre, par toy mesprisée,
Ne servit que de farce au roy (1).

Compare, also, in the ode to Mme. Marguerite:

Ou les brocars injurieux
De Simonide (2), son contraire,
L'ont moqué, comme chez ton frere
M'ont moqué ceux des envieux.

In the light of these passages the allusion to *Bacchilide* (3) in the *Epistre au Lecteur* of 1550 appears as a clear reference to Saint-Gelais, as does also the preceding sentence, "....lesquels....ne font trouver bon aux princes sinon ce qui leur plaist...."; showing that even then the struggle for personal supremacy had begun. But it is evident that both Ronsard and Du Bellay wished to avoid if possible an open clash, for they praise and blame Saint-Gelais in the same breath. In their attacks they do not mention his name, and certain formal expressions of respect are inserted (4) with the evident intention of preserving an outward appearance of friendship. After this attack on the part of Saint-Gelais, however, an open rupture could no longer be avoided.

In the recent biographies of Ronsard, the account of

1—Bl. II, 281.

2—This is the reading of the first edition; that of 1560 has *Bacchilide*; Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 466; Bl. II, 306.

3—See p. 150.

4—*Epistre au Lecteur*, Bl. II, 11; "....la poësie françoise, avant nous foible et languissante (j'excepte tousjours Heroët et Sceve et Sainct-Gelais)....;" *Olive*, preface of first edition, p. 88, "....il me suffit pour tous lecteurs avoir un S. Gelays...." The *Recueil de Poësie*, published in 1549 (*privilège* Nov. 5) contains an ode in praise of Sainct-Gelais; Chamard, *J. Du Bellay*, 223.

the attack of Mellin upon Ronsard in the presence of Henry II, and the protection of the young poet by Marguerite de France, has been in most cases based upon the *Ode à Mme. Marguerite* and the *Elegia*. Blanchemain, however, in his *Notice sur Mellin de Sainct-Gelais* (1), published in 1873, gives in detail a scene which he imagines to have taken place and for which there is no authority. The story is so evidently pure invention that it would scarcely be necessary to mention it, but for the fact that M. Jeanroy has repeated it in his brief article on Saint-Gelais in the *Grande Encyclopédie*.

Binet's story of the nature of the affront offered by Saint-Gelais on this occasion, "de mauvais coeur en plaine assemblée il blama au roy les oeuvres de Ronsard" (2), is taken from the *Elegia*, which he had seen in manuscript (3), from the *Ode à Saint-Gelais* quoted above (4), and in the ode to Mme. Marguerite the passage

"Ou les brocars injurieux...." (5)

Binet does not seem to know the poem in its original form. He identifies it as *l'ode deuxiesme du cinquiesme livre*; in the editions of Blanchemain and Marty-Laveaux (representing respectively 1560 and 1584) this ode is numbered II, in the original edition it is III (6); in place of the important passage, "Lorqu'un blasmeur" (7), he quotes one of the stanzas which were substituted for this passage after the reconciliation (8). In his quotation

1—Sainct-Gelays, *Oeuvres* I, 24. In his *Notice sur P. de Ronsard* (Ronsard, *Oeuvres* VIII, 22), Blanchemain tells this story according to Binet and the *Ode à Marguerite*.

2—See text, p. 58.

3—Text, p. 64.

4—p. 157, n. 3.

5—See above, p. 158.

6—Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 462.

7—See above, p. 157.

8—N'est-ce point toy, p. 65; even this is not the reading of the edition of 1553, but of a later edition. Rev. d'Hist. Lit., 1904, 464, n. 5.

from the *Hymne Triumphal* (1) Binet gives the reading of the first edition (2); he evidently does not know, however, that it is also the reading of the edition of 1560 (3), for he says: "Mais en faveur de S. Gelais, qui rechercha depuis son amitié, il changea ces vers....", and he evidently thinks the reconciliation quite sincere.

In the edition of 1552 appeared also for the first time the famous *Ode à Michel de L'Hospital* (4), containing the lines quoted by Binet (5):

> Suivez donc ce guide ici;
> C'est celuy, filles aussi,
> Du quel la docte asseurance
> Franches de peur vous fera,
> Et celuy qui desfera
> Les soldars de l'ignorance.

The reference here is vague in phraseology, but, taken in connection with others, such as

> Haste-toy donc de plier
> Ta chanson trop poursuyvie
> De peur, Muse, que l'Envie
> N'ait matiere de crier,
> La quelle veut abysmer
> Nos noms au fond de la mer
> Par sa langue sacrilege....:

and

> Contre ceste lice execrable
> Resiste d'un dos non plié.
> C'est grand mal d'estre miserable,
> Mais c'est grand bien d'estre envié. (6)

the reference to Ronsard's critics becomes quite plain;

1—p. 58.
2—See above, p. 156, n. 2.
3—Froger, *Premières Poésies de Ronsard*, p. 27, n.
4—Bl. II, 68; Laumonier, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 466.
5—Text, p. 64.
6—Bl. II, 93, 94.

and the appearance of the poem at this moment, and in the same volume with the *Hymne Triumphal* and the *Ode à Marguerite*, make it probable that Binet is right in saying, that Ronsard wrote the poem in order to thank L'Hospital for his help and protection.

In the edition of the *Amours* of 1553 (1) all this animosity suddenly vanishes. The passage in the *Ode à Marguerite* containing the accusation against Saint-Gelais is replaced by other lines, in praise of the princess (2). In the *Hymne Triumphal*, the passage,

> Desormais plus ne me pince
> La tenaille de Mellin

had already in the *Amours* of 1552 (3) become

> Et fay que devant mon prince
> Desormais plus ne me pince
> Le caquet des envieux.

One of the sonnets of the *Amours* had in 1552 the reading

> Pour celebrer des astres desvestus
> L'heur....
> Il me faudroit cette chanson divine
> Qui....
> Et me faudroit un Saint-Gelais encore.... (4).

The *Amours* of 1553 are preceded by a sonnet by Saint-Gelais, *En faveur de P. de Ronsard* (5). The fifth book of the *Odes* contains Ronsard's *Ode à M. de Saint-Gelais*, which explains the reconciliation as the *Ode à*

1—Published Aug., 1553; Laumonier, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 456, n. 2.

2—Laumonier, op. cit., 1904, 464, n. 5.

3—So, according to M. Froger, *Premières Poésies*, p. 27, n.; M. Laumonier's investigations will possibly throw new light on this point.

4—Bl. I, 50; H. Hartwig, Ronsard-Studien, I, p. 50.

5—Marty-Laveaux *Ronsard* VI, xxxv.

Marguerite had explained the origin of the quarrel. In the same year appeared the poem of Guillaume Des Autels *De l'Accord* (1), to which is usually attributed the distinction of having established peace between the rivals.

Binet's explanation of the end of the quarrel, *chanta une palinodie*, etc. (2), is that given by Ronsard in the *Ode à Mellin* (3):

> Mais ores, Mellin, que tu nies
> En tant d'honnestes compagnies
> N'avoir mesdit de mon labeur,
> Et que ta bouche le confesse
> Devant moi-meme, je delaisse
> Ce despit qui m'ardoit le coeur.

Binet knew no further details concerning the quarrel, not even the poem of Guillaume Des Autels *De l'accord*, or he certainly would have made use of them. What is more surprising, he seems not to have known that certain lines referring to the quarrel, which had been expunged from the edition of 1553, reappeared in the edition of 1560 (4). His whole discussion of the episode betrays a lack of first-hand information concerning the subject; he merely interprets what others have said before him; but, though he adds nothing new, he does not falsify any of the statements.

It appears from the passages that have been examined that when the first works of Ronsard and Du Bellay circulated, still in manuscript, among the literary men of the court, they were not always favorably received. When they appeared in print, they were criticised with more or less discernment by various writers, especially those of the school of Marot, who naturally resented the

1—Froger, *Premières Poésies*, p. 27
2—Text, p. 65.
3—Bl. II, 278.
4—See below, p. 183.

scornful treatment their works received at the hands of these ambitious youths. In spite of this opposition, it soon became evident that Ronsard was a real power, and that his theories, approved by men like L'Hospital and Morel (1), would in the main finally prevail. It was then that Saint-Gelais, partly out of revenge, partly also out of fear of his young rival (2), assailed him by holding up to ridicule his most cherished lines. Selecting those portions of Ronsard's poems most overloaded with the pompous erudition, the "pindaric" figures of speech, of which Ronsard was so proud, Mellin amused the king and his court by reading them aloud, emphasizing to the full what was unusual and exaggerated, and carefully omitting whatever might have made a more favorable impression. Compare the *Ode à Mme. Marguerite*

> Lorqu'un blasmeur avec ses roles
> Plein de mes plus braves parolles,
> Et des vers qui sont les plus miens,
> Grinçoit la dent envenimée,
> Et aboyoit ma renommée..... (3)

and the *Elegia* (4)

> Diceris ut nostris excerpere carmina libris,
> Verbaque judicio pessima quæque tuo
> Trunca palam Regi recitare et Regis amicis.

In replying to his critics, Ronsard assumed a very disdainful and defiant tone, pretending to care little what was said of him (5). But there was good reason why he should care. To be a poet meant in those days to be dependent upon the bounty of the great; it was important,

1—See *Ode à l'Hospital*, Bl. II, 93, *ne vois tu*....
2—See letter of L'Hospital to Morel, p. 167, *non tam*....
3—Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 464.
4—Bl. IV, 362.
5—Comp. *Epistre au Lecteur*, Bl. II, 12, "tant s'en faut que je prenne garde...."; also *Amours*, Bl. I, 87, "De soins mordans...."

therefore, for Ronsard to obtain the most powerful protection possible, not only to insure for himself a comfortable income, but also to give weight to the new theories of art that he wished to introduce (1). For this purpose the poets of the new school, like all the others, in spite of their pretended scorn of worldly honors, addressed the usual series of flatteries to princes of church and state, and especially to the king. Ronsard, fully conscious of his own merit (2), insists upon having it officially acknowledged (3). The circumstance that the recognised head of the rival school stood very high in the royal favor, necessarily gave the struggle for recognition a personal turn. When the rivalry between Ronsard and Saint-Gelais grew into a serious quarrel, the point at issue was not so much the recognition of Ronsard as a poet, but rather his advancement at court. Others had attacked the writings of Ronsard, and he had been content to treat them with scornful disdain (4). The criticisms of Saint-Gelais would hardly in themselves have stirred up a quarrel so intense as to involve all Ronsard's friends and protectors. The very means which Saint-Gelais employed to combat Ronsard were

1—The poet is not exaggerating when he says in the *Ode à Mme. Marguerite*:

> Mais quoy! Madame, je n'ay faute
> Sinon d'avoir ta faveur haute,
> Sinon d'estre avoué de toy,
> Afin que nostre France estime
> Que quelquefois ma basse rime
> Seut contenter la sœur d'un Roy.

Bl. II, 307; Laumonier, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 462. (First published in fifth book of *Odes*, Oct. 1552.)

2—Comp. *Odes* (publ. 1550), Bl. II.
Un tas qui chantent de toy...., p. 46, *A la royne*; *Chantant la vierge autrement....*, p. 48, *A Mme. Marguerite*; *Afin que la nymphe voye...*, p. 50.

3—*Odes*, p. 38; *C'est à toy, Roy, d'honorer. Les vers....*

4—Comp. for example *Odes*, preface, Bl. II. 12, 13.

a tacit confession of his inability to cope with him in the literary field. Therefore, it is not Mellin the poet whom Ronsard opposes so fiercely, but Mellin the courtier, the king's favorite, who is trying to bar the newcomer from the royal favor by making him ridiculous (1). Several of Ronsard's friends took part in this war of abusive verse. The *Gaytez* of Olivier de Magny (2) contain a poem, *Contre un mesdisant de Ronsard*, together with Ronsard's reply promising to defend his friend at need,

> "Ainsi que tu m'as revangé
> Du sot injurieux qui m'avoit outragé." (3)

Guillaume Des Autels, on the contrary, tried to make peace; but the issue at stake was too vital for either party to yield easily.

There is some divergence between the accounts given by various modern biographers of Ronsard of the end of the quarrel, and especially of the parts played in the reconciliation by Mme. Marguerite and Michel de L'Hospital. According to Mr. Froger, the protection of the princess was the result of an appeal made to her by Ronsard (4); M. Chamard says: "Lorsque madame

1—M. Laumonier remarks, in discussing Ronsard's references to *Callimaque*, "Non, certes, tous les torts ne furent pas du côté de Mellin dans cette querelle litéraire de 1549–1550, et l'envieux en la circonstance ce fut surtout Ronsard." *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1902, 62, n. 5.

2—It is strange that these two poems should appear in 1554, a year after the reconciliation of the rivals, especially considering that in 1553 Magny published in the second part of his *Amours* an ode to P. Paschal containing a flattering comparison between Paschal and Mellin (Favre, *Olivier de Magny*, p. 171.) It is impossible to suppose another quarrel, with another person, so soon after the first, and as violent as these poems would imply.

3—Bl. VI, 269; Favre, *O. de Magny*, p. 189.

4—"....la gracieuse Marguerite, répondant à l'appel de Ronsard, fit pencher la balance du côté de ce dernier." *Premières Poësies de Ronsard*, p. 26.

Marguerite et son chancelier L'Hospital eurent plaidé. . " (1), leaving it uncertain whether Marguerite was influenced in this act by L'Hospital or not. M. Dupré-Lasalle states plainly that it was L'Hospital who prevailed upon Marguerite to intercede with the king in favor of Ronsard (2). The final reconciliation is usually attributed to Guillaume Des Autels, this opinion being based on the poem, *Sur l'accord de M. Saingelais et Ronsard* (3). M. Dupré-Lasalle, however, does not mention Des Autels, and appears to consider the end of the quarrel as the result of the efforts of L'Hospital (4). It is generally conceded that the reconciliation was brought about solely through motives of interest, and that the friendship between the two poets was far from sincere (5).

Binet, paraphrasing the statement of Ronsard in the ode to Saint-Gelais, says that Mellin was the first to weaken, and that he offered Ronsard an apology, which the latter generously accepted. A letter (6) written by Michel de L'Hospital to Jean de Morel confirms Ronsard's claim that Mellin took the first step toward reconciliation. The letter also throws some light on the manner in which the generous Ronsard was prevailed upon to accept the advances of his enemy.

It is probable that Ronsard had been presented to L'Hospital by Dorat (7), and possibly it was the chan-

1—*J. Du Bellay*, p. 428.

2—Dupré-Lasalle, *M. de L'Hospital*, I, 171.

3—*Façons Lyriques*, 1553; Laumonier, Rev. d'Hist. Lit., 1904, 466, n. 2.

4—op. cit. II, p. 49.

5—Blanchemain says in the *Notice sur Mellin de Sainct-Gelays*: "Ronsard, ... bien vengé du jaloux, eut beau lui pardonner de bon coeur. . . . " (p. 24). In the *Notice sur Ronsard*, "Au fond la réconciliation ne fut pas bien sincère; car, dans les oeuvres de Sainct-Gelays, ce même sonnet (*En faveur de P. de Ronsard*) ne s'addresse plus à Ronsard, mais à Clément Marot." (p. 24)

6—For letter see below, p. 167.

7—Dupré-Lasalle, *M. de L'Hospital*, II, 48.

cellor who presented the pupils of Dorat to madame Marguerite. At any rate, both the princess and L'Hospital had from the beginning looked favorably upon the young poets, and they now used their powerful influence to help Ronsard out of his difficulty. L'Hospital defended Ronsard in the Latin *Elegia* already quoted, but he also made very disinterested efforts to reconcile the rivals. In the above-mentioned letter (1) he asks

1—The letter has been published by M. Nolhac in Rev. d'Hist. Lit., 1899, p. 355. It is here reprinted from that article.

A Monsieur,
Monsieur Morel, marechal du logis de la Reine,
A Paris

S. P. Hi nostri qui fulgura et tonitrua ciunt, unde tremor universae terrae habitatoribus, poetae nostri uersus mirum in modum uerentur. Atque ut uideo, non tam amore quam metu permoti, finem aliquando maledicendi aut libere loquendi facient, et mihi pollicentur in omne tempus fore se istius laudum praecones. Quare omnia diligentia prouidebis illum, si quid resciuit, "ut dissimulet scire, non enim conducit eius nascenti gloriae tot et tales obtrectatores atque aemulos habere, praesertim cum se ipsi offerant et amicitiam eius ultro expectent".

Plus etiam rogo: ut in iis strenis, quas pridem meditatur, sint ad Carlum Rhegiensem episcopum et Sangelasium aliquot uersus, istius amoris in utrumque testes, qui mihi uidentur palinodiam canere.

Id nisi uiderem expedire Ronsardo, cuius merito sum amantissimus, nunquam ad te scriberem. Pene oblitus sum, quod non est praetermittendum ut in iis abstineat nouis et insolitis, si uult placere, simul ut ostendat posse cum uelit et sine iis, quum aliter facit, iudicio facere, non penuria ueterum aut inscitia. Hunc meum sensum tu melius intelligis quam ego possum explicare.

Rescribes autem mihi non ad singula, sed ex prescripto et formula:—te cum Ronsardo locutum ex eius sermone cognouisse, neque Rhegiensem neque alium quenquam ei in suspitionem uenisse putare se eis amicum esse, quos nunquam offenderit; —si quos habeat inuidos aut malignos ad principem, non aliis patronis et defensoribus usurum quam duobus illis, quibus si

Morel to use his influence with Ronsard to prevent the poet from publishing further invectives against his enemies, because, on the one hand, it is not good for him to have such powerful opponents, and, on the other hand, they themselves have offered to make peace. Morel is even to persuade Ronsard to change his tactics entirely, and to flatter those whom he has been abusing. In these eulogies he is to avoid the literary innovations which have aroused so much criticism. Finally, L'Hospital demands from Morel himself a letter reporting a fictitious conversation with Ronsard, in which the latter disclaims any hostile feeling toward Saint-Gelais and Lancelot Carles (1). This letter L'Hospital means to

minus usu et familiaritate, studiorum certe similitudine sit coniunctus.

Haec et alia istius modi pones in literis tuis, quas monstrare uolo Rhegiensi, quo malis inchoatam principiis amicitiam meliore fine concludam.

Et mihi uideor posse facere quia sunt ingenio non tam maligno quam ambitioso et gloriae cupido. Quid autem magis est gloriosum quam nobilis poetae uersibus celebrari?

Expecto literas tuas. Scito me recte ualere, si tu recte quoque uales, uxor et liberi. Ex Fonte bellae aquae. Calend. decem.

Hanc epistolam nihil est cur seruari uelim, aut cuiquam alii, ne Ronsardo quidem, communicari.

De genero uestro mihi curae erit, cum primum opportunitatem nactus ero conueniendi cardinalis.

1—The part played by Carles in this affair is by no means clear; he is mentioned nowhere else in connection with the quarrel. In the *Epistre au Lecteur*, and in the *Musagnocomachie* of Du Bellay, his name occurs with that of Saint-Gelais in the formal statements of respect which the two poets thought fit to address to their adversaries; it does not occur in any of the invectives. Magny, one of Ronsard's most active partisans in the quarrel, places Carles among the celebrated poets of the day in his *Hymne sur la naissance de Marguerite*, 1553 (Favre, *O. de Magny*, p. 139), while he omits Saint-Gelais. In the edition of 1560 of Ronsard's works his name occurs several times, in most cases coupled with that of Mellin in the same formal compliments as in the *Epistre*. M. Dupré-Lasalle has the following

show to Carles and Mellin as a proof of Ronsard's readiness to make peace. In a post-script Morel is warned to keep this letter secret.

It thus appears that L'Hospital concocted a plan of reconciliation, in all its details, without the knowledge of Ronsard, and, as it were, behind his back. The skill of Morel and his intimate friendship with Ronsard are then called upon to persuade the poet to consent to the plan, without letting him know that it is a preconceived scheme. Two circumstances indicate that the chancellor's plan succeeded. One is that Ronsard has followed in every particular the advice given by L'Hospital. All allusions to the quarrel are either eliminated from his works or changed to vague general remarks about "les

passage concerning the relations of Carles and Ronsard (*M. de L'Hospital*, I. 170):

"Carles, dont le zèle à le soutenir en présence même de Henri II fut vivement loué par Magny...."

Pres du plus grand roi du monde,
Je t'ay vu lire un dessein
Que fait le Vendosmois cygne....
O bons dieux! de quel devoir
Te vis-je donc, docte Carle,
Faire estime du savoir
De celluy dont je te parle,
Et nullement envieux,
De quel coeur t'ouïs je dire
Comme il imitoit des dieux
Les plus doux sons de la lyre.

If this be true, L'Hospital's assertion in the letter, "....neque Rhegiensem....in suspitionem uenisse....," in so far as it applies to Carles, must have been strictly true, and Ronsard had no serious controversy with Carles. The passage "Carles est à vous...." in *Epistre à Charles cardinal de Lorraine* (Bl. VI, 290) suggests that possibly Carles had already, as early as 1551, obtained the protection of the cardinal, who was also the patron of Mellin; that in the quarrel he took the part of Saint-Gelais out of policy, for fear of losing the patronage of the cardinal. The reconciliation with Carles was apparently more sincere than that with Saint-Gelais.

mesdisans". Ronsard writes an apology to Saint-Gelais, expressed to be sure in the haughtiest terms; he dedicates poems to Carles and Mellin (1), and is careful to speak of them always with respect. What is more important, his style becomes more simple, less overburdened with erudition, especially in the *Amours de Marie*, published shortly after the reconciliation. The reason given for this change by Belleau in his commentary is precisely that suggested by L'Hospital (2).

The same advice that L'Hospital gives in the letter to Morel, which Ronsard was not to see, is given also in the *Elegia* in which he defends Ronsard against his opponents. This poem was probably written shortly after the letter to Morel. Practically the same counsel is given to Ronsard in both; but in the letter it is presented as though it were something quite new. If the poem had been written before the letter, Morel would have been one of the first to see it. Moreover, if Ronsard had already been made acquainted with L'Hospital's opinion through the *Elegia*, there would be no need of urging this opinion upon him, secretly, through Morel. The poem then was written after the letter, to enforce and drive home the ideas already suggested to Ronsard by Morel. It seems strange at first sight that L'Hospital should have written the *Elegia* when he was in the act of making peace between the rivals. Although it is an apology on the part of Ronsard, the piece is also a merciless attack upon Mellin de Saint-Gelais; and yet it is prob-

1—*Les Daimons, à Lancelot Carle*; Bl. V, 122. *Hymne des Astres, à Mellin de Saint-Gelais*; Bl. V, 276.

2—". . . . ce style vulgaire, et du tout different de la maiesté, et docte industrie de ses premiers sonnets. Ce qu'il n'a voulu faire en ceste seconde partie, ... tant pour satis-faire à ceux qui se plaignoient de la graue obscurité de son style premier, que pour monstrer la gentillesse de son esprit, la fertilité et diversité de ses inventions, et qu'il sçait bien escrimer à toutes mains des armes qu'il manie." Marty-Laveaux I, 405.

able not only that the poem was written at this time, but even that it was written in order to facilitate a reconciliation between the contending parties. Evidently, the author's aim is to establish exactly the standing of the two poets, to prove to Ronsard that a compromise would be to his advantage, and to indicate just what he must do in order to bring about peace. He demands of him practically that he sacrifice the erudition of which he is so proud, and even that he flatter the enemies with whom he has just been contending. It is evident that this poem and the letter to Morel are closely connected, and that they are portions of the same scheme to bring Ronsard to accept the offer of his rivals. It must be supposed, however, that the *Elegia* was never seen by Mellin and his friends, for they could hardly be expected to consent to a reconciliation after being so violently insulted (1); and these insults must have been introduced simply to flatter Ronsard's vanity, and make the unpleasant advice more acceptable. It is possible that the poem appeared without the author's signature; according to M. Dupré-Lasalle L'Hospital not infrequently allowed his writings to circulate unsigned. Binet states that the *Elegia* is still unpublished in 1586 (2), and speaks of it as though it were little known. Probably it circulated anonymously and only among those directly concerned.

It is somewhat surprising, considering his official position, that L'Hospital should have mingled as a partisan in a quarrel of this nature; his friendship for Ronsard (3) would not necessarily imply active interference

1—The *Elegia* was not published in the works of L'Hospital until 1732. M. Dupré-Lasalle says it was published for the first time in the edition of Ronsard of 1609 (*M. de L'Hospital*, I, 319); but Binet says of it in the *Discours* of 1587, "laquelle j'ay pensé devoir estre mise au jour avec ses oeuvres", which probably means that it was published in the edition of 1587 of Ronsard's works.

2—Text, p. 64.

3—Comp. letter to Morel, *Id nisi uiderem*. . . .

in the affair. His participation may have been due to his desire to help his friend to rise. He probably wished to bring Ronsard to the notice of those who could endow him with pensions and desirable ecclesiastical holdings, and it was difficult to do this as long as the poet had such powerful enemies at court.

The second point which leads one to believe that the plan of L'Hospital was carried out, is the following letter written by Ronsard to Morel (1):

> Monsieur, ie vous supli vouloir tant faire de bien à ce pouure enroué & morfondu de lui despartir de vos nouuelles, & si aves rien apris de nouueau depuis que je ne vous vys. L'ode de Saint-Gelais est faite, & ne veux la lui faire tenir sans vous l'avoir premier[t] communiquée.
>
> Je me re[de] humbl[t] aux plus que diuines graces & charité de mademoiselle de Morel, & aux vostres pareillement.
>
> Vostre obeissant frere, seruiteur & amy,
>
> Ronsard.

The general tone of the letter, as well as the expression "ce pouure enroué et morfondu" shows that Ronsard was seriously worried and disheartened (2); it shows further that Morel knew about "l'ode à Saint-Gelais" before it was written, and that in Ronsard's opinion he had the right to see the poem before it was sent to its

1—Marty-Laveaux, *Ronsard* VI, 480; Bl., *Mellin de Sainct-Gelays*, I, 25 n.

2—The same tone of dejection characterizes the following passage from Ronsard's *Epitaphe de Hugues Salel*, who died in 1553 (Bl. VII, 269):

> Et moy chetif, je vy! et je traine ma vie
> Entre mille douleurs, dont la bourrelle envie
> Me tourmente à grand tort de pincemens cuisans,
> Me faisant le jouet d'un tas de courtisans
> Qui deschirent mon nom et ma gloire naissante
> (Dieux destournez ce mal!) par leur langue meschante.
> Ah! France, ingrate France, hé faut-il recevoir
> Tant de derisions pour faire son devoir?

destination. All this agrees perfectly with the part assigned to Morel in the letter of L'Hospital.

The part played by Mme. Marguerite in the controversy was evidently of the greatest importance. Of her, as of L'Hospital, Binet knew little beyond what he found in Ronsard. The ode to Marguerite which he cites is his only source of information, for the rôle he assigns to the princess is the same as in this poem.

It was her powerful influence, evidently, that obtained for Ronsard the recognition of the king, without which he could not hope for success. Ronsard speaks of her protection in the *Ode à Mme. Marguerite*, and in the *Eclogue* written at the time of her marriage to the Duke of Savoy:

> Si m'en croyez, allons en Arcadie,...
> Puis que la nymphe en qui fut l'esperance
> Des bons sonneurs s'absente de la France....
> ....qui plus aura cure
> De nos troupeaux pour leur donner pasture?
> *Qui plus à Pan daignera presenter*
> *Les pastoureaux pour les faire chanter?...*
> Qui donnera le prix aux mieux-disans
> *Et sauvera leurs vers des médisans?* (1)

Du Bellay refers to her in *Contre les envieux Poëtes* (2):

> Voirray-je point despouiller
> La grande troupe desloyale,
> Qui du bec osoit souiller
> La belle fleur liliale?
> Je voy la nymphe royale,
> Qui les esparpille tous,
> Et d'un son heureux et doux
> Reclame la bande blanche:
> C'est la Marguerite Blanche.

1—Bl. IV, 78, 79.

2—ed. Séché, p. 165; the poem was first published along with the second edition of the *Olive*, in Oct. 1550. Chamard, *J. Du Bellay*, 163.

Tahureau says of her (1):

El' favorise voz chantz
Contre ignares et meschantz,
Qui veulent par leur cautelle
Demollir vostre chapelle.

Because of the fame of the princess as a patroness of letters, it was natural for Ronsard and Du Bellay to turn to her at the very beginning; and when the quarrel began she was probably the one from whom Ronsard most desired and expected help. Yet, in spite of the prominence of his family at court, and the literary interests of Marguerite, it can hardly be assumed that she was sufficiently interested in the young untried poet to respond so promptly to his appeal alone. On the other hand, Michel de L'Hospital, so anxious to bring about peace between the rivals, and holding so high a position in the household of Marguerite, surely did not neglect to enlist in the very first place the support of so powerful an ally as the king's sister. Nor was he the only friend to plead for Ronsard before the princess. One of the pindaric odes is addressed *Au President Bouju* (2), and contains the lines:

Le potier hait le potier,....
Le poëte tout ainsi,
Hait celuy qui l'est aussi,....
Mais tu as par ta vertu
Ce vieil proverbe abbatu,
Vantant mon petit merite
Devant les toutvoians yeux
De la sage Marguerite. (3)

But the friend whose support Ronsard had the best

1—*A Madame Marguerite*; *Premières Poésies*, 1554; ed. Blanchemain, I, p. 28.

2—Bl. II, 105.

3—Reading of first edition; Laumonier, *Chron. et Var.*, Rev. d'Hist. Lit., 1902, 62.

reason to expect remained silent during this time; the most difficult question connected with the quarrel with Mellin is the part taken by Du Bellay. The question centers about the *Poëte Courtisan* (1), a satire apparently directed against Mellin, but not published until after his death. This contradiction has been variously interpreted. M. Séché thinks that the poem, though not published until 1559, was written in 1550, and was Du Bellay's contribution to the quarrel of Ronsard and Saint-Gelais. M. Chamard and M. Vianey, on the contrary, hold that it was written in 1558 or 1559.

In his earliest writings, Du Bellay frequently alludes to the opposition experienced by himself and Ronsard, but he usually expresses himself in general terms (2). Some of the allusions clearly aim at Saint-Gelais, and are not very flattering.

"Je t'amonneste....de non imiter à pié levé....les plus fameux aucteurs d'icelle...." (3) is a reply to Sibilet, who had advised imitation of Saint-Gelais (4). "Un autre, pour n'avoir encores rien mis en lumiere soubz son nom, ne merite qu'on luy donne le premier lieu...." (5); this refers to Mellin, as M. Chamard explains in his note. (6) "Laissez la verde couleur" (7) and "O combien est heureuse" (8), so severely criticised by Du Bellay, are well-known poems of Saint-Gelais.

All these allusions indicate that some rivalry existed, but hint at no details, and especially mention no names. Evidently Du Bellay was more politic than his friend,

1—See discussion of this question in: Chamard, *J. Du Bellay*; L. Séché, *Oeuvres de J. Du Bellay*, and also *Vie de Joachim* in Rev. de la Ren., 1901, 147 ff.; Vianey, Rev. d'Hist. Lit., 1903, 523.

2—He refers to the rivalry in *Deffense*, ed. Chamard, p. 244, *mais encores....*; and in *Vers Lyriques*, ed. Séché, p. 196, *Bref chante....*

3—ed. Chamard, p. 106, 107.

4—op. cit. p. 107, n. 1.

5—op. cit. 180.

6—p. 182, n. 1.

7—ed. Blanchemain I, 127.

8—op. cit. p. 66.

and carried out more consistently the plan (adopted also by Ronsard in the preface of the *Odes*) of striking and flattering at the same time. When the personal attack of Mellin forced Ronsard into open resistance, Du Bellay became entirely silent. In the volume published by him in 1552, when the hostility between Ronsard and Mellin was at its worst, there is no reference whatever to the incident. In the *Regrets*, Mellin is occasionally complimented in the usual way. (1) Upon his death Du Bellay publishes a *Tombeau* (2) whose eulogies are perhaps a bit more hyperbolical than was the custom of the day. (3) The following year appears the *Poëte Courtisan*, anonymously, at Poitiers. (4)

1—*Regrets*, p. 68, 110.

2—Chamard, *Du Bellay*, p. 425, 426.

3—This *Tombeau* is as much a mystery as the *Poëte Courtisan*. Du Bellay's early relations with Saint-Gelais had not been particularly friendly and there is no reason to believe that a cordial relation ever existed between them. If one keeps in mind the *Poëte Courtisan*, the thinly disguised attacks upon Mellin in the *Deffense*, and the scorn heaped upon "courtisans" in general in the *Regrets*, the flatteries of the *Tombeau de Mellin* have a decidedly sarcastic air, especially the third poem (Chamard, *Du Bellay*, 426, *olim multa sibi*). However, excessive flattery was the fashion of the time, and even this poem can be taken as ironical only when it is assumed that the writer is avowedly insincere. To assume this is to imply that the *Tombeau de Mellin* is, and was openly confessed to be, a satire. These poems were published in the same volume with the *Tombeau* of Mellin's protector, Henry II (Chamard, *Du Bellay*, 424) which would hardly be the proper place for a satire against the poet. Whatever may have been Du Bellay's feelings in writing the *Tombeau*, therefore, he must have intended to appear as a eulogist of his dead rival; and however strong the suspicion of insincerity may be, it is quite clear that the poems were not intended to convey that impression.

4—*La nouvelle maniere de faire son profit des Lettres*, par. I. Quintil du Tronssay en Poictou. Ensemble *Le Poete Courtisan* A Poictiers, 1559. (L. Clément, *De Adriani Turnebi Praefationibus et Poematis*, p. 57, n. 2.) Cf. M. Clément's note on the same page, "Etsi vero Bellaius suum nomen et ipse tacens Pictavium pro Lutetia scripsit nihilominus Frederici Morelli eximiam artem "typographicam", meo quidem sensu, libellus declarat."

The long-accepted theory that this satire is directed against Mellin de Saint-Gelais has lately been questioned. Much of it is of course applicable to any "poète courtisan"; the following portions seem to fit Saint-Gelais in particular:

Or, si les grands seigneurs tu veux gratifier,
Argument à propos il te faut espier:
Comme quelque victoire, ou quelque ville prise,
Quelque nopce, ou festin, ou bien quelque entreprise
De masque ou de tournoy; avoir force desseins
Desquels à ceste fin tes coffres seront pleins.
Je veux qu'aux grands seigneurs tu donnes de devises,
Je veux que tes chansons en musique soyent mises,
Et à fin que les grands parlent souvent de toy,
Je veux que l'on les chante en la chambre du Roy. (1)
Mais qui de grands seigneurs veut acquerir la grace,
Il ne faut que les vers seulement il embrasse,
Il faut d'autres propos son style desguiser;
Et ne leur faut tousjours des lettres deviser.
Bref, pour estre en cest art des premiers de ton age,
Si tu veux finement jouer ton personnage,
Entre les courtisans du sçavant tu feras, (2)
Et entre les sçavans courtisan tu seras....
Tel estoit de son temps le premier estimé
Duquel si on eust lu quelque ouvrage imprimé
Il eust renouvellé (peut-estre) la risée
De la montagne enceinte: et sa Muse prisée
Si haut auparavant, eust perdu (comme on dit)
La reputation qu'on luy donne à credit.
Retire donc ce poinct: et si tu m'en veux croire,
Au jugement commun ne hazarde la gloire (3)

1—ed. Séché, pp. 213–215.

2—Cf. *Quintil* (ed. Chamard, p. 227, n.), "....il (Saint-Gelais).... est poëte, musicien, vocal et instrumental. Voire bien d'avantage est il mathematicien, philosophe, orateur, jurisperit, medecin, astronome, theologien, brief *panepistemon.*"

3—Cf. Pasquier (ed. of 1765, p. 609), "....c'estoient des mignardises qui couroient de fois à autres par les mains des Courtisans & Dames de Cour, qui luy estoit une grande prudence, parce qu'apres sa mort, on fit imprimer un recueil de ses oeuvres, qui mourut presque aussi tost qu'il vit le jour."

Mais sage soit (1) content du jugement de ceux
Lesquels trouvent tout bon, auxquels plaire tu veux,
Qui peuvent t'avancer en estats et offices.

It has been maintained (2) that the *Poëte Courtisan* was written at the time of the quarrel of Ronsard and Saint-Gelais, and for some reason remained unpublished until 1559. The satire has traits in common with the early poems and the *Deffense*, and others in common with the later poems. As M. Vianey has pointed out (3), the rules of art expressed, especially in the first part, are the ironical counterpart of the regulations laid down in the *Deffense*. Du Bellay speaks of Pindar, in whom the interest of the new school centered at the beginning, but whose style was very soon abandoned. The insistence upon the trained or erudite talent as opposed to the "simple naturel" (4) is more characteristic of the earlier than of the later period, though it was never given up entirely (5). The same contempt for rondeaux, ballades, etc., is expressed in the *Deffense* (6). The lines *Garde-toy d'user* (7) are a direct allusion to one of the principal criticisms directed against the early works of the two poets, and one of the elements that entered into the famous quarrel. (8) Some of the passages of the *Poëte Courtisan* have their equivalent both in the

1—So in ed. Séché; the sense requires *sois*.

2—See above, p. 175.

3—Rev. d'Hist. Lit., 1903, pp. 523–525.

4—*Deffense*, Livre II, Chap. III.

5—Cf. *Regrets* xxi, p. 14, and xxii, p. 15, in which he complains that he is no longer capable of writing in the lofty style which he formerly strove to maintain, and pays a tribute of admiration to the "art laborieux" of Ronsard and the others who remained faithful to their original purpose.

6—*Deffense*, p. 201; "me laisse toutes ces vieilles poësies françoises . . "

7—Comp. *Deffense*, p. 253, "ne crains donc."

8—Cf. L'Hospital, *Elegia*, and also the letter to Morel, "ut.... abstineat nouis et insolitis...."

Deffense and in the *Regrets*, with this difference, that in the *Deffense* only the sense of the passage recurs, while the *Regrets* present almost the same words. Compare: (ed. Séché, p. 212),

"Je ne veux que longtemps à l'estude il palisse
Feuilletant studieux tous les soirs et matins
Les exemplaires Grecs et les auteurs Latins. (1)

and *Regrets*, p. 3, no. iv;

"Je ne veux feuilleter les exemplaires Grecs
Je ne veux retracer les beaux traicts d'un Horace,"

and the passage,

"Pour un vers allonger ses ongles il ne ronge
Il ne frappe sa table, il ne resve, il ne songe,
Se brouillant le cerveau de pensemens divers.

with *Regrets*, p. 2, no. 11;

"Quant à moy, je ne veux, pour un vers allonger
M'accourcir le cerveau; ny pour polir ma rime
Frapper dessus ma table, ou mes ongles ronger. (2)

The general scheme of the *Poëte Courtisan*, the ironical form, saying a thing in order to emphasize the contrary, is not used in the earlier poems, but occurs several times in the *Regrets*. (3) This form is an imitation of the Italian *capitolo* (4), and its use in the *Poëte Courtisan* is another reason for placing the date of the poem after, rather than before, Du Bellay's sojourn in Italy. Finally, the passage beginning *Tel estoit de son temps* is unmis-

1—Cf. *Deffense*, p. 193, *Qui veut voler*, and p. 201, *Ly donques*.
2—This comparison is the more interesting because in the *Regrets*.
3—*Il fait bon voir, Paschal....*; p. 54.
Si tu veuls vivre en court; p. 93.
Si tu m'en crois, Baif....; p. 103.
4—Vianey, *Mathurin Regnier*, p. 61

takably a reference to Saint-Gelais, and, therefore, must have been written after his death.

The Latin poem of Turnèbe against Paschal, the translation of which appeared in the same volume with the *Poëte Courtisan*, adds to the confusion. One of these poems is an imitation of the other, but which one is the original? Either Du Bellay was inspired by the Latin poem he translated to write his *Poëte Courtisan*, or he translated an imitation of his own satire. In either case this connection with the poem of Turnèbe is, as far as it goes, an argument for the later date; for it is more probable that Turnèbe would select for imitation a recent successful poem, than that he would search out a satire written for a special purpose seven or eight years earlier, and suppressed even before its publication.

Briefly, then, the content of the *Poëte Courtisan* coincides partly with the earlier writings of the author, while the form, and certain allusions, indicate the later period. (1) If the poem was really written in 1551 or '52, it must have been rewritten later. If it was written at the time of the quarrel, why was it not published then? Perhaps this may be explained by the fact that at the time of the beginning of the controversy Du Bellay was very ill (2). He was occupied in the intervals of his suffering with the administration of his brother's estate, which was in great confusion, and involved him in law-suits and other difficulties, of which he complains bitterly in his poems of 1552. He speaks also of a journey to Maine and Anjou, which may have cut him off

1—M. Chamard sees in the use of the Alexandrine a proof that the poem was written about the time of its publication (*J. Du Bellay*, 423); M. Vianey (Rev. d'Hist. Lit., 1903, 525) remarks that this form was used by Baïf as early as 1552. The fact remains that Du Bellay himself used this verse for the first time (leaving out of account the *Poëte Courtisan*) in the *Antiquitez de Rome* (Chamard, *J. Du Bellay*, 295.)

2—Chamard, *J. Du Bellay* pp 237–238

for a time from all knowledge of his friend's affairs (1). He was thus prevented from taking part in the quarrel until shortly before the reconciliation. When he was ready to launch his satire against Mellin, the negotiations for peace had already begun, and all further hostile utterances were suppressed. Shortly after, Du Bellay left for Rome. It is just as reasonable, however, to assume that the same considerations which may have prevented Du Bellay from taking part in the quarrel until the very end may have prevented him from taking any part at all. If the *Poëte Courtisan* was not written until 1559, his silence at the time of the struggle may be explained by the supposition that he was too ill to be in a combative frame of mind; indeed, this supposition is strengthened by the general tone of apathy and despair that characterises the poems published in 1552. (2) That Du Bellay had never been very friendly toward Saint-Gelais is sufficiently shown by the passages of his early writings quoted above; but he had no personal quarrel with Mellin, and when Ronsard made peace with him, Du Bellay was ready to conciliate him by an occasional word of polite compliment.

The main arguments against the theory that the *Poëte Courtisan* was written in 1559 are summed up by M. Séché thus: (3)

"....en tout cas il n'avait, en 1559, aucune raison de la faire (la satire), puisque la Pléiade avait gagné son procès devant le grand public, que Ronsard et ses amis étaient bien en cour, que Mellin de Saint-Gelais était mort en 1558, et qu'après lui avoir fait une belle épitaphe Joachim venait encore de lui faire un *Tombeau* en latin."

The first argument, "la Pléiade avait gagné son procès," is undeniably true as far as literary fame is concerned; but it has been shown that the affair with Saint-Gelais

1—ibid. 247.
2—ibid. Chap. X.
3—*Vie de Joachim*, Rev. de la Ren. 1901, 151.

was not a question of literary recognition alone, but also, and mainly, of preferment at court. Granting this, the remainder of the argument calls for further examination.

During the years of Du Bellay's absence in Rome, Ronsard's fame grew, but his fortune apparently did not advance with equal rapidity. There are a number of allusions in the edition of 1560 (1) to disappointed hopes, and favors promised by the king but never received. (2) Much of this was due to the wars, which interfered with all literary activity (3), but Ronsard seems to attribute it in part to neglect and favoritism. (4) The same kind of complaints are found in the works of Baïf (5), Magny (6), and Belleau. (7) In the mean time, Saint-Gelais apparently continued to be powerful at court, for Ronsard and Du Bellay speak of him in complimentary terms, though his fame as a poet had already been superseded by their own. After the death of Mellin there is a change in this attitude toward him. Leaving out of account for the moment the *Poëte Courtisan*, the edition of 1560 of Ronsard's works has some interesting features. Ronsard still, in some places, refers to Saint-Gelais in respectful terms; but his name is dropped from the sonnet *Pour celebrer des astres* (8), the *Hymne des Astres*,

1—These dates, to be sure, are for the most part those given by Blanchemain, who is extremely unreliable; for the present, however nothing better is available.

2—Bl. III, 401; V, 317, no. xxvi, 330, no. xviv, 335, no lii. 35: no. lxxvi, 359, no. lxxxviii; VI, 286, 289.

3—Bl. V, 302, no. iii.

4—Bl. VI, 286, "Je perdois le bien-fait que j'avois eu du Roy. Pour n'oser m'attaquer à un plus grand que moi...."; also Bl. III, 354, "Et toutesfois, Seigneur...."

5—ed. Marty-Laveaux IV, 229, *C'est le malheur*; 235, *A M. Du Gast*; 287, *A quelque poetastre.*

6—*Soupirs*, ed. Courbet, p. 9, no. vii.

7—ed. Marty-Laveaux I, 184, "Il n'y a dans ces bois lieu tant solitaire. Qui ne sente de Mars la fureur ordinaire...."

8—See above, p. 161.

dedicated in the first edition of the *Hymnes* to Mellin (1), is omitted entirely (2), as is also the sonnet of Saint-Gelais, *En faveur de P. de Ronsard*, which had accompanied the edition of 1553 of the *Amours* (3), while the line, *La tenaille de Mellin*, suppressed in 1552 (4), is restored (5). It becomes quite clear that the peace which had been maintained so long was an armed peace on the part of Ronsard, for the moment Mellin is dead, though he does not publish any new attack, he restores an old one, and obliterates the evidences of their reconciliation, as though to show that his real opinion of his rival had never changed. Ronsard and Du Bellay behave in exactly the same way at this time, and an explanation must be sought that will account for the conduct of both.

It has been said above that the way in which Ronsard and Du Bellay speak of Saint-Gelais from 1553 to the time of his death gives the impression that he was still powerful at court; this opinion is confirmed by an eclogue of Baïf, in which he asks Mellin to obtain for him a favor from the cardinal de Lorraine. The poem is published by M. Marty-Laveaux (6), according to the edition of 1573; but it was certainly written before the death of Mellin. The latter is described in the poem as an old man:

(Mellin) "....l'age perd toute chose
Mesme l'esprit de l'homme: un temps fut que sans fin
On me voyoit chanter de soir et de matin.
Mais je ne dy plus mot....
(Toinet)....Melin, veux-tu la lire?
Tu es plus ancien, obeïr je te doy."

1—Marty-Laveaux *Ronsard* IV, 394.

2—This again is Blanchemain's date, but it is at least probable. Both Blanchemain and Marty-Laveaux publish this *hymne* among the *Hymnes Retranchés*.

3—Hartwig, *Ronsard-Studien* II, 5.

4—See above, p. 161, n. 3.

5—Froger, *Premières Poésies*, p. 27, n.

6—Baïf III, 89 ff.

Saint-Gelais was already old, to be sure, when the Pléiade was only beginning; it is hardly probable, however, that Baïf would have dared to hint that age was impairing his poetic powers, unless he was quite old at the time.

Ronsard and Du Bellay are mentioned also:

> "....ma basse musette
> Ne sonne pas encore des chansons de tel art
> Comme le doux Bellay ou le grave Ronsard."

These lines could have been addressed to Saint-Gelais only at a time when the preeminence of Ronsard and Du Bellay was fully recognized and accepted even by their rival. It is probable, therefore, that this eclogue was written a short time before the death of Mellin. If this is true, the poem proves that he had great influence with the cardinal to the end of his life (1); and this influence with the cardinal would explain the attitude toward him of Ronsard and Du Bellay. On the one hand, this prince of the church was well-nigh all-powerful in the government of the kingdom; on the other hand, the number and importance of his ecclesiastical holdings placed at his disposal a vast number of minor benefices, and those who desired appointments, as did both Ronsard and Du Bellay, had almost of necessity to court the favor of the cardinal; and, in order to obtain this favor, it was necessary to conciliate the court poet,

1—The following lines from Ronsard's poem, *A Charles cardinal de Lorraine*, speak of Mellin as rather unfortunate:

> Saint-Gelais, qui estoit l'ornement de nostre age,
> Vid, mal-heureux mestier! une tourbe infinie
> Advancer devant luy, et peu luy profitoit
> Son luth....

This does not contradict the *Eglogue*, however, for Ronsard refers to wealth and high office, while Baïf speaks of personal influence.

who, as the *Eclogue* shows, could influence him for or against a candidate. The compliments paid to Saint-Gelais, then, are not really meant for him, but are directed through him to his patron. This is almost certain as far as Ronsard is concerned. The passages in which he speaks of Saint-Gelais in a friendly way form two main groups; the first belongs to the period of reconciliation that followed the quarrel, and contains the ode, *Tousjours ne tempeste* (1), and the version of the sonnet *Pour celebrer des astres*, contained in the edition of 1553 of the *Amours* (2); all other passages in praise of Mellin are contained in poems addressed either to the cardinal de Lorraine or to the king (3), and belong to the period of office-seeking, when Ronsard wished to conciliate Saint-Gelais because he feared his influence at court. Ronsard's first patron had been Odet de Coligny, cardinal de Chastillon. In his earlier works, including the *Hymnes*, more poems are dedicated to Chastillon than to the cardinal de Lorraine. In 1559 Ronsard published the *Hymne de Charles, cardinal de Lorraine*, accompanied (in all probability) by the *Epistola* of Michel de L'Hospital, introducing the poet to the cardinal. Why should Ronsard need to be so introduced, when he had already addressed to him a number of poems? Evidently, when Colligny went over to the Huguenots, Ronsard needed a new protector, and, through the influence of L'Hospital, entered the service of the cardinal de Lorraine, the patron of his old rival Mellin. This put Ronsard in the awkward position of having to make a show of friendship for his former enemy.

1—Bl. II, 278.

2—See above, p. 161.

3—There is one exception, the *Hymne des Astres*, addressed, in the first edition of the *Hymnes*, to Saint-Gelais; this poem is probably Ronsard's reply to the *Sonnet à P. de Ronsard sur son livre intitulé: les Bocages* (Bl. *Oeuvres de Sainct-Gelais*, III, 112), which Mellin must have written soon after the publication of the *Bocage* in 1554.

The situation of Du Bellay is somewhat similar. Since he had never really quarreled with Saint-Gelais, he is somewhat less reserved and formal than Ronsard in his praise of him, but he does not indulge in it often before his return from Italy. (1) During this time he had no particular reason for courting the favor of either Saint-Gelais or the cardinal, since he was in the service of cardinal Du Bellay. Upon his return from Italy, however, having left the service of his kinsman, he, like Ronsard, had need of a new patron; like Ronsard, he turned to Charles de Guise, and for the same reason found it expedient to be on good terms with Saint-Gelais. Upon the death of the latter, it became more important than ever to court the cardinal, for, besides the possible ecclesiastical benefice, Mellin's place as court poet was now vacant. It is quite probable that this is the explanation of the *Epitaphe* and the *Tombeau de Mellin*. In fact, the *Tumulus Henrici Secundi*, which contains the *Tombeau* of Mellin, contains also a poem addressed to the cardinal de Lorraine asking for his protection. (2) Du Bellay sought also the favor of Mme. Marguerite and of the king, upon whom he had built his hopes of advancement; but the surest way to the royal favor was through the cardinal. The death of Saint-Gelais opened up new possibilities in the household of the latter, as well as at court. Shortly after, the sudden death of Henry and the marriage of his sister completely changed the situation. The letter to Morel (3) shows that these events were a severe blow

1—The *Regrets* contain only two sonnets dedicated to Mellin, and it is just possible that these were written after his return

2—Chamard, *J. Du Bellay*, p. 446.

3—A portion of the letter is quoted by M. Chamard in *J. Du Bellay*, 428, n. 4, "J'avois (et peult estre non sans occasion) conceu quelque esperence de recevoir quelque bien et advancement du feu Roy plus par la faveur de madicte dame que pour aultre merite qui fust en moi. Or Dieu a voulu que je sentisse ma part de ceste perte commune."

to Du Bellay. One hope was destroyed, but the new reign might bring fresh opportunities, provided no new Mellin de Saint-Gelais appeared to bar the way. It appears, then, that there was after all some reason for the writing of Du Bellay's satire at this time, since Ronsard and his friends were not conspicuously "bien en cour," since the death of Saint-Gelais, far from removing the reason for such a publication, was one of the circumstances which favored it; and the *Epitaphe* and the *Tombeau* had in the first place concerned Saint-Gelais only indirectly. Probably, as M. Chamard suggests, (1) it was the change of reign that induced Du Bellay to write (or rewrite, if it already existed) his biting pleasantry, directed against all those who might oppose him in his career; but since Saint-Gelais had been the perfect type of a "poète courtisan," and had brought upon himself the dislike of Du Bellay and his friends, it is his portrait that is presented as typical of the whole class against which the satire is directed. In order not to bring upon himself the displeasure of the cardinal, Du Bellay published his satire anonymously, and (ostensibly at least) in Poitiers instead of Paris. (2)

The conduct of Ronsard and Du Bellay, so explained, is no doubt not very creditable, and not at all in accord with their theories; but to oppose the explanation merely on that ground would be an insufficient argument in view of the fact that in those days a man of letters was not his own master. The two poets were doubtless quite sincere in their scorn of truckling and flattery, but they were driven by circumstances to be "poètes courtisans" (3), though perhaps against their will, and found themselves doing through motives of expediency the same things that they condemned in others.

1—op. cit. p. 428–429.

2—See L. Clement, *De Adriani Turnebi*.., p. 57, n. 2.

3—Comp. Perdrizet, *Ronsard et la Réforme*, pp. 119, 120; also M Chamard's chapter on "Du Bellay poète courtisan", p 431.

BIBLIOGRAPHY.

Becq de Fouquières.—*Oeuvres choisies de Joachim du Bellay.* Paris, Charpentier, 1876.

Binet (Claude).—*Discours de la vie de Pierre de Ronsard.* Manuscript copies of the versions of 1586, 1587 and 1597, made from the copies in the *Bibliothèque Nationale.*

Blanchemain (Prosper).—*Oeuvres Complètes de P. de Ronsard.* Bibl. elzév, 1857-1867. 8 vols.

Oeuvres Complètes de Melin de Sainct-Gelays. Bibl. elzév, 1873. 3 vols.

Poésies de Jaques Tahureau. Paris, 1880. 2 vols.

Oeuvres inédites de P. de Ronsard. Paris, 1855.

Bourciez (Édouard).—*Les moeurs polies et la littérature de cour sous Henri II.* Paris, 1886.

Chamard (Henri).—*Joachim du Bellay.* Lille, 1900.

L'Invention de l'ode et le différend de Ronsard et de du Bellay. Revue d'Histoire Littéraire de la France, 1899.

La Deffense et Illustration de la Langue Françoise. Édition critique. 1904.

Clément (Louis).—*Henry Estienne et son œuvre française.* Paris, 1898.

De Adriani Turnebi regii professoris præfationibus et poematis. Paris, 1899.

Colletet (Guillaume).—*Pierre de Ronsard.* In *Oeuvres inédites de Ronsard,* par P. Blanchemain.

Courbet (E.).—*Les Odes d'Olivier de Magny.* Paris, 1876. 2 vols.

Les Soupirs d'Olivier de Magny. Paris, 1874.

Darmsteter et Hatzfeld.—*Le seizième siècle en France.* Edition of 1883.

Dejob (Charles).—*Marc-Antoine Muret.* Paris, 1881.

Dupré-Lasalle (Émile).—*Michel de L'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France.* Paris, Vol. I, 1875; Vol. II, 1899.

Favre (Jules).—*Olivier de Magny.* Paris, 1885.

Fletcher (J. B.).—*Areopagus and Pléiade.* Journal of Germanic Philology, 1898.

Frémy (Édouard).—*L'Académie des derniers Valois.* Paris, 1887.

Froger (abbé L.).—*Les premières poésies de Ronsard. Mamers,* 1892.

Hartwig (Herman).—*Ronsard-Studien.* Part I (Dissertation), Greifswald, 1901; Part II, Bielefeld, 1902.

Jusserand (J. J.).—*French Ignorance of English Literature in Tudor Times;* in *Nineteenth Century,* April, 1898.

La Croix du Maine.—*Bibliothèque françoise.* Paris, Angelier, 1584.

Lanson.—*Littérature Française.* Paris, 1902.

Laumonier (Paul).—*Chronologie et variantes des poésies de Pierre de Ronsart.* Revue d'Histoire Littéraire de la France, 1902, 1903, 1904.

La Jeunesse de Pierre de Ronsart. Revue de la Renaissance, February, 1901, to June, 1903.

La Cassandre de P. de Ronsart. Revue de la Renaissance, Oct.-Dec., 1902.

Lemcke (Carl).—*Von Opitz bis Klopstock.* Leipzig, 1882.

Liseux (Isidore).—Edit. of the *Jeux Rustiques* and *Regrets* of Du Bellay, reprinted from the original edition (1558). Paris, 1875, 1876.

Marty-Laveaux (Charles).—*La Pléiade Française.* Paris, 1866-1898. 20 vols. With the exception of the works of Du Bellay, which were not obtainable in this edition.

Nolhac (Pierre de).—*Lettres de J. Du Bellay.* Paris, 1883.

Documents nouveaux sur la Pléiade. Rev. d'Hist. Litt. de la France, 1899.

Le dernier Amour de Ronsard. Paris, 1882.

Pasquier (Étienne).—*Les Recherches de la France.* Paris, 1665. Livre VII. chap. vi.

Perdrizet (Pierre).—*Ronsard et la Réforme.* Paris, 1902.

Person (Émile).—*La Deffense et Illustration de la langue françoyse.* Paris, 1892.

Pinvert (Lucien).—*Lazare de Baïf.* Paris, 1900.

Sainte-Beuve—*Tableaux de la poésie française au XVI siècle.* Paris, 1828.

Séché (Léon).—*Oeuvres complètes de Joachim Du Bellay.* t. I. Paris, 1903.

La vie de Joachim Du Bellay. Rev. de la Ren., 1901.

Vianey (Joseph).—*Mathurin Regnier.* Paris, 1896.

Review of L. Séché, *Oeuvres complètes de J. Du Bellay,* in Rev. d'Hist. Litt. de la France, 1903, No. 3.